إدارة أوقـاف
صالح عبدالعزيز الر

QUESTIONS DU PAGANISME DE L'ANTE-ISLAM

désapprouvées par le Messager d' Allah
(priéres et bénédictions d'Allah sur lui).

Rédigées par l'Imam, Cheîkh de l'Islam
Mohammed Ibn 'Abdelwahâb.
Développées par l'éminent savant de l'Irak
Maître Mahmoud Choukrî Al-âloussi.

Traduit en Français Par:
Mahmoud Mujahid

مطبعة دار طيبة ـ الرياض ـ ت: ٤٠٢٨٣٨٤

GIFT NOT FOR SALE

QUESTIONS DU PAGANISME DE L'ANTE-ISLAM

désapprouvées par le Messager d' Allah
(priéres et bénédictions d'Allah sur lui).

Rédigées par l'Imam, Cheîkh de l'Islam
Mohammed Ibn 'Abdelwahâb.
Développées par l'éminent savant de l'Irak
Maître Mahmoud Choukrî Al-âloussi.

Traduit en Français Par:

Mahmoud Mujahid

بسم الله الرحمن الرحيم

Au nom d'Allah le très miséricordieux, le tout miséricordieux.

Louange à Allah qui nous a guidés vers la religion évidente, et qui a éclairé pour nous le droit chemin. Prières, et bénédictions d'Allah sur Mohammed, maître des premiers et des derniers, sur sa famille, ses compagnons honorables et de bon augure.

L'esclave en quête de pardon d'Allah et de son absolution "Mahmoud Choukri Al Aloûssi al baghdâdi", - qu'Allah lui vienne en aide et agrée son oeuvre, dit: J'ai découvert un article de petit volume, mais d'un grand intérêt, contenant environ une centaine de questions, parmi celles que l'envoyé d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) a récusées à ceux qui ont vécu en période d'anté-Islam, tant parmi les païens que parmi les gens du livre. Car ce sont là des choses qu'ils s'étaient fabriquées eux-mêmes, ne provenant pas d'Allah et ne se référant à aucun des prophètes.

Cet article fut élaboré par l'Imam, animateur de la tradition (Sunnah) et rénovateur de la législation du prophète: Abou' Abdillah Mohammed Ibni'Abdilwahâb An-najdî Al hanbalî, qu'Allah le tout haut, étende Sa miséricorde sur lui.

J'ai constaté, alors, que cette missive était d'une extrême concision au point d'être considéré comme du domaine des énigmes. L'auteur en a exposé une grande partie au moyen d'une expression globale et y a fourni des arguments non expliqués et non détaillés; c'était à croire qu'il s'aggissait du sommaire d'un livre, dans lequel les questions ont été énumérées, sans épisodes ni chapitres. Cependant, et de par son contenu formé de questions importantes qui mènent le chercheur vers les domaines de la miséricorde, j'ai désiré

commenter cet article, en expliquant en détail ce qui était énoncé globalement, et en levant le voile sur ce qui était ambigü, sans brièveté incompétente ni extension ennuyeuse, tout en me limitant aux citations les plus précises en fonction des indices et des arguments.

Je souhaite qu'Allah en fasse bénéficier les musulmans et guide ceux qu'Il agrée parmi Ses pieux esclaves. Ainsi, il serait un motif de bonne rétribution, de succès, le jour de la présentation des comptes, et une raison de préservation contre le châtiment douloureux.

Ma réussite n'est que par Allah, je Lui fais confiance et je me rends à Lui.

Au nom d'Allah, le très miséricordieux, le tout miséricordieux.

L'auteur, que la miséricorde d'Allah, le tout haut, soit sur lui, disait:

Voici des questions sur lesquelles, l'envoyé d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) était en désaccord avec les gens en période d'anté-islam, qu'ils soient parmi les païens ou les gens du livre.

Questions indispensables à savoir pour le musulman, du fait que toute chose apparait mieux comparée à ce qui lui est contraire, et que c'est par leur antagonisme que se distinguent les choses. Ce qui en est d'importance capitale, et constitue pour la personne un danger extrême, c'est incontestablement la non-croyance, de coeur, à ce que le Messager (P. et B. d'Allah s/l.) déclare et enseigne. Si on ajoute à celà la préférence et l'approbation des croyances de l'anté-Islam, la perte sera totale; Qu'Allah exalté nous en préserve! Le tout haut déclare dans la sourate "l'Araignée" - Verset 52:

> "Et quant à ceux qui croient au faux et ne croient pas en Allah, ceux-laseront les perdants."

L'invocation des gens de vertu
Question n°1:

Au cours de leur adoration, les païens associaient à Allah en l'invoquant, les hommes vertueux et considéraient celà comme étant de l'estime à leur égard, estime qui par ailleurs serait agréé par Allah. Ils espéraient par là l'intercession de ces derniers auprès d'Allah, et estimaient que les gens vertueux aimaient une telle intercession. Comme le déclare le tout haut aux débuts de la sourate "les Groupes" - Verset 2:

"Nous t'avons fait descendre de Livre en toute vérité. Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif."

Verset 3:

"C'est à Allah qu'appartient la religion pure. Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui (disent): "Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah". En vérité, Allah jugera parmi eux sur ce en quoi ils divergent."

et dans la Sourate "Jonas" - Verset 18:

"Ils adorent au lieu d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter et disent: "Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah."

Voici donc la question la plus importante sur laquelle, le messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) était en désaccord avec eux; il leur a apporté en échange, la sincérité et les a informés que c'est là la vraie religion d'Allah, et que nulle autre ne sera acceptée de qui que ce soit. Il a informé aussi que celui qui agit à leur manière, bien que fort appréciée de leur part, verra Allah lui interdire le paradis, et aura le feu comme abri. Cette question touche à la religion en tant que tout, et c'est à cause d'elle que les gens se sont divisés en musulmans et en mécréants. Dès lors est apparue l'adversité à cause de laquelle la lutte sur le sentier d'Allah fut instaurée. Conformément à ce qu'a dit Allah dans la sourate "la Vache" - Verset 193:

"Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah seul."

L'éparpillement (La Division)
Question n°2:

Les gens, en période d'anté-Islam, étaient divisés et considéraient l'entente et l'obéissance comme soumission et bassesse; Allah par contre, leur a ordonné l'union et les a mis en garde contre la division et l'éparpillement.

Il a dit, que Son rappel soit élevé, dans la sourate: "la famille d'Imran" - Versets 102-103:

"Ô les croyants! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission.
Et cramponnez-vous tous ensemble au "Habl" (câble) d'Allah et ne soyez pas divisés; et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous: lorsque vous étiez ennemis, c'est Lui qui réconcilia vos cœurs. Puis, par Son bienfait, vous êtes devenus frères. Et alors que vous étiez au bord d'un abîme de Feu, c'est Lui qui vous en a sauvés. Ainsi Allah vous montre Ses signes afin que vous soyez bien guidés."

On a dit qu'Allah, pureté à Lui, visait par ce qui est énoncé, ce qui se passait entre les deux tribus "Al-aous" et "Al-khazraj", à savoir les guerres qui les avaient opposées cent vingt ans durant, jusqu'à ce qu'Allah, pureté à Lui, les eut réconciliées par l'Islam; et ce n'est qu'alors que les haines avaient disparu. Cela est cité par Ibnou Ishâk qui a noté que le jour de "Bouath" fut celui de la dernière guerre qui eut lieu entre elles, et tout cela est détaillé dans l'ouvrage "Al Kâmel".

Certains estimaient qu'Allah faisait allusion à ce qui se passait entre les polythéistes arabes, à savoir les longs

tiraillements et les combats incessants dont la guerre d'Al-bassoûs; cette thèse a été rapportée d'Al-Hassan, qu'Allah soit satisfait de lui. Allah, qu'Il soit exalté, a dit dans la sourate "La grande perte" – Verset 16:

"Craignez Allah, donc autant que vous pouvez, écoutez, obéissez. . ."

D'autres versets honorables mentionnent l'interdiction de la tyrannie, de la division, de l'insoumission et de la désobéissance, qui caractérisaient les gens de l'anté-Islam.

La désobéissance au gouvernant.

Question n°3:

La désobéissance au gouvernant, et la manque de soumission à lui constituaient chez eux une vertu, certains en faisaient un culte. Alors le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) les a contredits en celà, et leur a recommandé la patience face à l'injustice des gouverneurs, l'écoute, l'obéissance à leurs ordres et le bon conseil pour eux. Il a dit et répété celà avec beaucoup d'insistance.

Ces trois questions sont concernées par le hadith du prophète (P. et B. d'Allah s/l.) dans As-sahih: "Allah approuve pour vous ces trois questions: Que vous l'adoriez sans lui associer quoi que ce soit, Que vous vous cramponniez aux paroles d'Allah ensemble, Que vous portiez conseil à celui qui vous gouverne par la volonté d'Allah".

Al-Bokhârî rapporte de Ibnou'Abbas, que le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) a dit: "Quiconque désapprouve quelque chose de la part de son gouvernant, qu'il patiente car celui qui

se met hors la loi, tant soit peu, mourra à la manière des païens de l'anté-islam."

On rapporte aussi que Jounâdah Ibni Abî Oumayah a dit: "Nous sommes entrés chez 'Oubâdah Ibnis-sâmit, alors qu'il était malade et nous dîmes: Qu'Allah t'assiste, dis-nous quelque hadith bénéfique que tu as entendu du prophète (P. et B. d'Allah s/l.). Il dit alors: Le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) nous a appelés à l'Islam et nous avons répondu à son appel; parmi ce qu'il nous fit promettre, ce fut de prêter serment de l'écouter et de lui obéir tant aux ordres que nous aimions exécuter qu'à ceux que nous répugnions, que nous soyons en difficulté ou au large, que nous lui donnions priorité sur nous, que nous ne disputions pas le pouvoir à ceux qui le détiennent, à moins qu'il ne s'agisse de mécréance évidente, dont on détient la preuve par Allah".

Les hadiths justes, dans ce chapitre, sont nombreux, et aucune défaillance ne serait apparue, dans la foi des gens ou dans leur vie, si ce n'était par conséquence du manquement à cette recommandation.

Le traditionnalisme et le conformisme.
Question n°4:

Est que leur culte était basé sur des principes dont le plus grand était le traditionnalisme. C'était alors la règle d'or de tous les mécréants, des premiers aux derniers; comme l'a dit Allah le tout haut dans la sourate "l'ornement" – Versets 23 et 24:

"Et c'est ainsi que Nous n'avons pas envoyé avaint toi d'avertisseur en une cité, sans que ses gens aisés n'aient dit:

"Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous suivons leurs traces".
Il a dit: "Même si je viens à vous avec une meilleure direction que celle sur laquelle vous avez trouvé vos ancêtres?" Ils dirent: "Nous ne croyons pas au message avec lequel vous avez été envoyés."

Alors Allah, qu'Il soit exalté, leur a ordonné par ses dits dans la sourate "Al-A'raf" - Verset 3:

"Suivez ce qui vous a été descendu venant de votre Seigneur et ne suivez pas d'autres alliés que Lui. Mais vous vous souvenez peu."

et le Tout-haut a dit: sourate "la Vache" - Verset 170:

"Et quand on leur dit: "Suviez ce qu'Allah a fait descendre", ils disent: "Non, mais nous suivrons les coutumes de nos ancêtres." - Quoi! et si leurs ancêtres n'avaient rien raisonné et s'ils n'avaient pas été dans la bonne direction?"

Ainsi que d'autres signes qui démontrent que les gens de l'anté-Islam étaient sous le joug du conformisme, et ne se référaient à aucune forme de jugement avisé ni ne faisaient fonctionner leur esprit et leur jugement. C'est pour celà qu'ils s'étaient égarés dans les vallées de l'ignorance, de même que quiconque suit leur sentier, à n'importe quelle époque.

L'imitation du savant immoral ou de l'adorateur ignorant.
Question n°5:

Est l'imitation des immoraux parmi les gens de science, des ignorants et de leurs adorateurs. Allah, le Tout-haut les a mis en garde contre cela par Ses paroles - Sourate "le désaveu" -

Verset 34:

"Ô vous qui croyez! Beaucoup de rabbins et de moines dévorent, les biens des gens illégalement et [leur] obstruent le sentier d'Allah."

Le Tout-haut a dit aussi: sourate "la table servie" - Verset 77:

"Dis: "Ô gens du Livre, n'exagérez pas en votre religion, s'opposant à la vérité. Ne suivez pas les passions des gens qui se sont égarés avant cela, qui ont égaré beaucoup de monde et qui se sont égarés du chemin droit."

D'autres versets incitent le croyant à ne pas suivre l'exemple des immoraux, des partisans de l'égarement et de l'erreur, comme ce fut le cas des gens de l'anté-Islam, dont les façons d'agir et la manière de vivre étaient tordues.

L'objection sans preuves mais par simple référence à la tradition ancestrale.

Question n°6:

Est l'objection basée sur l'état dans lequel vivaient les gens des siècles précédents, sans jugement par la raison, ni considération de la preuve irrévocable. Allah a déjà infirmé cela par ce qu'Il dit (Qu'Il soit exalté) dans la sourate "Tâhâ" - Versets 49 à 54:

"Alors [Pharaon] dit: "Qui donc est votre Seigneur, ô Moïse?"

"Notre Seigneur, dit Moïse, est Celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée".

"Qu'en est-il donc des générations anciennes?" dit Pharaon.
Moïse dit: "La connaissance de leur sort est auprès de mon Seigneur, dans un livre. Mon Seigneur [ne commet] ni erreur ni oubli.
C'est Lui qui vous a assigné la terre comme berceau et vous y a tracé des chemins; et qui du ciel a fait descendre de l'eau avec laquelle Nous faisons germer des couples de plantes de toutes sortes."
"Mangez et faites paître votre bétail." etc.

Allah le très-haut, a dit aussi dans la sourate "le récit" – Versets 36-37:

"Puis, quand Moïse vint à eux avec Nos prodiges évidents, ils dirent: "Ce n'est là que magie inventée. Jamais nous n'avons entendu parler de cela chez nos premiers ancêtres".
Et Moïse dit: "Mon Seigneur connaît mieux qui est venu de Sa part avec la guidée, et à qui appartiendra la Demeure finale. Vraiment, les injustes ne réussiront pas."

et Il a dit, que Son rappel soit exalté, dans la sourate "les Croyants" – Versets 23-25:

"Nous envoyâmes Noé vers son peuple. Il dit: "Ô mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre divinité en dehors de Lui. Ne [Le] craignez-vous pas?"
Alors les notables de son peuple qui avaient mécru dirent: "Celui-ci n'est qu'un être humain comme vous voulant se distinguer à votre détriment. Si Allah avait voulu, ce sont des Anges qu'Il aurait fait descendre. Jamais nous n'avons entendu cela chez nos ancêtres les plus reculés.
Ce n'est en vérité qu'un homme atteint de folie, observez-le

donc durant quelque temps."

Le Très-haut a dit dans la sourate "S'âd" – Versets 6 et 7:

"Et leurs notables partirent en disant: "Allez-vous en, et restez constants à vos dieux: c'est là vraiment une chose souhaitable.
Nous n'avons pas entendu cela dans la dernière religion (le Clhristianisme); ce n'est en vérité que pure invention!"

Le noyau de leur contestation et de leur refus à l'encontre du message des apôtres reposait sur le fait que cela était du temps de leurs ancêtres, et qu'ils ne l'aient pas reconnu d'eux. C'est là l'évidence de la médiocrité de leurs perceptions, et de la stagnation de leur réflexion; Car s'ils avaient eu une vision juste et une ouïe alerte, ils se seraient soumis à la vérité sans en chercher la justification. Il en est de même naturellement pour leur suite et leurs successeurs dont les coeurs sont semblables.

La contestation de la vérité à cause du nombre réduit de ses adeptes.
Question n°7:

Est l'adoption de la loi du grand nombre, l'argumentation par la majorité, et la contestation de la chose prétextant le nombre réduit de ceux qui y croient. Alors Allah le Très haut a fait descendre contre celà, ce qui est de nature à l'infirmer, en disant dans la sourate "les bestiaux" – Versets 116 et 117:

"Et si tu obéis à la majorité de ceux qui sont sur la terre, ils t'égareront du sentier d'Allah: ils ne suivent que la conjecture et ne font que fabriquer des mensonges.

Certes ton Seigneur connaît le mieux ceux qui s'égarent de Son sentier, et c'est Lui qui connaît le mieux les bien-guidés."

Ainsi le grand nombre de ceux qui contreviennent à la vérité n'implique pas la négation de cette dernière, par quiconque possède la bonne vision et la foi. Car la vérité est toujours la plus digne d'être suivie, même si le nombre de ses partisans est minoritaire. Conformément à ce qu'a dit le Très-haut, dans la sourate "S'âd" - Verset 24:

"Il [David] dit: "Il a été certes injuste envers toi en demandant de joindre ta brebis à ses brebis". Beaucoup de gens transgressent les droits de leurs associés, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres – cependant ils sont bien rares."

Allah a informé que les partisans de la vérité sont peu nombreux. Cependant leur état de minorité ne leur porte guère préjudice. Le poète "As.samaoual" a dit à ce propos: "Elle nous reprochait d'être peu nombreux, et je lui répondis que les généreux ne sont toujours qu'une minorité".

Il est signifié que celui qui est perspicace s'en tient toujours à la preuve, et se conforme à ce qu'il déduit par l'évidence, même si ceux qui la reconnaissent et s'y soumettent sont peu nombreux. Par contre celui qui admet ce que la majorité approuve et ce dont elle fait coutume sans tenir compte des preuves est certainement dans l'erreur, et se trouve sur la voie des partisans de l'anté-Islam; il ne pourra qu'être désapprouvé par tous ceux qui jouissent de clairvoyance et de bon sens.

La démonstration de l'invalidité de telle ou telle chose par le fait qu'elle soit étrangère.
Question n°8:

Est la démonstration de l'invalidité de la chose parce qu'elle leur est étrangère. Alors Allah, qu'il soit exalté, a repoussé cela à travers ce qu'Il dit dans la sourate "Houd" – Verset 116:

"Si seulement il existait, dans les générations d'avant vous, des gens vertueux qui interdisent la corruption sur terre! (Hélas) Il n'y en avait qu'un petit nombre que Nous sauvâmes, alors que les injustes persistaient dans le luxe (exagéré) dans lequel ils vivaient, et ils étaient des criminels."

Ce verset signifie qu'il n'y a aucune raison d'exclure qu'il y ait eu, parmi les générations qui avaient précédé l'anté-islam, des hommes de bonne volonté, animés de sagesse et de bons sens, dont la tâche était de mettre un terme à la tyrannie et à l'injustice qui caractérisaient leur époque.

La puissance et la ruse, facteurs d'égarement chez ceux qui les détenaient.
Question n°9:

Répondre à ce qui leur était demandé, en appuyant la thèse qu'une communauté dotée de capacité de compréhension, de perception, de puissance, et de biens immenses, ne peut se trouver sur le chemin de l'égarement; alors Allah, le Très-haut, les a contredits par Ses paroles, pureté à Lui, dans la sourate "Al-Ahqâf" – Versets 24 à 26:

"Puis, voyant un nuage se dirigeant vers leurs vallées, ils

dirent; "Voici un nuage qui nous apporte de la pluie". Au contraire! c'est cela même que vous cherchiez à hâter: C'est un vent qui contient un châtiment douloureux, détruisant tout, par le commandement de son Seigneur". Puis, le lendemain on ne voyait plus que leurs demeures. Ainsi rétribuons-Nous les gens criminels.
En effet, Nous les avions consolidés dans des positions que Nous ne vous avons pas données. Et Nous leur avions assigné une ouïe, des yeux et des cœurs. mais ni leur ouïe. ni leurs yeux, ni leurs cœurs ne leur ont profité en quoi que ce soit, parce qu'ils niaient les signes d'Allah. Et ce dont ils se moquaient les cerna."

Le verset signifie:

"En effet, Nous les avions consolidés dans des positions" c'est-à-dire Nous avons donné la force à 'Ad et Nous les avons rendus très capables, Nous les avons mis au large et dans l'aisance; Nous leur avons accordé la longue vie et les autres moyens d'agir: Allah, le Très-haut dit à ce propos dans la sourate "les bestiaux" - Verset 6:

"N'ont-ils pas vu combien de générations, avant eux, Nous avons détruites, auxquelles Nous avions donné pouvoir sur terre, bien plus que ce que Nous vous avons donné?

– Et nous leur avions assigné l'ouîe et des yeux et des coeurs – pour les utiliser dans le domaine pour lequel ils ont été créés, pour savoir qu'à chaque organe correspond une gamme de grâces, et pour qu'ils se renseignent sur les capacités de leur donatuer, qu'Il soit exalté, afin qu'ils soient assidus à Sa louange, que Sa glorification soit élevée.

– Mais ni leur ouïe –: Là où ils n'ont pu découvrir avec, les signes de la création inscrits sur les pages du monde. – ni leurs coeurs – là où ils ne les ont pas utilisés dans le but de la reconnaissance d'Allah le Tout haut. – et les enveloppa ce dont ils se raillaient – du châtiment vers lequel ils accouraient avec hâte par le biais de leurs railleries, en disant ("Eh bien, apporte-nous ce que tu nous promets, si tu es du nombre des véridiques").

Ce verset infirme donc l'alibi selon lequel une nation qui détient la force, l'aptitude à la compréhension et à la perception, la puissance et la royauté est protégée contre l'égarement. Ne vois-tu donc pas que la nation de 'Ad, comme nous en informe le Coran, qui était dans un état de puissance d'aisance matérielle et physique et qui jouissait d'une perception, et d'une largesse d'esprit sans pareille, même chez les Arabes que ont atteint la période d'islam, a connu malgré cela l'égarement du droit chemin et a démenti les apôtres par des objections vaines?

Ainsi la réussite à la croyance en Allah et Ses apôtres, la soumission à la vérité et la conduite sur Ses sentiers, sont certes une faveur de la part d'Allah et ne sont en aucun cas subordonnés aux biens immenses qu'on possède, ni à l'état d'aisance dans lequel on se trouve. Quiconque refuse la vérité, et veut se justifier par le fait que ceux qui sont plus dotés que lui ne l'ont pas acceptée, sans se référer à son esprit critique, et sans se guider par preuve, celui-là aura pris le sentier du paganisme de l'anté-islam, et se sera écarté de la preuve satisfaisante.

L'exemple en est donné par ce verset 89 de la sourate "la

vache":

"– alors qu'auparavant ils cherchaient la suprématie sur les mécréants, – quand donc leur vint cela même qu'ils reconnaissaient, ils refusèrent d'y croire. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants!."

Les juifs étaient déjà informés de par leurs livres, du message de Mohammed, (P. et B. d'Allah s/l.), et ils avaient connaissance qu'Allah allait envoyer un prophète noble et généreux parmi les arabes. Avant son apparition, ils souhaitaient sa venue pour s'assurer de sa victoire sur les polythéistes et disaient: "O, notre Seigneur, envoie le prophète promis afin que nous vainquions les ennemis." Lorsque Mohammed vint à eux (P. et B. d'Allah s/l.), ils mécrurent par envie et jalousie du fait que la prophétie avait été accordée aux arabes, et non aux juifs, qui se prétendaient mieux dotés en mobilier et en apparence. Ils avaient ignoré cependant, que la prophétie et la croyance en elle, étaient une faveur de la part d'Allah, qu'Il accorde à qui Il agrée.

A titre d'exemple aussi, les paroles d'Allah, que Son rappel soit exalté, dans la sourate "la vache" – Versets 146-147:

"Ceux à qui Nous avons donné le Livre, le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants. Or une partie d'entre eux cache la vérité, alors qu'ils la savent!
La vérité vient de ton Seigneur. Ne sois donc pas de ceux qui doutent."

Le pronom "le" dans (le reconnaissent) remplace "la science" dans le verset précédent – 145 de la même sourate:

"Et si tu suivais leurs passions après ce que tu as reçu de

science, tu serais, certes, du nombre des injustes."

Le fait de cacher la vérité, et de contrevenir à ce qu'ils savaient est imputable à leur état de paganisme et à leur conviction que la grâce du Seigneur leur était réservée et ne s'étendait guère aux autres.

Et les versets 19-20 de la sourate "les bestiaux" sont en accord avec celui-ci de part le fond et la forme:

"Dis: "Qu'y a-t-il de plus grand en fait de témoignage?" Dis: "Allah est témoin entre moi et vous; et ce Coran m'a été révélé pour que je vous avertisse, par sa voie, vous et tous ceux qu'il atteindra." Est-ce vous vraiment qui attestez qu'il y ait avec Allah d'autres divinités? Dis: "Je n'atteste pas". Dis [aussi]: "Il n'y a qu'une Divinité Unique. Et moi, je désavoue ce que vous (Lui) associez".
Ceux à qui Nous avons donné le Livre reconnaissent (le Messager Muhammad) comme ils reconnaissent leurs propres enfants. Ceux qui font leur propre perte sont ceux qui ne croient pas."

La fortune facteur d'égarement chez celui qui la détenait.
Question n°10:

Est la justification de l'amour d'Allah le Très-haut, par l'importance de la donation et des biens matériels de se bas monde. Allah, pureté à Lui, a dit dans la sourate "Saba" Versets 34 à 39:

"Et Nous n'avons envoyé aucun avertisseur dans une cité dans que ses gens aisés n'aient dit: "Nous ne croyons pas au message avec lequel vous êtes envoyés".

Et ils dirent: "Nous avons davantage de richesses et d'enfants et nous ne serons pas châtiés".
Dis: "Mon Seigneur dispense avec largesse ou restreint Ses dons à qui Il veut. Mais la plupar des gens ne savent pas".
Ni vos biens ni vos enfants ne vous rapprocheront à proximite de Nous. Sauf celui qui croit et œuvre dans le bien. Ceux-là auront une double récompense pour ce qu'ils œuvraient, tandis qu'ils seront en sécurité, aux étages supérieurs (du Paradis).
Et quant à ceux qui s'efforcent à rendre Nos versets inefficients, ceux-là seront forcés de ce présenter au châtiment.
Dis: "Mon Seigneur dispense avec largesse ou restreint Ses dons à qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et toute dépense que vous faites [dans le bien], Il la remplace, et c'est Lui le Meilleur des donateurs"."

et il a dit dans la sourate "le récit" - Versets 46 à 50:

"Et tu n'étais pas au flanc du Mont Tor quand Nous avons appelé. Mais (tu es venu comme) une miséricorde de ton Seigneur, pour avertir un peuple à qui nul avertisseur avant toi n'est venu, afin qu'ils se souviennent.
Si un malheur les atteignait en rétribution de ce que leurs propres mains avaient prépare, ils diraient: "Seigneur, pourquoi ne nous as-Tu pas envoyé en Messager? Nous aurions alors suivi Tes versets et nous aurions été croyants".
Mais quand la vérité leur est venue de Notre part, ils ont dit: "Si seulement il avait reçu la même chose que Moïse!" Est-ce qu'ils n'ont pas nié ce qui auparavant fut apporté à Moïse? Ils dirent: "Deux magies se sont mutuellement soutenues!" Et ils dirent: "Nous n'avons foi en aucune"."

Dis-leur: "Apportez donc un Livre venant d'Allah qui soit meilleur guide que ces deux-là, et je le suivrai si vous êtes véridiques"."

Mais s'ils ne te répondent pas, sache alors que c'est seulement leurs passions qu'ils suivent. Et qui est plus égaré que celui qui suit sa passion sans une guidée d'Allah? Allah vraiment, ne guide pas les gens injustes."

Dans d'autres versets de la sourate "le récit", Versets 76-78, Allah, pureté à Lui, dit:

"En vérité, Coré [Karoun] était du peuple de Moïse mais il était empli de violence envers eux. Nous lui avons donné des trésors dont les clefs pesaient lourd à toute une bande de gens forts. Son peuple lui dit: "Ne te réjouis point. Car Allah n'aime pas les arrogants.

Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs".

Il dit: "C'est par une science que je possède que ceci m'est venu". Ne savait-il pas qu'avant lui Allah avait fait périr des générations supérieures à lui en force et plus riches en biens? Et les criminels ne seront pas interrogés sur leurs péchés"!" jusqu'à la fin du verset.

Le Seigneur nous a déjà dispensé de l'infirmation de cette "qualité païenne" par ce qu'il a dit dans le verset cité plus haut: sourate "Saba" – Verset 36:

"Dis: "Mon Seigneur dispense avec largesse ou restrient Ses dons à qui Il veut."

et dans le Verset 78 de la sourate "le récit" en ces termes:

"Ne savait-il pas qu'avant lui Allah. . ." etc. . .

Nous comprenons donc, par là, que l'amour du Seigneur et Sa satisfaction ne s'accomplissent vraiement que grâce à l'obéissance à Lui, à la guidée de Ses messagers et à la soumission à la vérité suivant la preuve. Quant à la fortune, la largesse de la portion, et à la vie aisée, ce ne sont nullement des preuves de la sauvegarde de celui qui les détient.

Si la vie dans ce bas monde et ce qu'il contient équivalait, pour le Seigneur, à l'aile d'un moustique, il n'aurait jamais abreuvé celui qui lui a désobéi, d'une gorgée d'eau. Il, pureté à Lui, a dit dans la sourate "l'ornement" – Verset 33:

"Si les hommes ne devaient pas constituer une seule communauté (mécréante), Nous aurions certes pourvu les maisons de ceux qui ne croient pas au Tout Miséricordieux, de toits d'argent avec des escaliers pour y monter;"

Dans le même contexte le poête (1) a dit:

"Combien de savants est infortunés malgré ses connaissances immenses et combien d'ignorant vit bien au large malgré son ignorance".

On rapporte ces vers dits par quelque poêtre noble:

"Nous avons approuvé le partage du Puissant parmi nous: Nous avons la science et nos ennemis la fortune, Car, vraiment la fortune connaîtra une fin proche alors que la science demeure et ne disparaît point".

---

(1) Il s'agit de Aboul Hussain Ahmad Ibnou Yahiâ connu sous le nom d'Ibnir-râouendî, l'athée.

Et les témoignages sont nombreux, qui visent à démontrer que les gens de l'anté-islam, croyant que l'ornement de ce bas monde était un facteur de rapprochement auprès d'Allah, étaient loin de la vérité; au contraire, c'était un culte sans fondement, à ne pas prendre en considération par celui qui a une vision claire des choses.

Le mépris de la vérité à cause de la faiblesse de ses adeptes

Question n°11:

L'objection contre la chose par le fait qu'il n'y a que les faibles qui y tiennent, et par le peu de compréhension de ceux-ci, comme l'indiquent les paroles adressées à Noé par son peuple – rapportées par le livre Saint. Allah le tout haut a dit dans la sourate "les poêtes" – Versets 105 à 115:

"Le peuple de Noé traita de menteurs les Messagers,
lorsque Noé, leur frère, (contribule) leur dit: "Ne craindrez-vous pas [Allah]?
Je suis pour vous un messager digne de confiance.
Craignez Allah donc et obéissez-moi.
Et je ne vous demande pas de salaire pour cela; mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers.
Craignez Allah donc, et obéissez-moi".
Ils dirent: "Croirons-nous en toi, alors que ce sont les plus vils qui te suivent?"
Il dit: "Je ne sais pas ce que ceux-là faisaient.
Leur compte n'incombe qu'à mon Seigneur. Si seulement vous êtes conscients.
Je ne suis pas celui qui repousse les croyants.
Je ne suis qu'un avertisseur explicite."

Vois, comme le peuple de Noé méprisait ceux qui ont suivi le prophète parce que ces derniers étaient faibles, car il n'y avait de considération que par le biais des biens de ce bas monde.

Cependant, s'ils avaient visé l'au-delà, ils auraient suivi la vérité partout où ils la trouvaient. Mais à cause de leur paganisme ils évitaient la vérité pour n'obéir qu'à leurs désirs.

Vois comment Héraclès, qui jouissait d'un esprit d'une grande clairvoyance, a été convaincu que la fidélité des faibles était le signe de la vérité, alors il disait, en interrogeant Abou Soufiane, à propos de l'Envoyé d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.): "Je t'ai demandé si, parmi les gens, ce sont les nobles ou bien les dépourvus qui l'avaient suivi; tu m'as répondu que c'étaient les faibles; et ce sont justement ceux-ci qui ont toujours constitué la suite des apôtres."

Exemple aussi, les paroles d'Allah, le très haut, dans la sourate "Houd" - Versets 25 à 27:

> "Nous avons déjà envoyé Noé à son peuple: "Je suis pour vous un avertisseur explicite
> afin que vous n'adoriez qu'Allah. Je crains pour vous le châtiment d'un jour douloureux".
> Les notables de son peuple qui avaient mécru, dirent alors: "Nous ne voyons en toi qu'un homme comme nous; et nous voyons que ce sont seulement les vils parmi nous qui te suivent sans réfléchir; et nous ne voyons en vous aucune supériorité sur nous. Plutôt, nous pensons que vous êtes des menteurs."

La qualification des partisans de la vérité à tort, par des qualificatifs qui ni leur correspondaient pas.

Question n°12:

Parmi les caractéristiques des païens, la qualification de celui qui suit la vérité, par l'infidélité et la recherche des biens de ce bas monde. Allah leur a répondu par le biais de leur prophète Noé, ce qui est raconté par Allah, à ce propos de la bouche de Noé, dans le premier verset, cité dans la onzième question qui a dit: sourate "Les poêtes" Versets 111 à 113:

"Ils dirent: "Croirons-nous en toi, alors que ce sont les plus vils qui te suivent?"
Il dit: "Je ne sais pas ce que ceux-là faisaient.
Leur compte n'incombe qu'à mon Seigneur. Si seulement vous êtes conscients."

Ils voulaient dire: "tes partisans sont pauvres, ils ont crû en toi pour accéder à ce qu'ils désiraient de la vie, et leur croyance n'était point la preuve de la véracité de ce que tu as apporté".

Le méprise de l'assistance à la vérité à cause de la faiblesse de ses partisans.

Question n°13:

Il était caractéristique chez les païens de refuser d'adopter la vérité comme l'ont fait les faibles, par orgueil et méprise. Alors Allah, le très-haut, a repoussé celà par Ses paroles dans la sourate "les bestiaux" – Versets 52-53":

"Et ne repousse pas ceux qui, matin et soir, implorent leur Seigneur, cherchant Sa Face "*Wajh*". Leur demander

compte ne t'incombe en rien, et te demander compte ne leur incombe en rien. En les repoussant donc, tu serais du nombre des injustes.
Ainsi, éprouvons-Nous (les gens) les uns par les autres, pour qu'ils disent: "Est-ce là ceux qu'Allah a favorisés parmi nous?" N'est-ce pas Allah qui sait le mieux lesquels sont reconnaissants?"

Dans le même contexte, Allah, le Tout haut, a dit:

"Il s'est renfrogné et il s'est détourné parce que l'Aveugle est venu à lui" etc. . .

Il en résulte de cette réponse que vraiment la croyance de chacun de ces dépourvus était fondée sur l'évidence, non comme le prétendaient leurs adversaires, et toi Mohammed, tu n'es pas responsable d'eux comme ils ne sont pas responsables de toi. Aussi leur exclusion de la porte de la croyance relève de la grande injustice.

Leur argumentation en vue d'infirmer la chose par le fait qu'ils en seraient prioritaires si elle était vraie.

Question n°14:

Ils infirmaient la chose en arguant qu'ils en seraient prioritaires si elle était vraie. Allah, le Très haut, a dit dans la sourate "Al-Ahqâf" – Verset 11:

"Et ceux qui ont mécru dirent à ceux qui ont cru: "Si ceci était un bien, ils (les pauvres) ne nous y auraient pas devancés". Et comme ils ne se seront pas laissés guider par lui ils diront: "Ce n'est qu'un vieux mensonge!"

Après avoir dit dans le Verset 10:

"Dis: "Que direz-vous si [cette révélation s'avère] venir d'Allah et que vous n'y croyez pas, qu'un témoin parmi les fils d'Israël en atteste la conformité [au Pentateuque] et y croit pendant que vous, vous le repoussez avec orgueil. . . En vérite Allah ne guide pas les gens injustes!"

Leur ignorance de ce qui unit et de ce qui fait la différence.
Question n°15:

La démonstration par le moyen de la comparaison défectueuse et le reniement de la comparaison judicieuse ainsi que leur ignorance de ce qui unit et de ce qui différencie. Allah, qu'Il soit exalté, a dit dans la sourate "les croyants" – Versets 24 et 25:

"Alors les notables de son peuple qui avaient mécru dirent: "Celui-ci n'est qu'un être humain comme vous voulant se distinguer à votre détriment. Si Allah avait voulu, ce sont des Anges qu'Il aurait fait descendre. Jamais nous n'avons entendu cela chez nos ancêtres les plus reculés.
Ce n'est en vérité qu'un homme atteint de foile, observez-le donc durant quelque temps."

Et auparavant, dans le verset 23:

"Nous envoyâmes Noé vers son peuple".

Ceci marque la négligence de la part des gens, vis-à-vis de l'observation et de l'analyse réfléchie des nombreuses grâces du Seigneur, citées avant ce verset, et dont il faut craindre la disparition surtout de la part de "Koraych" qui est visée dans ces versets. Et le fait que l'histoire de Noé, que la Paix soit sur lui, soit racontée en premier par rapport aux autres récits est à

cet égard édifiante. Noé disait à son peuple pour leur montrer son affection, et les faire pencher vers le sens de la vérité: "O mon peuple, adorez Allah", c'est-à-dire, n'adorez que Lui. "vous n'avez pas d'autre divinité en dehors de lui", continuation reprise pour justifier l'adoration recommandée. "Ne [le] craignez - vous pas?", tournure pour renier la réalité et la désapprouver c'est-à-dire, savez-vous cela?, soit le contenu de Ses paroles, qu'Il soit exalté, "vous n'avez pas d'autre divinité en dehors de lui, Ne [le] craignez - vous pas?" par crainte de Son châtiment qu'implique votre état d'abandon de Son adoration, pureté à Lui, à cause de votre association à Lui, qu'Il soit glorifié et exalté, ce qui ne méritait même pas d'exister et qui n'existe que parce que le Seigneur l'avait créé. La conclusion est que, seul Allah mérite légitimement d'être adoré et il est très blâmable de manquer de crainte et depiété à Son égard. "Alors les notables de son peuple," c'est-à-dire les nobles "qui avait mécru dirent".

On a qualifié la cohorte des grands, de mécréance tout en y associant l'ensemble, pour indiquer leur enracinement total, et la force d leur entêtement à celà.

Il n'est signifié par là, que leur médisance sans distinction des autres nobles (grands) qui avaient crû en lui, Paix sur lui, ou bien qu'aucun des grands n'avait crû en lui, comme il est explicité dans les paroles du Seigneur: "Nous ne te voyons suivi, à première vue, que des plus vils des nôtres", et ces paroles proviennent d'eux-mêmes pour leur peuple. "Celui-ci n'est qu'un être humain comme vous", c'est-à-dire du point de vue genre et apparence sans distinction entre vous et lui. Ils l'ont qualifié ainsi pour exagérer l'abaissement de son haut rang, Paix sur Lui, et sa diminution par rapport au titre de la

prophétie, ils l'ont qualifié par ce qu'Allah, Pureté à Lui, a dit: "voulant se distinguer à vôtre détriment", pour dresser ses interlocuteurs contre lui, Paix sur Lui, et les inciter à son l'hostilité. "L'excellence" est la quête des faveurs, comme qui dirait la suprématie; c'est comme si on disait: "Il veut être votre maître et votre chef, en se réclamant de la charge du message, alors qu'il est vous est pareil. "Si Allah avait voulu, ce sont des anges qu'Il aurait fait descendre." Indication faite à l'absence totale de message par les humains, selon leur prétention erronée, une fois l'humanité du prophète, Paix sur Lui, établie; c'est-à-dire, si Allah avait voulu envoyer un message, il aurait envoyé des anges comme messagers. Mais on a dit: "Il aurait fait descendre" car l'envoi des anges ne peut se faire que par descente.

"Jamais nous n'avons entendu cela chez nos ancêtres les plus reculés." Ceci est une allusion faite aux paroles comportant l'ordre d'adoration du Seigneur exclusivement, qu'Il soit exalté et glorifié. Ils ajoutent: nous n'avons entendu de pareilles paroles chez nos anciens ancêtres avant son apparition, Paix sur Lui, avec le message. On a sous-entendu le complément d'objet, car la non entente des paroles de Noé cité précédemment ne justifie pas le reniement de son message et par la suite, l'entente de pareilles paroles suffisait à son approbation. "Ce n'est en vérité qu'un homme atteint de folie.", c'est-à-dire, ce n'est qu'un homme pris de folie ou ensorcelé par les djinns au point de dire ce qu'ils disaient.

"observez-le donc durant quelque temps." Tolérez-le, soyez constants et attendez qu'il revienne à lui et qu'il prenne conscience de sa situation. Cela est dû surtout à l'état d'orgueil

et d'entêtement, passant de sa qualification, Paix sur Lui, d'humanité et de vouloir exceller, aux attributs que voici; tout en sachant qu'il était, Paix sur lui, le plus sage et le plus raisonnable parmi les gens. On impute celà à la contradiction de leurs paroles vaines, que le Seigneur exalté les combatte tant ils étaient dans le mensonge.

Le livre "La comparaison dans la législation islamique" écrit par le Cheikh "Ibn Taymia" et son disciple l'imam "Ibn Al-Kayim" est considéré comme l'un des meilleurs ouvrages concernant la preuve établie par le biais de la comparaison et la distinction entre les comparaisons judicieuses ou erronées.

Dans les livres des "origines", on distingue bien la comparaison érronée ou judicieuse, ce qui réunit ou ce qui différencie. Cependant, il existe, entre les apôtres, Paix sur eux, et la plupart des gens, une ressemblance du point de vue humanité et caractéristiques indispensables, ce qui justifie leur comparaison à d'autres, ainsi que le dit Allah, le très haut, dans la sourate "les versets détaillés" - Verset 6:

"- Dis: "Je ne suis qu'un homme comme vous."

Il y a aussi, entre les apôtres, Paix sur eux, et le reste des humains, de nombreuses différences, à savoir qu'Allah, le Tout haut, les a choisis exclusivement parmi les gens pour les charger de faire parvenir Son message, Ses paroles et Sa révélation. De ce point de vue, personne ne se compare à eux, de même on ne pourra leur comparer d'autres quant à leurs qualités spécifiques détaillées ailleurs.

Donc, les païens ne distinguaient pas entre le comparaison judicieuse et celle qui est défectueuse, et ne savaient pas ce qui

fait la ressemblance ni ce qui fait la différence, comme il a été remarqué à travers leur comparaison des apôtres aux autres. Leurs adeptes sont aujourd'hui dans la même situation, ainsi que ceux qui leur ressemblent.

La surestimation des vertueux.

Question n°16:

La surestimation des gens de vertu parmi les savants et les saints, comme dans ces paroles d'Allah, le très haut, dans la sourate "le désaveu" – Versets 30-31:

> "Les Juifs disent: " 'Uzayr est fils d'Allah" et les Chrétiens disent: "Le Christ est fils d'Allah". Telle est leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. Qu'Allah les anéantisse! Comment s'écartent-ils (de la vérité)?
> Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. Pas de divinité à part Lui! Gloire à Lui! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent."

Le fait de permettre aux moines des gens de se comporter en seigneurs, d'autoriser, de défendre, d'agir à leur guise dans l'univers, d'être exultés pour éloigner quelque mal ou pour attirer quelque bien, relève du paganisme des gens du Livre, qui s'était transmis, par la suite aux païens de l'anté-islam. Il en demeure encore des traces, aujourd'hui dans différentes régions de la terre, ainsi que le souligne le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) par ses paroles: "Vraiment vous suivez les coutumes de ceux qui vous ont prédécés". Hadith.

Au pont de constater, de nos jours, que la plupart des gens tournent le dos au Seigneur et à Sa religion qu'Il agrée, enfoncés dans les innovations, errant dans les vallées de l'égarement, hostiles au Livre Saint, à la Sunnah et à ceux qui la pratiquent. Par leur faute, la religion est devenue gémissante, et l'Islam en affliction flagrante.

Dieu nous suffit et nous nous confions à Lui.

Le prétexte de l'incapacité de comprendre.
Question n°17:

Ils présentent, comme prétexte à ne pas suivre la révélation le fait de ne pouvoir la comprendre. Allah, le Tout haut a dit dans la sourate "la vache" - Versets 87-88:

"Certes, Nous avons donné le Livre à Moïse; Nous avons envoyé après lui des prophètes successifs. Et Nous avons donné des preuves à Jésus fils de Marie, et Nous l'avons renforcé du Saint-Esprit. Est-ce qu'à chaque fois, qu'un Messager vous apportait des vérités contraires à vos souhaits vous vous enfliez d'orgueil? Vous traitiez les uns d'imposteurs et vous tuiez les autres.
Et ils dirent: "Nos cœurs sont enveloppés et impénétrables" - Non mais Allah les a maudits à cause de leur infidélité, leur foi est donc médiocre."

et dans la sourate "les femmes" - Verset 155:

"(Nous les avons maudits) à cause de leur rupture de l'engagement, leur mécréance aux révélations d'Allah, leur meurtre injustifié des prophètes, et leur parole: "Nos cœurs sont (enveloppés) et imperméables". En réalité, c'est Allah

qui a scellé leurs cœurs à cause de leur mécréance, car ils ne croyaient que très peu."

Enveloppés est celui qui ne saisit pas le sens de ce qu'il entend; littéralement en Arabe, celui dont le sexe est dans son enveloppe; pas encore circoncis. Ils ont voulu dire par là: nos coeurs sont recouverts d'enveloppes naturelles qui empêchent la pénétration de ce que tu apportes. De même leur parole dans la sourate "les versets détaillés" – Verset 5:

"Nos cœurs sont voilés contre ce à quoi tu nous appelles,"

Leur intention, par là, est que le prophète (P. et B. d'Allah s/l.), perde tout espoir quant à une réponse positive de leur part et donc couper court à sa tentative de les conduire sur le chemin d'Allah.

Certains d'entre eux expliquaient "incirconcis" par enveloppés de sciences provenant de la Thora "qui les protègent contre toute atteinte de ce qui est nouveau" et cette protection est alors tout à fait naturelle.

Mais si la seconde interprétation qui prétend que ce sont des enveloppes de sciences, était vraie et authentique, leurs coeurs auraient perçu le sens du message. Ibnou Abbas, Koutâdah et Assouddî ont dit: leurs réceptacles sont remplis de science au point que rien d'autre ne peut s'y ajouter. Ils dirent alors: Nous sommes donc au large, avec ce que nous possédons, contre toute autre forme de connaissance".

Certains ont prétendu que leurs coeurs étaient des réservoirs de sciences et ils ont ajouté faisant allusion au prophète (P. et B. d'Allah s/l.): "Comment pouvons-nous donc nous

permettre de suivre l'illettré?" Ce qui est bien sûr loin de la réflexion rationnelle.

Allah, le Tout haut, a dit dans la sourate "Houd", Versets 89-91:

"Ô mon peuple, que votre répugnance et votre hostilité à mon égard ne vous entraînent pas à encourir les mêmes châtiments qui atteignirent le peuple de Noé, le peuple de Hud, ou le peuple de Salih et (l'exemple du) peuple de Lot n'est pas éloigné de vous.
Et implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui. Mon Seigneur est vraiment Miséricordieux et plein d'amour".
Ils dirent: "Ô Suayb, nous ne comprenons pas grand chose à ce que tu dis; et vraiment nous te considérons comme un faible parmi nous. Si ce n'est ton clan, nous t'aurions certainement lapidé. Et rien ne nous empêche de t'atteindre."

Ce verset rejoint, par le sens, le verset précédent. Allah, le Très haut, a déjà démenti leur prétention au moyen de plusieurs versets, et a déclaré que l'incompréhension est dûe aux scellés des coeurs à cause de la mécréance dont ils faisaient preuve, et non à l'imprécision du discours ou à l'incompétence de communication. Comme sont belles les paroles du poête Aboul 'Ala Al-Maarri, qui a dit à ce propos: "L'étoile apparaît, aux regards, si petite. Et c'est à l'oeil et non à l'astre qu'en incombe la faute".

Le Reniement de la vérité qui n'est pas reconnue par leur communauté.

Question n°18:

Une des caractéristiques des païens de l'anté-islam était de n'admettre que la "vérité" adoptée par leur communauté. Allah, le Tout haut, a dit dans la sourate "la vache" – Verset 91:

> "Et quand on leur dit: "Croyez à ce qu'Allah a fait descendre", ils disent: "Nous croyons à ce qu'on a fait descendre à nous". Et ils rejettent le reste, alors qu'il est la vérité confirmant ce qu'il y avaint déjà avec eux. – Dis: "Pourquoi donc avez-vous tué auparavant les prophètes d'Allah, si vous étiez croyants?." signifie:

nous continuons la croyance en la Thora, en ce qui y est prescrit et descendu à nous, parmi ses commandements arrêtés par décision. "A nous", le pronom, pourrait s'appliquer à eux-mêmes mais aussi aux prophètes des fils d'Israël, selon ce que laisse supposer le verset. Il y a là allusion faite à leur mécréance à l'égard du Coran, dictée par le despotisme et l'envie par suite de sa révélation à quelqu'un n'appartenant pas à leur communauté.

Le sens de sa "descente à eux" est leur charge d'appliquer ce que contient "l'objet descendu" comme prescriptions. Ils ont été réprimandés à propos de cela à cause de leur hostilité envers le Coran. Les combines des Juifs étant renommées. Et parce qu'ils ont interprété à leur profit la recommandation générale, dans l'absolu, et l'ont dégradée par rapport au cas particulier, à savoir la croyance à ce qui fut descendu à eux.

Ainsi qu'ils en avaient pris l'habitude, d'interpréter le Livre autrement que par le sens visé.

"et ils rejettent le reste alors qu'il est le vérité", c'est-à-dire, ils avaient vérifié sa véracité, donc ils en étaient conscients. "confirmant ce qu'il y avait déjà avec eux." Car les Livres révélés du Seigneur se confirment les uns les autres, et cette confirmation est indispensable et ne varie guère. Ils renferment tous la notion de bien et incitent à le suivre, et c'est pour cela qu'on y relève la réponse à leur parole: "Nous croyons à ce qu'on nous a fait descendre à nous".

Cependant quiconque ne confirme pas ce qui est en parfait accord avec la Thora, ne la confirme pas pour autant.

"Dis: "Pourquoi donc avez-vous tué auparavant les prophètes d'Allah, si vous étiez croyants?" Ordre est donné au prophète (P. et B. d'Allah s/l.) de leur dire celà pour les reprimander pour avoir tué les prophètes tout en prétendant la croyance à la Thora, alors que celle-ci ne le tolère pas.

Leur attachement aux mythes de la magie.
Question n°19:

Il était de leur propre intérêt de chercher la compensation du Livre Saint du Seigneur, par les livres de la magie; comme l'a dit Allah, le Tout haut, dans la sourate "la vache" – Versets 101 et 102:

"Et quand leur vint d'Allah un messager confirmant ce qu'il y avait déjà avec eux, certains à qui le Livre avait été donné, jetèrent derrière leur dos le Livre d'Allah comme s'ils ne savaient pas!

Et ils suivirent ce que les diables racontent contre le règne de Solayman. Alors que Solayman n'a jamais été mécréant mais bien les diables: ils enseignent aux gens la magie ainsi que ce qui est descendu aux deux anges Harout et Marout, à Babylone; mais ceux-ci n'enseignaient rien à personne, qu'ils n'aient dit d'abord: "Nous ne sommes rien qu'une tentation: ne sois pas mécréants"; ils apprennent auprès d'eux ce qui sème la désunion entre l'homme et son épouse. Or ils ne sont capables de nuire à personne qu'avec la permission d'Allah. Et les gens apprennent ce qui leur nuit et ne leur est pas profitable. Et ils savent, très certainement, qui celui qui acquiert [ce pouvoir] n'aura aucune part dans l'au-delà. Certes, quelle détestable marchandise pour laquelle ils ont vendu leurs âmes! Si seulement ils savaient!"

La référence à ces versets est très connue, dans les ouvrages d'explication du Coran. Cette caractéristique païenne existe encore de nos jours, chez beaucoup de gens, surtout chez ceux qui se réclament des gens de vertu, alors qu'ils en sont très loin. Ceux-ci donc qui s'exercent à la magie, telle le charme des serpents, la géomancie, la pénétration dans le feu, ainsi de suite, parmi les agissements que la législation incite à rendre vains. Ils ont donc tourné le dos, et renié le Livre du Seigneur pour suivre ce que leur ont jeté leurs diables, et prétendre qu'il s'agit-là d'actes bénis. Or les actions bénies n'émanent jamais d'un immoral, et l'immoralité de ceux qui s'adonnent à des actes pareils, est absolument évidente, car ils font de leur religion un jeu et une distraction. Leur example est formulé par Allah, le Très haut, dans la sourate la caverne – Verset 104:

"Ceux dont l'effort, dans la vie présente, s'est égare, alors qu'ils s'imaginent faire le bien."

La Contraction de leur appartenance.
Question n°20:

Ils font preuve, dans leur généalogie, d'une contradiction flagrante, en se réclamant de l'islam et de la descendance d'Ibrahim, Paix sur lui, alors qu'en fait, ils délaissent sa guidée et ils se joignent à d'autres.

Le détournement des textes, de leurs significations.
Question n°21:

Il s'agit là, de l'altération réfléchie de la parole du Seigneur après avoir su sa véritable signification. En cette époque combien de leurs semblables, voit-on, qui détournent les textes et les interprètent selon leurs désirs et leurs passions.

L'altération des livres de la religion.
Question n°22:

C'est la dénaturation par les savants des livres révélés. Allah, le Tout-haut a dit dans la sourate "la vache" – Versets 78 et 79:

"Et il y a parmi eux des illettrés qui ne savent rien du Livre hormis des prétentions et ils ne font que des conjectures. Malheur, donc, à ceux qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit! – Malheur à eux, donc, à cause de ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux à cause de ce qu'ils en profitent!"

Celui qui considère, en cette époque, coment les juges jonglent avec les jugements, et interprétent les textes selon leur propres désirs, par la déformation de la vérité et son invalidation, moyennant quelque corruption, etc. . . découvre une mer sans rivages. Il en est de même pour certains innovateurs, ainsi que ceux qui exagèrent "le culte" des morts dans les tombes, dont le cas a été précisé ailleurs.

L'abandon de la guidée de la religion, et l'adoption de ce qui lui contrevient.

Question n°23:

C'est la question la plus étonnante parmi les caractères étudiés, à savoir la plus forte hostilité déclarée envers la religion à laquelle ils appartenaient, et leur loyalisme total à la lignée des mécréants qui s'en étaient écartés. Et lorsque le prophète (P. et B. d'Allah s/l.), est venu à eux, avec la religion de Moïse, ils ont préféré suivre les livres de la magie et pratiquer ainsi le culte de Pharaon et des siens. Les exemples de ceux-ci, dans la nation islamique, sont nombreux, beaucoup ont fui la Sunnah (tradition du prophète), se sont rendus hostiles à elle, et ont soutenu les paroles des philosophes et leurs théories.

La mécréance à l'égard de la vérité détenue par autrui.

Question n°24:

Lorsque les païens se sont divisés, chaque secte parmi eux n'admettait que la vérité approuvée par les membres de leur clan et mécroyait toute vérité détenue par les autres. Allah, le Tout-haut, a dit dans la sourate "la vache" – Verset 113:

"Et les Juifs disent: "Les Chrétiens ne tiennent sur rien"; et les Chrétiens disent: "Les Juifs ne tiennent sur rien", alors qu'ils lisent le Livre! De même ceux qui ne savent rien tiennent un langage semblable au leur. Eh bien, Allah jugera sur ce quoi ils s'opposent, au Jour de la Résurrection."

C'est là, sans doute, une des caractéristiques du paganisme, qu'on relève de nos jours chez de nombreuses gens, qui n'admettent que leur propre vérité; surtout les adeptes des doctrines qui considèrent qu'ils sont les seuls à pratiquer la religion comme il se doit, à l'exclusion des autres; et chaque partie pavoise de ce qu'elle détient, comme l'illustrent ces paroles du poête: "Tous prétendent avoir "rencontré" Leilâ, Laylâ, Et Leilâ ne leur admet point celà."

Il est plus raisonnable de considérer la preuve; car ce qui est basé sur la preuve est bien la vérité digne d'être acceptée, tandis que ce qui n'est fondé ni sur des faits ni sur la preuve évidente ne peut qu'être rejeté. N'importe quelle parole, peut être, prise en considération ou bien être refusée, sauf celle qui provient de celui que le Seigneur a choisi pour faire parvenir Son message.

La prétention de chaque secte de détenir la vérité, en exclusivité.

Question n°25:

Lorsqu'ils ont entendu sa parole (P. et B. d'Allah s/l.) dans son hadith à propos des sectes: "Ma nation sera divisée en 73 sectes, toutes à châtier par le feu, à l'exception d'une seule!" Chacune des sectes avait alors prétendu être celle qui sera

sauvée, conformément à ce qu'Allah, le Tout haut, a dit à propos des Juifs et des Nazaréens dans la sourate "la vache" – Verset 113:

"Et les Juifs disent: "Les Chrétiens ne tiennent sur rien"; et les Chrétiens disent: "Les Juifs ne tiennent sur rien","

Le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) avait pourtant précisé, à la fin du hadith, la secte qui sera sauvée: "Ce sont ceux qui seront sur ma guidée et la guidée de mes compagnons". Allah, le Tout haut, en guise de réponse dans la sourate "la vache" – Versets 111 et 112 a dit:

"Et ils ont dit: "Nul n'entrera au Paradis que Juifs ou Chrétiens". Voilà leurs chimères. – Dis: "Donnez votre preuve, si vous êtes véridiques".
Non, mais quiconque soumet à Allah son être tout en faisant le bien, aura sa rétribution auprès de son Seigneur. Pour eux, nulle crainte, et ils ne seront point attristés."

Ce qui démontre bien qu'ils n'avaient aucune preuve de la véracité de leur prédiction, et c'est bien là la preuve qui infirme leur parole: Aboul 'Abbas Takiyouddine a parlé du hadith des sectes dans son ouvrage "La voie de la Sunnah" de façon suffisamment détaillée. "Arrâfidhî[1] l'a cité pour affirmer la droiture à sa doctrine et pour invalider celle des adeptes de la Sunnah; (à consulter au besoin[2]).

---

(1) "Arrafidhi; celui qui s'oppose à la pensée sunnite.
(2) L'ouvrage institulé "La voie de la Sunnah" est agrémenté par de précieux commentaires à propos de ce qui en était résumé par Al-Hâfedh Adhahabî qu'il a appelé "Précis de la voie de la modération". Edité en 1374. (H).

Le reniement de ce qu'ils avaient admis comme étant de leur religion.

Question n°26:

Ils ont renié ce qu'ils avaient admis comme faisant partie de leur religion, tel le grand pélerinage à la Maison du Seigneur. Ils pratiquaient leur culte tout en reniant ce rite, et en reconnaissant à la fois qu'il en fait partie. Ainsi que l'a dit le Tout haut, dans la sourate "la vache" – Verset 125:

> "[Et rappelle-toi], quand nous fîmes de la Maison un lieu de visite et un asile pour les gens – Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Abraham se tint debout"

jusqu'à ce qu'il ait dit dans les versets 130 à 132:

> "Qui donc aura en aversion la religion d'Abraham, sinon celui qui sème son âme dans la sottise? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien.
> Quand son Seigneur lui avait dit: "Soumets-toi", il dit: "Je me soumets au Seigneur de l'Univers".
> Et c'est ce qu'Abraham recommanda à ses fils, de même que Jacob: "Ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion: ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis"! (à Allah)."

On estime que le motif de descente de l'expression "Qui donc aura en aversion. . ." etc. . ., était ce qu'on rapportait que 'Abdoullahi Ibnou Salâm a appelé ses deux neveux Salamah et Mouhâjar à adopter l'Islam en disant: "Vous savez déjà que le Seigneur Tout haut dans la Thora a dit: j'enverrai parmi les fils d'Ismaël un prophète nommé Ahmad. Quicon-

que y croit sera sage et bien guidé, et celui qui ne croit pas en lui sera maudit.

Dès lors, Salamah se convertit à l'Islam alors que Mouhajer le refusa et le verset fut révélé.

Le découvrement flagrant des parties intimes.
Question n°27:

Est le fait de laisser les parties intimes du corps découvertes de façon flagrante. Le Seigneur, Tout Haut a dit dans la sourate "Al-Araf" - Versets 28 et 29:

> "et quand ceux-ci commettent une turpitude, ils disent: "C'est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah." Dis: "[Non,] Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas?" Dis: "Mon Seigneur a commandé l'équité. Que votre prosternation soit exclusivement pour Lui. Et invoquez-Le, sincère dans votre culte. De même qu'Il vous a créés, vous retournerez à Lui."

Certains expliquent la turpitude ici, par l'acte extrêmement abhorré, celui de l'adoration des idoles, par le découvrement des parties intimes du corps au cours de la procession autour de la Kaâbah et par des agissements semblables.

"Al Farrâou" estime que cette expression vise exclusivement le découvrement du sexe. Dans ce verset il y a une expression sous entendue: ce qui revient à dire: Quand ils commettaient une turpitude, et qu'on tentait de la leur interdire, ils disaient: nous y avons trouvé nos ancêtres et c'est Dieu qui nous l'a commandée d'où l'imitation des ancêtres, et

la calomnie sur Dieu. Il était de la tradition des "Homs" de ne pas sortir, en période de pélerinage, vers Arafat, mais de se contenter de stationner à Muzdalifah. Ils ne mangeaient ni beurre ni fromage, ils n'attachaient ni chèvre ni vache; ils ne filaient ni laine, ni poils de chameau et ne pénétraient pas sous les tentes.

Ils s'abritaient sous des coupoles rouges pendant les mois sacrés; par la suite, ils ont obligé tous les arabes à se défaire de leurs provisions habituelles quand ils pénétraient en zone sacrée et à quitter leurs vêtements spécifiques à la zone sacrée; pour cela il fallait soit en acheter; soit en emprunter ou les recevoir en cadeau, faute de quoi ils devaient s'avancer complètement déshabillés et faire la procession autour de la Maison dans cette tenue. Ils obligeaient les femmes arabes à agir de même; alors qu'habituellement la femme faisait sa procession dans un habit échancré aux jabmes et par derrière.

Une femme a dit, (il s'agit de Dhaba'a Bint'Amer Ibn Sa'asaata,) en faisant sa procession autour de la Maison: "Aujourd'hui il en apparait un partie ou le tout – et ce qui en parait, je ne l'autoriserai pas."

Ils ont chargé les arabes de procéder au déferlement à partir de Muzdalifah, alors qu'auparavant ils le faisaient de Arafat. Ainsi que d'autres "manies" qu'ils se sont fabriquées et rendues légitimes, sans que cela ne soit autorisé par le Seigneur; et le comble est qu'ils prétendaient obéir à la loi de leur père Abraham (Paix sur lui). Tout cela n'était bien sûr que la conséquence de leur paganisme.

La plupart de ceux qui appartiennent à l'Islam, aujourd'hui, ont innové dans la religion ce que le Seigneur n'a pas permis:

Certains d'entre eux font, des instruments de musique, et des moyens de distraction, une forme d'adoration qu'ils pratiquent dans les mosquées et les lieux de prières. D'autres font la procession autour des tombes, du déplacement vers ces lieux, et des voeux, leur adoration la plus fidèle, et leur acte de rapprochement le plus méritoire.

D'autres ont crée la congrégation, l'ordre religieux et les ruses diaboliques, prétendant qu'ils étaient sur le sentier des ascètes et sur le chemin des adorateurs, alors que leur but suprême était de satisfaire leurs désirs bestiaux et de réussir à jouir des plaisirs dans ce bas-monde. Il existe bien d'autres cas très longs à citer et sans signification logique.

Nous nous contenterons de dire: "Au créditeur du jour de la résurrection nous nous dirigeons, et c'est chez le Seigneur que se rencontrent les adversaires."

La pratique du culte tout en interdisant les choses licites.
Question n°28:

Ils pratiquaient leur culte en s'interdisant les choses licites. Le Seigneur leur a refusé cela par Sa parole dans la sourate "Al-A'raf" – Versets 31 à 33:

"Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salat portez votre parure (vos habits). Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès.
Dis: "Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures?" Dis: "Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie, et

exclusivement à eux au Jour de la Résurrection." Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les gens qui savent.
Dis: "Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés), tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas."

Le sens de ces versets: "Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salât portez votre parure" c'est-à-dire vos vêtements qui cachent les parties intimes de votre corps lors de votre procession (autour de la Kaâbah) et à chaque office de prière. La cause de la révélation le fait que certains bédouins faisaient la procession autour de la Maison, complètement déshabillés, au point que la femme, s'accrochait des rubans autour de sa taille, pour se cacher les parties sexuelles et disait:

"Aujourd'hui il en apparait une partie ou le tout, Et ce qui en apparait, je ne le permettrai pas".

Alors, le Seigneur Tout Haut a fait descendre ce verset: "Et mangez et Buvez". Al-kalbî a dit: à l'époque de l'anté-islam les gens mangeaient sans excès, ils ne mangeaient pas de mets gras les jours du pélerinage, pour encore mieux Le glorifier.

Alors les musulmans ont dit: "O Envoyé d'Allah! Nous sommes plus dignes d'une telle pratique. Aussitôt le Seigneur, Tout Haut, a révélé le verset à travers lequel il y a lieu de noter la pertinence de la citation de la nourriture et de la boisson: "et ne commetez pas d'excès." par l'interdiction des choses licites, et cela est conforme au motif de la descente:

"Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès." bien au contraire Il les déteste et désapprouve leurs agissements.

"Dis qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses esclaves" parmi les vêtements et tout ce dont on se pare et qu'Il a créé pour qu'ils en tirent profit comme les habits en produits d'origine végétale tel le coton, le lin (chanvre) ou d'origine animale comme la soie et la laine.

"Ainsi que les bonnes nourritures?" c'est-à-dire les plus délicieuses – licites dit-on – d'entre les nourritures et les boissons, comme la viande de mouton, sa graisse et son lait.

"Dis: "Elles sont destinées a ceux qui ont la foi dans cette vie," c'est-à-dire, essentiellement pour eux, comme preuve de leur faveur auprès du Seigneur le Tout Haut; Quant aux mécréants qui s'associent à eux dans celà, ce n'est que par le fait d'en faire autant et aucune autre faveur ne leur est accordée: pas d'équivoque donc, quant à l'exclusivité.

"exclusivement à eux au jour de la Résurrection", c'est-à-dire sans que d'autres ne s'associent à eux.

"Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les gens qui savent." c'est-à-dire de la façon dont nous avons détaillé cette loi, nous précisons la plupart des lois pour celui qui sait accéder aux sens limpides qu'elles contiennent.

"Dis: "Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés)." ce sont les désobéissances dont la répugnance est croissante, y compris ce qui a trait au sexe.

"tant apparentes que sacrètes", c'est-à-dire ce qui en est apparent, comme ce qui en est secret, allusion faite à

l'adultère flagrant et l'adultère secret, car les gens répugnaient à faire le premier et commettaient sans gêne le second; alors ordre absolu leur a été donné pour ne plus s'adonner ni à l'un ni à l'autre.

Selon "Monjâhid", "tant apparentes" désigne le nu flagrant lors de la procession, et "que secrètes" c'est l'adultère. Certains ont dit: le premier, c'est la procession des hommes nus pendant le jour, et le second c'est la procession des femmes déshabillées, la nuit.

"Et le péché" signifie tout ce qui y mène et essentiellement la médisance, et tout ce qui conduit aux turpitudes.

D'autres ont estimé que le "Péché" signifiait l'alcool, en accord avec les linguistes, et en se référant à cette parole du poête:

- l'Envoyé d'Allah nous a interdit d'approcher l'adultère et de boire "le péché" qui engendre le fardeau (les fautes); et la parole d'un autre:
- "J'ai bu "le péché" au point de perdre ma conscience. Ainsi le péché s'empare des esprits."

"l'agression sans droit", c'est la prévarication et l'empiètement sur les droits des gens, cela a été cité isolément, compte tenu de la généralisation dans ce qui précède ou de son appartenance au domaine des turpitudes rigoureusement réprimées.

"Et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas." par le biais du blasphème dans Ses attributs et de la calomnie sur

Lui, telle leur parole citée dans la sourate "Al-A'raf" – Verset 28:

"et prescrite par Allah"

Il est évident qui les mystiques de notre époque sont dans cette situation païenne, car ils se sont interdit la parure autorisée par le Seigneur, et les excellentes nourritures, pour faire croire aux autres qu'ils sont plus vertueux. Puis ils se sont inventé des pratiques spécifiques telles que l'isolement, les sports et autres rites concernant la nourriture, l'habillement et la plupart des affaires du quotidien, ignorant que par là ils s'engagent dans la voie des peuples dont l'effort s'est égaré dans ce bas-monde, alors qu'ils croyaient bien faire.

Le blasphème dans les noms du Seigneur, pureté à Lui, et dans Ses attributs.

Question n°29:

C'est le blasphème dans Ses noms et Ses attributs. Le Seigneur, pureté à Lui, a dit dans la sourate "Al-A'raf" – Verset 180:

"C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez-Le par ces noms et laissez ceux qui profanent Ses noms: ils seront retribués pour ce qu'ils ont fait."

L'explication de ce verset: "C'est à Allah qu'appartiennent les Noms les plus beaux" est l'avertissement des croyants, quant à la façon de Son rappel, qu'Il soit exalté, et la manière d'agir avec ceux qui ne sont pas assidus à celà et qui en sont distraits, pureté à Lui, ignorant ce qu'Il mérite, par suite de leur inconscience totale et de leur égarement malheureux.

"Invoquez-le par ces noms" soit dans le sens de l'appel, la dénomination, comme l'on dit: Je l'ai appelé Zayd ou Yazîd, pour dire je l'ai nommé, ou bien dans le sens de l'invocation et du rappel tel que l'on dit: J'ai appelé Zayd, c'est-à-dire "interpelé".

"et laissez ceux qui profanent Ses noms", c'est-à-dire qui se détournent et s'écartent de la vérité, vers ce qui est vain: on dit de quelqu'un: Il a "blasphémé" lorsqu'il s'est écarté du but visé et de la droiture. . .

Le blasphème dans Ses noms, pureté à Lui, consiste à Le nommer par ce dont Il n'a pas décrété, ou bien par ce qui laisse entendre un sens déficient: Comme c'était le cas chez les bédouins qui disaient: "O père des générosités. . . O celui dont le visage est blanc. . . etc.?" On entend par "délaissement de ce qui est recommandé, le fait d'éviter d'en faire et par "Ses noms", les dénominations qu'il lui ont attribuées, qu'Il soit élevé, et non Ses véritables beaux noms.

Le Seigneur Très Haut a dit dans la sourate "le tonnerre" – Verset 30:

> "Ainsi Nous t'envoyons dans une communauté – que d'autres communautés ont précédée – pour que tu leur récites ce que Nous te révélons [le Coran], cependant qu'ils ne croient pas au Tout Miséricordieux. Dis: "C'est Lui mon Seigneur. Pas d'autre divinité à part Lui. En Lui je place ma confiance. Et à Lui je me repens."

D'après Koutâdah, Ibnou Jourayj et Moukâtel, le verset fut révélé au sujet des païens de la Mecque, lorsqu'ils ont vu le traité du pacte de Houdaybiyah, dans lequel Aly, qu'Allah

soit satisfait de lui, a écrit: "Au nom d'Allah le Très miséricordieux, le Tout miséricordieux", alors Souhayl Ibnou'Amr dit: Nous ne connaissons de très miséricordieux que Moussaylimah".

Certains on dit: Abou-Jahl a entendu la parole de l'envoyé d'Allah, (P. et B. d'Allah s/l.): "O Allah, O le Très miséricordieux!" Alors il dit: "Mohammed nous interdit l'adoration de plusieurs dieux, alors qu'il en adore deux." Le verset fut aussitôt révélé.

Et selon certains, lorsqu'on a dit aux mécréants de Koraïch: "prosternez-vous pour le très miséricordieux", ils dirent: "Qu'est ce que le très miséricordieux?" et le verset fut alors révélé en réponse à leur question? Certains estiment que d'autres circonstances, qu'il serait long d'énumérer, ont été à l'origine de ce verset.

Le Seigneur, Tout Haut a dit:

"Ils diront à leurs peaux: "Pourquoi avez-vous témoigné contre nous?" Elles diront: "C'est Allah qui nous a fait parler, Lui qui fait parler toute chose. C'est Lui qui vous a créés une première fois et c'est vers Lui que vous serez retournés".
Vous ne pouviez vous cacher au point que ni vote ouïe, ni vos yeux et ni vos peaux ne puissent témoigner contre vous. Mais vous pensiez qu'Allah ne savait pas beaucoup de ce que vous faisiez.
Et c'est cette pensée que vous avez eue de votre Seigneur, qui vous a ruinés, de sorte que vous êtes devenus du nombre des perdants."

Sourate “les versets détaillés” – Versets 21 à 23.

Dans ce verset, on relève l’information que les païens blasphèmaient dans les attributs d’Allah, comme ils le faisaient dans Ses noms, qu’Il soit exalté.

Ahmad, Al Bokhârŷ, Muslim, At-tirmidhŷ, An-Nassâ-ŷ et Jamâ’a rapportent que Ibnou Mass’oûd a dit: “alors que j’étais appuyé contre les rideaux de la Kâabah, un trio vint, formé d’un homme de Koraîch et de deux de Thakif – ou de deux hommes de Koraîch et d’un homme de Thakif – opulents et ventrus, mais non perspicaces; ils ont parlé de choses que je n’ai pas entendues puis l’un d’eux a dit: “Vous pensez que le Seigneur entend nos paroles que voici?” L’autre a dit: “Si nous élevons la voix, il nous entendra, sinon Il n’entendra pas”. Alors le troisième a dit: “s’Il en entend une partie, Il entend le tout!” Ensuite, J’ai rapporté cette conversation au prophète (P. et B. d’Allah s/l.). Alors le Seigneur Tout Haut a révélé:

> “Vous ne pouviez vous cacher au point que ni votre ouïe, ni vos yeux et ni vos peaux ne puissent témoigner contre vous. Mais vous pensiez qu’Allah ne savait pas beaucoup de ce que vous faisiez.” etc.

Ceci, donc, est le blasphème dans les qualificatifs attribués au Seigneur et l’on sait que la plupart des théologiens qui en parlent, sont dans une situation de blasphème à l’égard des noms et des attributs, pire que celle qu’ont connue les païens, du fait qu’ils aient assigné au Seigneur des noms inventés n’ayant aucun fondement.

Il y en a qui disaient: Allah n’a pas d’attributs dépendants

de Lui, et d'autres disaient: Ses attributs ne sont pas relatifs à Son entité. Certains disaient: Ses attributs sont distincts de Lui-même; et aussi: Certes le Seigneur n'a pas parlé par le moyen des livres saints qu'Il a fait descendre, ils ont démontré qu'il s'agit là de la parole spirituelle, et qu'Il n'a conversé avec aucun de Ses messagers apôtres. . .

Ainsi que d'autres formes de blasphèmes dont ils ont bourré leurs livres, qu'ils emplissaient de chimères. Ils ont cru que le verset concernait les païens uniquement, sans savoir qu'ils étaient aussi concernés par sa généralité.

Quiconque alors, doté par le Seigneur Très Haut, de clairvoyance, et d'un coeur illuminé, refuse de fonder sa foi sur le contenu des livres de ces sectes et se doit de recevoir la connaissance de Son Seigneur par le biais des livres des pieux devanciers, contenant des textes issus du Livre Saint et de la Sunnah.

L'attribution des imperfections au Seigneur, pureté à Lui.
Question n°30:

Est l'attribution des imperfections au Seigneur, pureté à Lui, tel l'enfant et le besoin d'en avoir, car les Nazaréens disaient: "Le Messie est le fils du Seigneur", et une secte parmi les arabes disait: "Les anges sont les filles d'Allah". Un certain nombre de philosophes ont parlé de l'enfantement spirituel. Nombreux étaient les Juifs qui disaient "Al'Ouzaîr" est le fils du Seigneur, etc. . .

Cependant, le Seigneur S'est déjà innocenté de tout celà et l'a renié par Sa parole, Tout Haut, dans la sourate (le monothéisme pur) –

"Dis: "Il est Allah, Unique.
Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons.
Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus.
Et nul n'est égal à Lui."

et dans la sourate "les rangés" - Versets 151 et 152:

"Certes, ils disent dans leur mensonge:
"Allah a engendré"; mais ce sont certainement des menteurs!"

et dans la sourate "les bestiaux" - Versets 100-101:

"Et ils ont désigné des associés à Allah: les djinns, alors que c'est Lui qui les a créés. Et ils Lui ont inventé, dans leur ignorance, des fils et des filles, Gloire à Lui! Il transcende tout ce qu'ils lui attribuent.
Créateur des cieux et de la terre. Comment aurait-Il un enfant, quand Il n'a pas de compagne? C'est Lui qui a tout créé, et Il est Omniscient."

Ceci englobe toutes sortes d'attributs qu'on a cités à ce sujet chez certains peuples, ainsi que la négation de l'engendrement qui s'étend à toutes sortes d'adoption, conformément à la parole du Seigneur, le Très Haut, dans la sourate "la table servie" - Verset 18:

"Les Juifs et les Chrétiens ont dit: "Nous sommes le fils d'Allah et Ses préférés." Dis: "Pourquoi donc vous châtie-t-Il pour vos péches?" En fait, vous êtes des êtres humains d'entre ceux qu'Il a créés. Il pardonne à qui Il veut et Il châtie qui Il veut. Et à Allah seul appartient la royauté des cieux et de la terre et de ce qui se trouve entre les deux. Et c'est vers Lui que sera la destination finale."

As-souddî a dit: On dirait que le Seigneur, Très Haut, a révélé à Israël que "tes fils sont certes semblables à tous les autres. Je les ferai entrer dans le feu où ils demeureront quarante jours pour qu'il les purifie et qu'il absorbe leurs fautes, puis un crieur appellera: "Faites sortir tout circoncis d'entre les fils d'Israël."

Le Seigneur Très Haut, a déjà dit dans la sourate "les croyants" - Verset 91:

"Allah ne S'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec Lui;"

Ils dit dans la sourate "Le voyage nocturne" - Verset 111:

"Et dis: "Louange à Allah qui ne S'est jamais attribué d'enfant, qui n'a point d'associé en la royauté et qui n'a jamais eu de protecteur de l'humiliation."

Et dans la sourate "le discernement" - Versets 1 et 2:

"Qu'on exalte la Bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de Discernement sur Son serviteur, afin qu'il soit un avertisseur à l'univers.
Celui à qui appartient la royauté des cieux et de la terre, qui ne S'est point attribué d'enfant, qui n'a point d'associé en Sa royauté et qui a créé toute chose en lui donnant ses justes proportions."

Dans la sourate "les prophètes" - Versets 26 à 29:

"Et ils disent: "Le Tout Miséricordieux s'est donné un enfant". Pureté à Lui! Mais ce sont plutôt des serviteurs honorés.

Ils ne devancent pas Son Commandement et agissent selon Ses ordres.
Il sait ce qui est devant eux et ce qui derrière eux. Et ils n'intercèdent qu'en faveur de ceux qu'Il a agréés [tout en étant] pénétrés de Sa crainte.
Et quiconque d'entre eux dirait: "Je suis une divinité en dehors de Lui". Nous le rétribuerons de l'Enfer. C'est ainsi que Nous rétribuons les injustes."

Il a dit, pureté à Lui, dans la sourate "les abeilles" – Versets 51 à 57:

"Allah dit: "Ne prenez pas deux divinités. Il n'est qu'un Dieu unique. Donc, ne craignez que Moi".
C'est à Lui qu'appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre; c'est à Lui que l'obéissance perpétuelle est due."

jusqu'à Sa parole:

"Et ils assignent une partie [des biens] que Nous leur avons attribués à (des idoles) qu'ils ne connaissent pas."

et à Sa parole:

"Et ils assignent à Allah des filles. Gloire et pureté à Lui! Et à eux-mêmes, cependant, (ils assignent) ce qu'ils désirent (des fils)."

Le Tout Haut a dit dans la sourate "le voyage nocturne" – Versets 39 à 42:

"N'assigne donc pas à Allah d'autre divinité, sinon tu seras jeté dans l'Enfer, blâme et repoussé.
Votre Seigner, aurait-Il réservé exclusivement pour vous des fils, et Lui, aurait-Il pris pour Lui des filles parmi les

Anges? Vous prononcez là une parole monstrueuse.
Très certainement Nous avons exposé [tout ceci] dans ce Coran afin que [les gens] réfléchissent. Mais cela ne fait qu'augmenter leur répulsion.
Dis: "S'il y avait des divinités avec Lui, comme ils le disent, elles auraient alors cherché un chemin [pour atteindre] le Détenteur du Trône."

et Il a dit dans la sourate "les rangés" – Versets 149 à 163:

"Pose-leur donc la question: "Ton Seigneur aurait-Il des filles et eux des fils?
Ou bien avons-Nous créé des Anges de sexe féminin, et en sont-ils témoins?".
Certes, ils disent dans leur mensonge:
"Allah a engendré"; mais ce sont certainement des menteurs!
Aurait-Il choisi des filles de préférence à des fils?
Qu'avez-vous donc à juger ainsi?
Ne réfléchissez-vous donc pas?
Ou avez-vous un argument évident?
Apportez donc votre Livre si vous êtes véridiques!"
Et ils ont établi entre Lui et les djinns une parenté, alors que les djinns savent bien qu'ils [les mécréants] vont être emmenés (pour le châtiment).
Gloire à Allah. Il est au-dessus de ce qu'ils décrivent!
Exception faite des serviteurs élus d'Allah.
En vérité, vous et tout ce que vous adorez,
ne pourrez tenter [personne],
excepté celui qui sera brûlé dans la Fournaise."

Et Il a dit dans la sourate "l'étoile" – Versets 19 à 27:

"Que vous en semble [des divinités], *Lat et Uzza,*
ainsi que *Manat,* cette troisième autre?
Sera-ce à vous le garçon et à Lui la fille?
Que voilà donc un partage injuste!
Ce ne sont que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres. Allah n'a fait descendre aucune preuve à leur sujet. Ils ne suivent que la conjecture et les passions de [leurs] âmes, alors que la guidée leur est venue de leur Seigneur."

jusqu'à Sa parole:

"Ceux qui ne croient pas en l'au-delà donnent aux Anges des noms de femmes,"

Le Tout Haut a dit dans la sourate "l'ornement" – Verset 15:

"Et ils Lui firent de Ses serviteurs une partie [de Lui-Même]."

Certains commentateurs ont dit "une partie", c'est-à-dire: une part, un peu; d'autres ont dit: Ils ont assigné au Seigneur une part des enfants. D'après Quoutâdah et Moukâtel cela veut dire: égalité; chacune des explications est juste. Vraiment, ils Lui assignent un fils, or le fils ressemble à son père. Pour celà, Il a dit dans la sourate "l'ornement" – Verset 17:

"Or, quand on annonce à l'un d'eux (la naissance) d'une semblable de ce qu'il attribue au Tout Miséricordieux, son visage s'assombrit d'un chagrin profond."

C'est-à-dire: les filles, comme Il l'a exprimé dans l'autre Verset 58 dans la sourate "les abeilles":

"Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux une fille, son visage s'assombrit et une rage profonde [l'envahit]."

Ils ont donc assigné un pareil au Très miséricordieux, et de Ses esclaves, une parcelle de Lui-même, car certes l'enfant est une partie de son père. Le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) a dit: "Vraiment Fâtimah est une partie de moi-même." Dans la sourate "les bestiaux" – Verset 100, le Seigneur a dit:

"Et ils ont désigné des associés à Allah: les djinns, alors que c'est Lui qui les a créés. Et ils Lui ont inventé, dans leur ignorance, des fils et des filles, Gloire à Lui!"

Al-Kalbî a dit: Ce verset a été révélé au sujet des faux dévots qui disaient: "Certes le Seigneur et Satan sont deux associés: Allah est le créateur de la lumière, des gens et des animaux, Satan est le créateur de l'obscurité, des animaux féroces, des serpents et des scorpions."

Quant à Sa parole:

"Et ils ont établi entre Lui et les djinns une parenté."

ils s'agit de ce qu'ils disaient que les anges sont des filles de Dieu; et les anges sont dénommés "djinns" à cause de leur invisibilité, de l'avis de Moujâhid et Koutâdah.

On dit aussi qu'il s'agit d'une section d'anges appelés "djinns" dont Satan fait partie: ce sont les filles de Dieu.

Al-Kalbî a ajouté: "Ils disaient, qu'ils soient maudits, que ce sont plutôt des graines d'où jaillissent des anges."

Et Sa parole Tout Elevé: "Et ils Lui ont inventé, dans leur ignorance, des fils et des filles. Gloire à Lui." Certains

l'expliquent ainsi: Il s'agit des mécréants d'entre les arabes qui disaient: les anges et les idoles sont les filles de Dieu. Les Juifs disaient: Ouzaîr est le fils de Dieu. Et ceux parmi les arabes, qui disaient que les anges étaient les filles de Dieu et ce qu'on rapporte d'eux que le Seigneur aurait une généalogie avec les djinns qui lui auraient enfanté les anges; le Seigneur a nié catégoriquement l'existence de cela, par l'abstention d'avoir une compagne, et de donner lieu à l'engendrement d'une part de Lui-même, pureté à Lui, car Il est l'Absolu.

Et l'expression: "Quand il n'a pas de compagne" est énoncée pour signifier que l'enfantement n'a lieu qu'au moyen des deux ascendants, qu'il s'agisse de l'apparition de l'individu – dénommée aussi "l'essence" – ou de l'engendrement des signes et des caractères. On affirme qu'il n'y a engendrement des essences que par la séparation d'une partie du père mais si celui-ci s'abstient d'avoir une compagne il s'abstient également de s'attribuer un enfant. Or ils savaient déjà qu'Il n'avait pas de compagne ni parmi les anges ni parmi les djinns ni les humains. Personne ne disait qu'Il avait une compagne? Ceci est la preuve même qui infirme leur parole.

Tout ce qu'on rapporte des mécréants parmi les arabes qu'Allah aurait une généalogie avec les djinns reste à prouver.

Si cela avait été vraiment dit il serait à renier pour plusieurs raisons déjà citées. Il en est de même pour la parole des Nazaréens qui disaient que "le Messie était le fils de Dieu" et celle des Juifs qui prétendaient que "Ouzaîr était le fils de Dieu."

Tous ces dires ont été récusés par Allah, pureté à Lui. Le mot de la fin, à ce propos, se trouve dans le livre "La réponse

adéquate à celui qui a altéré la religion du Messie" et dans l'explication de la sourate "la purete" ainsi que dans d'autres ouvrages conçus par le Cheîk de l'Islam Takiyouddine, que le Seigneur honore son âme de sainteté.

L'exemption de l'être créé de ce qu'ils attribuaient au créateur.
Question n°31:

Est le fait d'exempter la créature, quant à ce qu'ils avaient attribué au créateur, telle l'exemption de leurs moines du fait de s'assigner une épouse et des enfants. Car ils disaient: Ceux qui désirent accéder à la perfection comme les moines et leurs semblables doivent s'empêcher de se souiller par la jouissance avec les femmes, à l'exemple du Messie, paix sur lui.

Il y a lieu de considérer ici la simplicité de leur pensée et ce vers quoi les conduisait leur égarement, au point de désapprouver en son mariage notre maître et guide Mohammed, (P. et B. d'Allah s/l.). O combien sont beaux ces vers dits par Al Fâroukî[1] en guise de réponse à certains moines des Nazaréens:

"Dis à celui qui veut imiter le modèle des moines:
Toi qui prétends que le mariage est une imperfection pour celui que le Seigneur a préservé des défauts; aurais-tu oublié avoir affirmé" "le mariage du Seigneur à Marie?", aurais-tu oublié la prétention de chaque Nazaréen qui croit au triumvirat (le père, le fils et le saint-esprit)?"

On sait aussi que certains parmi les arabes, bien qu'ils disaient que les anges étaient les filles du Seigneur, ils avaient

---

(1) Il s'agit de 'Abdelbaki Al'Amri, un poète du 13ème siècle de l'Hégire.

honte d'en avoir et avaient institué leur enterrement vives pour s'en débarasser Ils attribuaient donc au Seigneur ce qu'ils détestaient eux-mêmes. Cela signifie que ces paroles et leurs semblables relèvent de l'ignorance totale de ce qu'ont apporté les apôtres et sont le témoignage d'un manque du sagesse, et de discernement, car les personnes clairvoyantes et averties ne se laissent guère envahir par de pareilles défaillances. Que le Seigneur nous fasse réussir!

Leur non croyance à la création.

Question n°32:

Est qu'ils prétendaient que ce monde n'avait pas de créateur, à l'avaient dit Pharaon et les siens, lorsqu'il disait à son peuple ces paroles, rapportées dans la sourate "le récit" - Verset 38:

"je ne connais pas de divinité pour vous, autre que moi," etc. . .

Les stupidités blasphématoires pareilles existent à toute époque et les jeunes de ces temps-ci, dans leur majorité encore, ont cette conviction vaine. Pourtant, s'ils considérent les choses objectivement et avec réflexion, ils sauront que tout être existant dans ce monde constitue le signe même qui révèle son créateur qui lui a permis de voir le jour.

"Dans toute chose, il possède un signe qui indique qu'Il est Un".

Comment la nature peut-elle engendrer pareils détails qu'on trouve dans les cieux et dans les âmes, alors qu'elle est sans conscience, dépourvue des capacités du savoir et de la

compréhension? Allah s'élève au-dessus de ce qu'ils disaient, d'une très grande élévation.

L'association à la royauté.
Question n°33:

Était l'association à la royauté – à la manière des mages (mazdéistes). Les mages étaient un peuple qui glorifiait les lumières, les feux, l'eau et la terre. Ils admettaient la prophétie de "Zoradechte" et avaient des cultes qu'ils pratiquaient. Ils formaient de nombreuses sectes; parmi lesquelles: les Mazdéistes partisans de Mazdée qui était leur savant et leur guide. Ceux-ci considéraient la communauté dans les femmes et les biens, comme il en était pour l'air, les routes et autres . . .

Il y avait aussi les "Khourramistes", partisans de Babek Al Khourrami, c'était la pire des sectes, car ses adeptes n'admettaient ni créateur, ni résurrection, ni prophétie, et n'avaient ni licite ni interdit. Sur la même ligne doctrinaire on trouve, les Karâmîtes, les Ismaëlites, les Nassîrites, les Kissânites, les Zarârites, les Hakâmites et la plupart des Obéïdites qui s'appellent aussi "Fatimides". Tous ceux-là sont sous l'égide de cette doctrine, avec une certaine disproportion quant aux détails. Cependant, les Mages demeurent les chefs de file de tous ceux-ci; ils sont leurs guides et leurs modèles. Mais si les Mages s'attachaient, parfois, aux origines de leur religion et à leurs lois, ceux-là n'adhéraient à aucune des religions du monde, ni à aucune des lois.

La négation des prophéties.
Question n°34:

Est la négation des prophéties, et ceux-là disaient, ainsi qu'il est rapporté dans la sourate "les bestiaux" – Versets 90 et 91:

"Voilà ceux qu'Allah a guidés: suis donc leur direction. Dis: "Je ne vous demande pas pour cela de salaire". Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers.
Ils n'apprécient pas Allah comme Il le mérite quand ils disent: "Allah n'a rien fait descendre sur un humain." Dis: "Qui a fait descendre le Livre que Moïse a apporté comme lumière et guide, pour les gens? Vous le mettez en feuillets, pour en montrer une partie, tout en cachant beaucoup. Vous avez été intruits de ce que vous ne saviez pas, ni vous ni vos ancêtres. Dis: "C'est Allah". Et puis, laisse-les s'amuser dans leur égarement."

La signification de ce verset:

"Ils n'apprécient pas Allah"; début de décision de la question de prophétie après que le Seigneur, pureté à Lui, ait informé à propos d'Abraham, paix sur lui, qu'Il avait cité la preuve de l'Unicité et l'invalidité au polythéisme et qu'Il, pureté à Lui, avait décidé cela de façon irrémédiable et par le signe le plus explicite.

"Comme Il le mérite"; c'est-à-dire, comme le mérite véritablement Sa connaissance. D'après certains, cela veut dire qu'ils n'avaient pas glorifié le Seigneur comme il se doit, lorsqu'ils avaient nié le message des apôtres et la descente des livres saints, tournant le dos à ce qu'ils renfermaient comme grâces et faveurs suprêmes.

"Allah n'a rien fait descendre sur un humain", c'est-à-dire quoi que ce soit. . . Il y eut divers avis à propos de ceux qui disaient ces paroles odieuses.

Selon Moujâhid, il s'agit des polythéistes de Koraîch.

"Aljoumhoûr" dit que ce sont les Juifs dont le but était d'objecter contre son message, (P. et B. d'Allah s/l.). Cependant pour les confondre, Allah leur a dit: "Dis: "Qui a fait descendre le Livre qu'a apporté Moïse?" Il est signifié, ici, que le Seigneur, Tout Haut a déjà fait descendre la Thora sur Moïse, (Paix sur lui) et ils n'ont alors aucune possibilité de nier cela; pourquoi donc ne pas admettre la descente du Coran sur Mohammed (P. et B. d'Allah s/l.)?

L'affirmation des prophéties est traitée en détail ailleurs qu'ici. On vise surtout à prouver que leur négation était une coutume païenne et il existe de nos jours, de nombreuses gens qui leur ressemblent et qui sont sur leur chemin tortueux.

Leur négation du destin, et sa citation comme argument contre le Seigneur.

Question n°35:

La négation du destin, en le citant comme argument pour objecter contre la loi du Seigneur et contre ce qu'Il a décrété. Cette question est l'une des plus ambigües parmi les questions religieuses et l'accès à son secret demeure très difficile, excepté pour celui que le Seigneur Tout Haut, aura fait réussir.

Ibnoul Kayîm a un livre éminent à ce propos intitulé: "La Guérison du malade, à propos du décret divin, du destin, de la

sagesse et de la justification".

Le Seigneur, pureté à Lui, a déjà rendu vaine cette conviction païenne en disant à la fin de la sourate "les bestiaux" – Versets 148 et 149:

"Ceux qui ont associé diront: "Si Allah avait voulu, nous ne lui aurions pas donné des associés, nos ancêtres non plus et nous n'aurions rien déclaré interdit." Ainsi leurs prédécesseurs traitaient de menteurs (les messagers) jusqu'à ce qu'ils eurent goûté Notre rigueur. Dis: "Avez-vous quelque science à nous produire? Vous ne suivez que la conjecture et ne faites que mentir".
Dis: "L'argument décisif apartient à Allah. S'Il avait voulu certainement Il vous aurait tous guidés. (sur le droit chemin)"

La signification de ce verset est:

"Ceux qui ont associé diront": "C'est là le récit d'un nouvel épisode de leurs calomnies vaines". "Si Allah avait voulu, nous ne lui aurions pas donné des associés, nos ancêtres non plus et nous n'aurions rien déclaré interdit". Ils ne voulaient pas, par ces paroles, s'excuser d'avoir commis la turpitude car ils n'étaient pas convaincus de leurs exactions; bien au contraire et tel que les versets l'expriment, ils croyaient bien faire, et ils adoraient les statues pour qu'elles les rapprochent encore plus du Seigneur. Alors que l'interdiction d'un tel acte provenait de la part du Seigneur lui-même, qu'Il soit exalté.

Ils voulaient seulement objecter que tout ce qu'ils avaient commis était un droit, légitimé et satisfaisant auprès du

Seigneur, Tout Elevé, du moment que l'agrément et la volonté signifient l'autorisation et impliquent l'approbation, comme l'avaient prétendu les "Motazélites".

En conclusion, ils déclarent que les actes commis tels le polythéisme, les interdits et autres, sont liés à la volonté du Seigneur, Très Elevé, et à Son approbation, donc tout ce qui relève de Son bon vouloir devient légitime, et motif de satisfaction auprès de Lui.

Après avoir rapporté celà à leur propos, le Seigneur, Très Elevé, leur a répondu, en disant: "Ainsi leurs prédécesseurs traitaient de menteurs (les messagers)", à savoir leurs prédécesseurs, les faiseurs de dieux. On en conclut que leur parole comporte la mise en doute de l'action des apôtres, paix sur eux, alors que les miracles qu'ils ont accomplis sont là pour attester de la vérité de leur message, mais leur parole signifie aussi que tout ce que le Seigneur a voulu doit se produire et tout ce qu'Il n'a pas voulu ne peut exister, et donc tout ce qui relève de ce cas ne peut être exigible puisqu'il demeure conditionné à la possibilité d'agir. Il en découle que ce qu'on peut commettre, tel le polythéisme et autre désobéissance, devient chose licite, et ne peut en conséquence, justifier l'envoi d'un prophète. Le Seigneur, Tout Elevé, leur a répondu qu'il s'agit d'une vérité transformée en parole vaine. Parce qu'ils voulaient dire que les apôtres, paix sur eux, étaient des menteurs, lorsqu'ils se disaient chargés de message. Or, leur sincérité a été déjà attestée par des preuves formelles. Et parce que celà est une vérité qu'ils ont voulu transformer en mensonge, le Seigneur, Tout Haut, les a traités eux-mêmes de menteurs. Et ce qui est inévitable à se produire parce que lié à la volonté

d'Allah, n'est pas en contradiction avec la véracité de la prophétie, et l'envoi du message, car cela est de nature à faire apparaître la bonne voie et à communiquer et établir la preuve.

"Jusqu'à ce qu'ils eurent goûté Notre rigueur," c'est-à-dire, qu'ils furent atteints par notre châtiment, que nous avons fait descendre sur eux à cause de leur reniement.

On y relève l'allusion faite au châtiment qui leur est réservé auprès du Seigneur, car l'acte de "goûter" n'est que le premier stade de l'accès à la chose.

"Dis: Avez-vous quelque science à nous produire?", c'est-à-dire, si vous savez que l'association à Dieu et la situation dans laquelle vous étiez satisfont le Seigneur, Très Elevé, démontrez-le nous par preuve." Ceci est bien la preuve que les sociétés païennes méritaient d'être blâmées à cause de ce qu'elles disaient, car elles se raillaient de la religion, et cherchaient à repousser l'appel des prophètes, paix sur eux, qui incitaient à se remettre en toute chose à la volonté du Seigneur.

Lorsque les apôtres leur avaient demandé de se soumettre à l'Islam et de se conformer à ses lois, ils protestèrent en objectant par des paroles qu'ils leur ont emprutées dans le but de les railler. Ils ne voulaient donc pas se convaincre des principes de la foi. Comment nier celà alors, que la croyance aux attributs du Seigneur est subordonnée à la croyance en Lui, que Son rappel soit exalté?; et nier l'une ou l'autre relève de la mécréance.

"Vous ne suivez que la conjecture et ne faites que

mentir", c'est-à-dire vous mentez au Seigneur Très Elevé.

"Dis: "L'argument décisif appartient à Allah", c'est-à-dire la preuve évidente qui atteint l'apogée en force et en assurance à savoir Son Livre saint, et Son messager.

"S'Il avait voulu certainement. Il vous aurait tous guidés. (Sur le droit chemin)", à réussir d'accéder à cette preuve, et à inciter dans ce sens, mais Il a voulu guider certains qui ont choisi le sentier de la vérité, et égarer d'autres qui ont choisi le sentier opposé. On a cité une autre forme de signification dans ce verset, à savoir qu'il s'agit de la réponse au fait qu'ils estimaient disposer de choix de capacités mais que l'association (au Seigneur) n'a émané de leur part que parce qu'ils y étaient contraints.

Ils prétendaient par là fournir l'argument contre le Seigneur, Très Elevé, et contre Son envoyé (P. et B. d'Allah s/l.).

Alors le Seigneur, Très Elevé, a riposté à leurs prétentions de ne pas avoir le chois, et les a comparés à ceux qui avant eux s'étaient laissés abuser par cette illusion, qui avaient démenti les apôtres, qui avaient associé d'autres au Seigneur, qu'Il soit exalté et élevé, prétextant qu'ils avaient agi ainsi selon Sa volonté, et voulant, par cette suspicion, réduire les apôtres au silence.

Puis, Dieu, pureté à Lui, a déclaré qu'ils n'avaient aucune preuve à cela, et que l'argument péremptoire revient à Lui. non à eux et Il a précisé, pureté à Lui, que tout échéant. échoit par Sa volonté, qu'Il ne voulait de leur part que ce qui était arrivé et que s'Il avait voulu leur guidée ils se

seraient tous guidés.

Quand on considère la signification de ce verset, on constate que le début repousse la prétention des fatalistes, et que la fin réduit les motazélistes à l'incapacité; car le début affirme que chauqe individu a un choix et une capacité de décision tels qu'il n'a plus la possibilité de s'excuser ou d'argumenter en faveur de l'enfreinte et de la désobéissance; et la deuxième partie de ce verset affirme que la volonté du Seigneur touche irrémédiablement toute créature, et que tous les agissements de cette dernière doivent être conformes à la volonté divine.

Ainsi s'érige l'argument péremptoire en faveur des partisans de la Sunnah et contre les "Motazélistes". Louange à Allah, le Seigneur des mondes.

Certains détournent la signification de ce verset, voulant démontrer que le fait d'avoir refusé l'appel des apôtres, paix sur eux, signifie que le Seigneur, Très Elevé, a voulu le polythéisme de leur part, et c'est contrevenir à Sa volonté que de les inviter à la croyance.

Cependant le Seigneur, pureté à Lui, les a blâmés, de plusieurs manières; entre autres Sa parole, pureté à Lui: "Dis: "L'argument décisif appartient à Allah", il y a là une condition sous-entendue à savoir que: s'il en était comme vous l'avez prétendu, serait "Dis: "L'argument décisif appartient à Allah".

En disant, pureté à Lui, "s'il voulait", "il faut comprendre: s'Il voulait, Il guiderait chacun de vous ainsi que de ceux qui vous ont contredits en Sa religion. Si la chose était comme vous le prétendiez, alors l'entrée dans l'Islam serait aussi par

la volonté divine et il faudrait que vous cessiez d'empêcher les musulmans de pratiquer l'islam au même titre que vous prétendiez que les prophètes ne devaient pas vous empêcher d'associer au Seigneur. Dans ce cas, il ne devrait y avoir entre vous et les musulmans ni désaccord, ni adversité, mais plutôt entente et alliance.

En résumé, vous devez admettre que ce qui contrevient à votre doctrine est vrai puisqu'il est lié à la volonté du Seigneur, Très Elevé; en fin de compte il ne reste plus qu'à concilier les religions contradictoires.

Dans la sourate "les abeilles" - Verset 35:

"Et les associateurs dirent: "Si Allah avait voulu, nous n'aurions pas adoré quoi que ce soit en dehors de Lui, ni nous ni nos ancêtres; et nous n'aurions rien interdit qu'Il n'ait interdit Lui-même. Ainsi agissaient les gens avant eux. N'incombe-t-il aux messagers sinon de transmettre le message en toute clarté?"

Le commentaire de ce verset ressemble à celui du verset précédent. Ainsi on ne les voit agrippés à l'argumentation par la volonté du Seigneur, que lorsqu'ils ne peuvent fournir la preuve de ce qu'ils avancent. Ne vois-tu pas comment Dieu a conclu d'une nouvelle manière à leur discussion, dans le verset précédent de la sourate "les bestiaux", et aussi dans la sourate "l'ornement" - Versets 19 à 22:

"Et ils firent des Anges qui sont les serviteurs du Tout Miséricordieux des [êtres] féminins! Etaient-ils témoins de leur création? Leur témoignage sera alors inscrit; et ils seront interrogés.

Et ils dirent: "Si le Tout Miséricordieux avait voulu, nous ne les aurions pas adorés". Ils n'en ont aucune connaissance; ils ne font que se livrer à des conjectures.
Ou bien, leur avions-Nous donné avaint lui [le Coran] un Livre auquel ils seraient fermement attachés?
Mais plutôt ils dirent: "Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion, et nous nous guidons sur leurs traces."

Il suffit, en réponse à leur argumentation, ce qui est signifié dans Sa parole, (pureté à Lui).

"Dis: "L'argument décisif appartient à Allah" à l'égard de ce qu'ils ont interdit: (allusion à des coutumes païennes marquant d'un tabou les bêtes de cheptel en raison de leur fécondité).

Ces deux agissements, l'association à Dieu et les interdictions, par négation étaient spécifiés, car ils étaient de leurs caractéristiques les plus dominantes.

Leur but, à travers celà, était de démentir le prophète, prière et paix sur lui, et d'objecter directement contre le message. Par conséquent, ce que le Seigneur veut est exigible, et doit arriver et ce qu'Il ne veut pas ne peut se produire. De même que s'Il voulait, pureté à Lui, que nous l'adorions, Lui Seul, sans Lui associer qui que ce soit, que nous considérions licite ce qu'Il a déclaré licite, et nous ne procédions à aucune interdiction, agissant de la sorte conformément à ce que les apôtres ont dit et rapporté de Sa part, l'affaire ne pourrait être que comme Il l'avait voulue. Puisqu'il n'en était pas ainsi, cela confirme qu'Il ne voulait rien de tout cela et qu'Il a voulu que nous soyions dans cette situation. Par conséquent, tout ce que les prophètes ont dit n'est que leur propre invention. Le

Seigneur, Très Elevé, leur a répliqué: "Ainsi agissaient les gens avant eux" parmi les générations.

C'est-à-dire: Ils associaient au Seigneur, d'autres que Lui, interdisaient ce qui ne l'était pas, et polémiquaient à propos du message des apôtres, dans le seul but de s'opposer à la vérité. "N'incombe-t-il aux messagers sinon de transmettre le message en toute clairé?" c'est-à-dire: leur fonction ne consistait qu'à communiquer le message qui précise le chemin de la droiture, et qui met à jour les lois révélees, à travers lesquelles s'est décidée la volonté du Seigneur, Très Elevé, par la guidée de quiconque aura consacré ses potentialités, et son choix en vue d'accéder à la vérité conformément à Sa parole.

"Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers".

Quant au fait de les pousser dans cette voie, et de les obliger à exécuter leur parole, de gré ou de force, comme il apparaît à travers leur argumentation, celà ne relève guère de leur fonction ni de la sagesse requise pour les charger d'une telle mission.

Cependant les actes, qui impliquent la sanction par châtiment ou par récompense sont inévitablement liés, bien que leur échéance soit assujettie à la volonté du Seigneur, à la participation facultative, et au choix relatif, en vue de la mériter, sinon, récompense et châtiment deviennent régis par la nécessité.

Le commentaire à propos de ce verset et des versets pareils, est exprimé entièrement dans l'ouvrage d'explication "Roûhoul Maànî" "l'esprit des significations" ainsi que dans

d'autres ouvrages. Ainsi la négation du destin, et l'argumentation avec, pour s'opposer à la loi du Seigneur, invoquant alors la fatalité, relèvent des égarements du paganisme.

Par conséquent, il n'y a ni obligation absolue, ni délégation totale, mais l'affaire est médiane, et quiconque s'écarte du droit chemin, se trouve dans le même sentier que les païens.

Ce sentier que le Seigneur, pureté à Lui, et Son prophète, ont voulu faire éviter aux fidèles.

L'injuriation du Temps.
Question n°36:

Est que les païens considéraient que le Temps était la cause de ce qui leur arrivait, ainsi que l'exprime leur parole rapportée dans la sourate "agenouillée" – Verset 24:

"et seul le temps nous fait périr."

Le Seigneur, Très Elevé, a voulu montrer les regles de leur égarement, le cachet imprimé sur leur ouïe, sur leurs coeurs, et le voile mis contre leur vue. Il a donc rapporté à leur propos, dans Sa parole, pureté à Lui:

"Et ils dirent: "Il n'y a pour nous que la vie d'ici-bas:"

Celle que nous vivons,

"nous mourons et nous vivons."

c'est-à-dire: une catégorie meurt, une autre voit le jour, sans résurrection à jamais.

Certains d'entre eux disaient: nombreux sont les idolâtres qui croyaient à la transmigration des âmes: se basant sur cela,

la vie signifierait la transmission de l'âme à un autre corps, et "seul le temps nous fait périr", c'est-à-dire, la durée du temps. Le fait d'attribuer la fin de l'existence au temps passant, est de leur part, une négation de l'ange de la mort, qui prend en charge les âmes sur l'ordre du Seigneur Très Elevé.

Ils attribuaient absolument, au temps, tous les événements, ignorant que ceux-ci étaient prédestinés de la part du Seigneur, Très Elevé. Pour cela, leurs poésies étaient pleines de leurs plaintes contre le temps.[1]

Ceux-ci reconnaissaient cependant l'existence du Seigneur et ne sont pas de ceux qui croient au temps car bien qu'ils Lui attribuaient les évènements, ils ne croyaient pas à Son existence.

"Pureté à Lui, Il est plus haut et infiniment au-dessus de ce qu'ils disent!"

Tous disaient que le temps agissait en toute indépendance. Déjà, l'interdiction de déterminer quoi que ce soit par le temps est venue, ainsi que le rapporte Muslim d'un hadith du prophète (P. et B. d'Allah s/l.).

"Aucun de vous ne doit injurier le temps, car Allah est le temps."

---

(1) Tel l'exemple de celui qui a dit:

> "Il (le temps) a fait vieillir le jeune, a usé l'adulte par le fait qu'il coule matin et soir".

et la parole d'un autre qui a dit:

> "Ce qui, empêche la pérennité de la vie, c'est le mouvement du soleil, et son lever par où il ne se couche pas".

"Et selon la citation de Abou Daoud et Al Hâkim" Le Seigneur, puissant et grand, a dit: Est ingrate la personne qui dit: O quel temps décevant, car c'est Moi le temps, et c'est Moi qui déroule ses nuits et ses jours."

Al Hâkim rapporte aussi: "Le Seigneur puissant et exalté dit: "J'ai demandé un prêt à mon esclave, il ne m'a pas prêté, et il m'a insulté sans le savoir, en disant: O Quel temps! alors que c'est Moi le temps". Al Baîhakî a rapporté: "N'injuriez pas le temps, car Allah, exalté et grand dit: c'est Moi les journées et les nuits, Je les renouvelle et je les fais consumer, Je fais venir des rois après d'autres." Cela signifie que c'est Le Seigneur, Très Elevé, qui régit les évènements, alors si on injurie le temps à cause de ce qu'il fait, l'injure retomberait sur le Seigneur, qu'Il soit exalté et glorifié.

"Alors qu'ils n'en ont science aucune", c'est-à-dire: ils n'ont à propos de ce qui a été cité précédemment, à savoir la limitation de la vie à ce qu'il y a dans ce bas-monde, et l'attribution de l'usure au temps, aucune science fondée sur la raison ou sur quelque référence.

"Ils ne font que supputer", c'est-à-dire, ils nétaient qu'un peuple d'incompétents, qui n'agissaient que par la conjecture et l'imitation sans savoir ce à quoi il fallait se cramponner en général.

Nous avons déjà fait allusion, ailleurs, à ce qui se rapporte aux adeptes du temps. Par conséquent, quiconque admet l'attribution des événements à d'autre que le Seigneur Très Elevé, tel le temps, celui-là n'a aucun fondement raisonnable ni référence valable; il ne s'agit plutôt que d'ignorance pure et simple, dont l'adepte est considéré comme païen à n'importe

quelle époque.

Ceux de notre époque "bénéficient" d'une large part de cette conviction vaine. Qu'Allah nous vienne en aide!

L'attribution des bienfaits du Seigneur à d'autres que Lui.
Question n°37:

Est l'attribution des bienfaits du Seigneur à d'autres que Lui. Le Seigneur Très Elevé, a dit dans la sourate "les abeilles" - Verset 83:

> "Ils reconnaissent le bienfait d'Allah; puis, ils le renient. Et la plupart d'entre eux sont des ingrats."

Il a déjà énuméré Ses bienfaits à Ses esclaves dans la même sourate, Versets 78 â 80, jusqu'à dire:

> "Et Il vous a procuré des abris dans les montagnes. Et Il vous a procuré des vêtements qui vous protègent de la chaleur, ainsi que des vêtements [cuirasses, armures] qui vous protègent de votre propre violence. C'est ainsi qu'Allah parachève sur vous Son bienfait, peut-être que vous vous soumettez.
> S'ils se détournent. . . il ne t'incombe que la communication claire.
> Ils reconnaissent le bienfait d'Allah; puis, ils le renient. Et la plupart d'entre eux sont des ingrats."

En disant: "Ils reconnaissent les bienfait d'Allah" etc. . ., le Seigneur, pureté à Lui, poursuit la démonstration que l'action des païens de tourner le dos à l'Islam et de refuser de s'y soumettre, n'est pas due à leur méconnaissance du bienfait du Seigneur, Très Elevé. Ils savaient que cela provenait de Lui,

mais ils l'ont renié par leurs agissements; et lorsqu'ils n'ont pas réservé leur adoration à leur bienfaiteur, exclusivement, c'est comme s'ils ne l'avaient jamais adoré, pureté à Lui; celà relève de la mécréance au même titre que la négation. Ibnou Jarîr et d'autres rapportent selon Moujahid qui a dit: "la négation (du bienfait) apparait dans leur parole: "Nous l'avons hérité de nos ancêtres."

Il a rapporté aussi, que 'Aoun Ibnou 'Abdillah a dit: "la négation consiste à ce que l'homme dise: "Si ce n'était "X", il me serait arrivé telle ou telle chose. . . et si ce n'était "Y", je n'aurais pas acquis ceci ou celà. . ."

D'autres disent: leur négation consiste à dire que le bienfait provient grâce à l'intercession de leurs idoles auprès du Seigneur Très Elevé, ou à penser que le bienfait n'est que la résultante des causes apparentes.

Certains ont dit: le bienfait, ici, c'est Mohammed (P. et B. d'Allah s/l.), c'est-à-dire, que tout en sachant qu'il était prophète, ils l'avaient nié et l'avaient ignoré par entêtement. "La plupart d'entre eux sont mécréants", c'est-à-dire, qui le niaient de coeur, ceux qui s'empêchent de reconnaître ce que le prophète a cité et indiqué. L'expression "la plupart" est employée soit parce que certains n'ont jamais connu la vérité par manque de raison et de guidée; soit par manque d'observation des indices de la façon adéquate qui mène vers ce qui est requis ou bien encore parce qu'on n'était pas concerné par la preuve, à cause de son jeune âge, ou de sa minorité". La plupart "désignerait alors la totalité". Dans le même ordre d'idées, le Seigneur, Très Elevé a dit dans la sourate "l'échéant" – Versets 81 et 82:

"Est-ce ce discours-là que vous traitez de mensonge? Et est-ce pour vous [une façon d'être reconnaissant] à votre subsistance que de traiter (le Coran) de mensonge?"

C'est-à-dire, vous dites: il a plu, suite à la tombée de tel ou tel astre. Muslim et les autres ont rapporté de Ibnou'Abbas qui a dit:

"A l'époque du prophète d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) les gens ont eu de la pluie, alors le messager a dit: "Il y eut parmi les gens, reconnaissant ou ingrat", car certains ont dit: "c'est une miséricorde provenant de la part du Seigneur"; alors que d'autres ont osé affirmer que s'il avait plu c'est suite à la tombée d'un astre."

Alors le verset suivant fut descendu:

"Non!. . . Je jure par les positions des étoiles (dans le firmament)."

jusqu'à

"Et est-ce pour vous [une façon d'être reconnaissant]" à votre subsistance que de traiter (le Coran) de mensonge?"

ainsi que d'autres indices dont le but était d'affirmer que l'attribution des bienfaits à quelqu'un d'autre que le bienfaiteur réel, est une ingratitude manifeste. Nous avons déjà parlé des coutumes des arabes en matière de prévisions (météorologiques) dans d'autres circonstances et nous les avons précisées en détail, puis nous avons cité leurs poésies qui révélaient leur pensée à ce propos. Qu'Allah nous fasse réussir!

La mécréance aux signes du Seigneur.
Question n°38:

Est la mécréance des signes du Seigneur. Nombreux sont les textes du Coran qui témoignent de cela, comme la parole du Très Elevé dans la sourate "la caverne" – Versets 105 et 106:

> "Ceux-là qui ont nié les signes de leur Seigneur, ainsi que Sa rencontre. Leurs actions sont donc vaines". Nous ne leur assignerons pas de poids au Jour de la Résurrection.
> C'est que leur rétribution sera l'Enfer, pour avoir mécru et pris en raillerie Mes signes (enseignements) et Mes messagers."

après avoir dit dans la même sourate – Versets 103 et 104:

> "Dis: "Voulez-vous que Nous vous apprenions lesquels sont les plus grands perdants, en œuvres?
> Ceux dont l'effort, dans la vie présente, s'est égaré, alors qu'ils s'imaginent faire le bien." etc. . .

En disant "Ceux-là qui. . .", il s'agit de la suite des propos en vue de compléter la définition des "plus grands perdants", et la précision de leur perte, de l'égarement de leur effort et leur désignation de manière telle que la définition s'applique parfaitement aux interpelés dans ce cas.

Cela veut dire: ceux qui ont été décrits par ce qui a précédé du verset à savoir l'égarement de l'effort et du chatiment qui leur est réservé,

"qui ont nié les signes de leur Seigneur." à Ses signes révélateurs, pureté à Lui, qui incitent à l'unicité, englobant tout ce qu'on entend et ce que l'on perçoit.

"Ainsi que Sa rencontre"; allusion faite à la résurrection et à ce qui s'en suit, des affaires de l'au-delà, c'est-à-dire, qu'ils n'ont pas cru à celà et à ce qui en découle.

"leurs actions sont donc vaines" Nous ne leur assignerons pas de poids au jour de la Résurrection." c'est-à-dire, nous les prendrons en raillerie et nous les mépriserons. Certains textes indiquent que certains parmi eux niaient certains signes, et que d'autres tournaient le dos complètement à ces signes et les fuyaient. Et ce n'est un secret pour personne de dire qu'il y a de nos jours parmi les gens, bon nombre qui sont dans une situation pire que celles des païens de l'anté-islam.

La préférence des livres contenant de faux témoignages et le rejet des signes du Seigneur.

Question n°39:

C'est l'achat des livres contenant des choses vaines et leur préférence au détriment des signes révélateurs. Il a dit, pureté à Lui, dans la sourate "la vache" - Versets 99 à 103:

"Et très certainement Nous avons fait descendre vers toi des signes évidents. Et seuls les pervers n'y croient pas.
Faudrait-il chaque fois qu'ils concluent un pacte, qu'une partie d'entre eux le dénonce? C'est que plutôt la plupart d'entre eux ne sont pas croyants.
Et quand leur vint d'Allah un messager confirmant ce qu'il y avait déjà avec eux, certains à qui le Livre a avait été donné, jetèrent derrière leur dos le Livre d'Allah comme s'ils ne savaient pas!
Et ils suivirent ce que les diables racontent contre le règne de Solayman."

jusqu'à ce qu'il ait dit:

"Et les gens apprennent ce qui leur nuit et ne leur est pas profitable. Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert [ce pouvoir] n'aura aucune part dans l'au-delà. Certes, quelle détestable marchandise pour laquelle ils ont vendu leurs âmes! Si seulement ils savaient!"

La signification de "Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert [ce pouvoir]" est qu'il a échangé le Livre du Seigneur contre ce que racontent les diables.

"n'aura aucune part dans l'au-delà", c'est-à-dire aucune portion.

"Certes, quelle détestable marchandise pour laquelle ils ont vendu leurs âmes!" c'est-à-dire: Je jure par le Seigneur que c'est avec une mauvaise chose qu'ils ont acquis leur portion propre; en fait ils l'ont vendue tout en croyant l'avoir acquise pour eux-mêmes. "Et s'ils croyaient", c'est-â-dire, au messager ou à ce qui leur était descendu comme (les versets) ou bien à la Thora.

"et vivaient en piété", c'est-à-dire, en évitant la désobéissance qu'on raconte à leur sujet.

"une récompense de la part d'Allah serait certes meilleure-.Si seulement ils savaient!" c'est-à-dire, que la récompense de la part du Seigneur Très Elevé, serait meilleure pour eux.

Dans la même sens, le Seigneur Très Elevé, a dit dans la sourate "la vache" - Versets 78 à 79:

"Et il y a parmi eux des illettrés qui ne savent rien du Livre hormis des prétentions et ils ne font que des conjectures.

Malheur, donc, à ceux qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit! – Malheur à eux, donc, à cause de ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux à cause de ce qu'ils en profitent!"

Ces versets furent descendus à propos des moines des Juifs qui craignaient de perdre leur hégémonie, en conservant, telle quelle la mention du prophète (P. et B. d'Allah s/l.) dans leur livre; et qui l'avaient alors altéréer.

La diffamation en la sagesse du Seigneur Très Elevé.
Question n°40:

Est la diffamation en Sa sagesse, qu'Il soit très élevé. L'une des caractéristiques du paganisme, consiste en la diffamation enverse la sagesse du Seigneur, en osant affirmer qu'Il n'était pas parfait dans Sa création; dans le sens, qu'Il créé, pureté à Lui, ce qui est sans finalité, qu'Il ordonne et interdit sans raison; le Seigneur a, déjà, énoncé cela dans la sourate "S'ad" – Verset 27:

"Nous n'avons pas créé le ciel et la terre et ce qui existe entre eux en vain. C'est ce que pensent ceux qui ont mécru. Malheur à ceux qui ont mécru pour le feu [qui les attend]!"

et Il a dit, pureté à Lui, dans la sourate "les croyants" – Versets 115 et 116:

"Pensiez-vous que Nous vous avions créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous?"
Que soit exalté Allah, le vrai Souverain!"

Dans la sourate "la fumée" – Versets 38 et 39:

"Ce n'est pas par divertissement que Nous avons créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux.
Nous ne les avons créés qu'en toute vérité. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas."

Dans la sourate "les prophètes" – Versets 16 et 17:

"Ce n'est pas par jeu que Nous avons créé le ciel et la terre et ce qui est entre eux.
Si Nous avions voulu prendre une distraction, Nous l'aurions prise de Nous-mêmes, si vraiment Nous avions voulu le faire."

Dans la sourate "Al Hijr" – Verset 85:

"Et Nous n'avons créé les cieux et la terre, et ce qui est entre eux, que pour une juste raison. Et l'Heure [sans aucun doute] arrivera! Pardonne-[leur] donc d'un beau pardon."

Ainsi que d'autres versets qui expriment que le Seigneur, Très Elevé, n'a rien créé par vanité ou sans finalité, contrairement à ce que croyaient, en vain, les païens, et ceux qui de nos jours pensent comme eux, et nient toute finalité à Ses actions, pureté à Lui.

C'est une affaire très longue, qui a donné lieu à de nombreuses controverses entre les sectes musulmanes.

En vérité, la façon dont nos prédécesseurs ont justifié la finalité de la création, s'avère la meilleure, et Al Hafidh Ibnoul Kayim en a parlé longuement dans son livre "La guérison du malade en matière de fatalité, destinée, finalité et justification", en consacrant tout un chapitre, détaillé, aux

modes de démonstration de la finalité de la création du Seigneur, Très Elevé, et dans Son ordre à l'affirmation des buts poursuivis, et des conséquences heureuses selon lesquelles Il a agi, et vers lesquelles Il a ordonné.

Dans ce contexte, il a dit: Il a blâmé, pureté à Lui, celui qui prétendait qu'Il n'avait pas créé la création par finalité, telle Sa parole:

"pensiez-vous que Nous vous avions créés sans but."

et

"L'homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer."

La Résurrection" - Verset 36 – et:

"Ce n'est pas par divertissement que Nous avons créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux. Nous ne les avons créés qu'en toute vérité."

La vérité ici ce sont les buts heureux et les finalités de la création. Celles-ci sont de plusieurs genres, entre autres:

– qu'on identifie le Seigneur à travers Ses noms, Ses attributs, Ses actions et Ses signes révélateurs;

– qu'Il soit aimé, adoré, remercié, rappelé et obéi;

– qu'Il ordonne, interdit et légifère;

– qu'Il dirige l'ordre, régit la fatalité et dispose dans Son royaume à Sa guise;

– qu'Il récompense, châtie, sanctionne le bienfaiteur en fonction de son bienfait, et le malfaiteur selon son méfait;

ainsi l'effet de Sa justice et de Sa grâce devient évident et visible, et Il sera loué et rémercié;

– que Ses créatures sachent qu'il n'y a pas de dieu à part le Seigneur, et pas de maître à part Lui;

– qu'Il approuve celui qui agit avec vérité et droiture en l'honorant de Sa générosité, et qu'Il dément celui qui crie au mensonge en l'humiliant;

– l'évidence des indices relatifs à Ses noms et à Ses attributs, aussi nombreux et divers qu'ils soient, dans l'existence fictive ou effective, alors Ses esclaves sauront cela d'une science conforme à la réalité;

– le témoignage de la part de toutes Ses créatures, qu'Il est leur unique Seigneur créateur et roi, qu'Il est leur dieu unique et adoré;

– l'évidence des signes de Sa sainte perfection, car certes la création et l'existence sont régies par Sa perfection, Il est vraiment vigilant, et capable de Tout. Ainsi il ne pouvait être que le créateur complètement libre quant à Son choix et à Sa volonté;

– que le signe de Sa sagesse apparaisse à travers les créatures en plaçant chacune d'elles là où elle mérite d'être, et en lui donnant lieu d'être, selon la façon dont l'esprit et la nature témoignent de sa beauté et, constatent sa finalité éblouissante;

– qu'Il aime, pureté à Lui, être généreux, bienfaisant, pardonner, absoudre et tolérer;

– qu'Il aime être loué, chanté en pureté et glorifié;

– les nombreux signes témoignant Sa divinité, Son unicité, Sa déité. . . ainsi que les autres finalités que comporte la création. Il a donc créé Ses créatures par la vérité, pour la vérité, Sa création est partie intégrante de vérité, Il est lui-même vérité, Son origine est vérité, Sa finalité est vérité, Il comporte la vérité.

Il a déjà loué Ses esclaves, les croyants, lorsqu'ils l'ont innoncenté d'avoir donné l'existence à la creation sans but déterminé, et cela en disant, dans la sourate "la famille d'Imran – Versets 190 et 191:

> "En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence.
> qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création des cieux et de la terre (disant): "Notre Seigneur! Tu n'as pas créé cela en vain. Gloire à Toi!"

en informant que cela était de la conjecture de Ses ennemis et non pas de celle de Ses partisans, Il a dit, pureté à Lui:

> "Nous n'avons pas créé le ciel et la terre et ce qui existe entre eux en vain. C'est ce que pensent ceux qui ont mécru."

Comment suppose-t-il connaître, celui qui admet qu'Il n'a rien créé avec raison déterminée, et qu'Il n'a ni ordonné ni interdit selon une finalité déterminée?

Selon celui-ci, la création et l'ordre proviennent d'un bon vouloir, et de pure puissance non pas selon une finalité ni un but déterminé.

N'est-ce pas là, une négation de la vérité de Sa louange? Il est plus raisonnable de penser que la création et l'ordre (de l'existence) sont régis par les finalités et les buts qui leur sont assignés.

Ce sont là deux aspects de Sa louange et de Sa sagesse. Donc la négation de la finalité est la négation de l'essence même de Sa création et de Son ordre. Le Seigneur s'élève plus haut, au dessus de l'attribution à Lui, de ce que voulaient établir ceux qui niaient la finalité et qui affirmaient une création et un ordre sans miséricorde, utilité, ni finalité. Il est donc permis, selon leur logique de penser que l'on ordonne quelque chose que serait absolument sans profit pour celui qui s'en charge, et qu'on lui interdise ce qui lui serait profitable. Il est permis aussi, selon eux, d'ordonner tout ce qu'on a interdit auparavant, et d'interdire tout ce que l'on ordonné, sans aucune difference, sauf par la nature même des deux actes contradictoires.

Ils se permettent de penser que Dieu peut châtier celui qui n'a jamais désobéi, voire celui qui a passé sa vie dans la mécréance, le polythéisme, la tyrannie et le vice. Il ne leur était donc possible d'avoir connaissance du contraire de leurs suppositions et croyance qu'à travers l'enseignement du messager.

Ceci relève donc de la pire conjecture à propos du Seigneur, pureté à Lui. Le Seigneur s'abstient de cela comme Il s'abstient de la tyrannie et de l'injustice, alors que leur action est la tyrannie même au dessus de laquelle s'élève le Seigneur Très Haut. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que de nombreux adeptes de cette doctrine écartent du Seigneur, les

aspects de la perfection, et les attributs d'excellence dont Il S'est qualifié, et prétendent que l'affirmation de cela était une forme de matérialisation et de ressemblance; mais d'un autre côte, ils n'écartent point de Lui pareille tyrannie et injustice, prétendant agir ainsi selon la justice et la droiture. D'ailleurs l'unicité selon eux ne s'accomplit que sous ces conditions et par le reniement de Son établissement sur Son trône céleste, Son élévation au dessus de Ses cieux, Sa parole, la conversation avec Lui, et les signes de Sa perfection. L'unicité, pour cette secte ne s'accomplit donc que par les dites négations et affirmations. Le dernier mot à ce sujet se trouve dans l'ouvrage: "la guerison du malade" de Ibn Al. Kayim., et au Seigneur, pureté à Lui, l'ultime retour.

La mécréance des anges et des apôtres et la différenciation entre eux.

Question n°41:

La mécréance des anges et des apôtres et la différenciation entre eux. Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "la vache" - Versets 87 à 99:

"Certes, Nous avons donné le Livre à Moïse; Nous avons envoyé après lui des prophètes successifs. Et Nous avons donné des preuves à Jésus fils de Marie, et Nous l'avons renforcé du Saint-Esprit. Est-ce qu'à chaque fois, qu'un Messager vous apportait des vérités contraires à vos souhaits vous vous enfliez d'orgueil? Vous traitiez les uns d'imposteurs et vous tuiez les autres.

Et ils dirent: "Nos cœurs sont enveloppés et impénétrables" – Non mais Allah les a maudits à cause de leur infidélité, leur foi est donc médiocre.

Et quant leur vint d'Allah un Livre confirmant celui qu'ils avaient déjà, – alors qu'auparavant ils cherchaient la suprématie sur les mécréants, – quand donc leur vint cela même qu'ils reconnaissaient, ils refusèrent d'y croire. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants!.
Comme est vil ce contre quoi ils ont troqué leurs âmes! Ils ne croient pas en ce qu'Allah a fait descendre, révoltés à l'idée qu'Allah, de par Sa grâce, fasse descendre la révélation sur ceux de Ses serviteurs qu'Il veut. Ils ont donc acquis colère sur colère, car un châtiment avilissant attend les infidèles!
Et quand on leur dit: "Croyez à ce qu'Allah a fait descendre", ils disent: "Nous croyons à ce qu'on a fait descendre à nous". Et ils rejettent le reste, alors qu'il est la vérité confirmant ce qu'il y avait déjà avec eux. – Dis: "Pourquoi donc avez-vous tué auparavant les prophètes d'Allah, si vous étiez croyants?"

jusqu'à ce qu'Il ait dit:

"Dis: "Quiconque est ennemi de Gabriel doint connaître que c'est lui qui, avec la permission d'Allah, a fait descendre sur ton cœur cette révélation qui déclare véridiques les messages antérieurs et qui sert aux croyants de guide et d'heureuse annonce".
[Dis:] "Quiconque est ennemi d'Allah, de Ses anges, de Ses messagers, de Gabriel et de Michaël. . . [Allah sera son ennemi] car Allah est l'ennemi des infidèles".
Et très certainement Nous avons fait descendre vers toi des signes évidents. Et seuls les pervers n'y croient pas."

Il s'avère, à travers ces versets, que certains parmi les gens

du Livre mécroyaient les anges et les apôtres, et faisaient la différence entre les messagers. C'est-à-dire: ils croyaient en certains et mécroyaient les autres. Il s'agit là d'une secte des Juifs de l'anté-islam.

C'est à cause de cela, que le Seigneur, Très Elevé, nous a ordonné de croire en eux tous, et de ne pas faire de différence entre eux; en disant dans la sourate "la vache" - Verset 285:

"Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants: tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers; (en disant): "Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers". Et ils ont dit: "Nous avons entendu et obéi. Seigneur, nous implorons Ton pardon. C'est à Toi que sera le retour."

La surestimation des prophètes et des messagers.
Question n°42:

L'exagération quant à l'estime accordée aux prophètes et aux messagers, paix sur eux. Le Seigneur, Très Elevé a dit dans la sourate "les femmes" - Verset 171:

"Ô gens du Livre (Chrétiens), n'exagérez pas dans votre religion, et ne dites d'Allah que la vérité. Le Messie Jésus, fils de Marie, n'est qu'un Messager d'Allah, Sa parole qu'Il envoya à Marie, et un souffle (de vie) venant de Lui. Croyez donc en Allah et en Ses messagers. Et ne dites pas "Trois". Cessez! Ce sera meilleur pour vous. Allah n'est qu'un Dieu unique. Il est trop glorieux pour avoir un enfant."

La surestimation de la créature est le plus grand motif qui

mène à l'adoration des idoles et des gens de vertu; ainsi était le peuple de Noé que adorait Nasr, Soua'a, Yaghoûth et leurs semblables, et l'exemple des Nazaréens qui adoraient le Messie "Jésus", paix sur lui; il en est de même pour la calomnie sur le Seigneur.

La polémique fondée sur l'ignorance.
Question n°43:

Est l'engagement dans la polémique sans en avoir la science, comme on le constate chez de nombreux ignorants qui discutaient avec les gens de science, lorsqu'ils les prévanaient contre les innovations et les égarements dont ils s'étaient habitués. Ceci est une caractéristique païenne que le Seigneur, Très Elevé, nous a interdite dans notre conduite, en disant dans la sourate "la famille d'Imran" – Versets 65 et 66:

> "Ô gens du Livre, pourquoi disputez-vous au sujet d'Abraham, alors que la Thora et l'Evangile ne sont descendus qu'après lui? Ne raisonnez-vous donc pas?
> Vous avez bel et bien disputé à propos d'une chose dont vous avez connaissance. Mais pourquoi dispuetz-vous des choses dont vous n'avez pas connaissance? Or Allah sait, tandis que vous ne savez pas."

Selon ce que rapportent Ibnou Ishâk et Ibnou Jarîr, que Ibnou Abbas, que le Seigneur soit satisfait d'eux, a dit: "les Nazaréens de Najrâne et les moines des Jufis se sont réunis chez le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.), et ont engagé une discussion en sa présence; alors les moines dirent: "Abraham n'était que Juif, et les Nazaréens dirent: Abraham n'était que nazaréen. Alors le Seigneur fit descendre ce verset

à leur propos, qui démontre leur ignorance et leur entêtement, comme cela apparait à quiconque consulte "l'explication du Coran".

L'évocation de la religion sans science aucune.
Question n°44:

Est qu'ils parlaient de la religion sans aucune science en la matière: le cheikh a traité cette question de façon globale, comme il a déjà traité plusieurs autres questions: alors qu'elles méritaient d'être plus détaillées. Ainsi les gens du paganisme, d'entre les arabes, et les gens du Livre ont promulgué dans la religion, des lois que le Seigneur n'a pas autorisées. Quant aux arabes, la plupart d'entre eux étaient dans la religion d'Abraham et Ismaël, que la paix soit sur eux, jusqu'à l'apparition d'Al-Khouzâ-î[1] qui a altéré, changé et créé plusieurs innovations; il a incité les arabes à adorer les idoles, il a creusé encore plus l'écart d'égarement en instaurant des coutumes païennes marquant d'un tabou les bêtes de cheptel en raison de leur fécondité, en multipliant les jeux du hasard et en ordonnant et interdisant à sa guise. Si on veut en savoir plus sur l'ignorance des arabes, et sur leurs innovations, qu'on lise la sourate "les bestiaux" qui contient tant d'informations sur leurs égarements et leurs inventions diaboliques.

Quant aux païens, parmi les Juifs et les Nazaréens, ils avaient déjà fait de leurs moines et de leurs prêtres, des divinités qu'ils ont ajoutées à Allah et à Jésus fils de Marie,

(1) Il s'agit de 'Amr Ibn Liha que les gens du Hijaz prenaient pour un dieu en se soumettant à tout ce qu'il ordonnait et en s'interdisant tout ce qu'il interdisait.

parce que leurs prêtres et leurs moines leur ont inventé, en matière de religion, et leur ont permis, ou interdit, selon ce qu'ils désiraient. Ils ont accepté celà de leur part et y ont obéi, bien que la religion ne peut émaner que du Seigneur, et à travers Sa révélation à Ses prophètes et à Ses messagers, paix sur eux; et non pas selon la fantaisie et le bon vouloir des hommes et de leurs passions. Tout ce qui n'est pas fondé sur une preuve par le Livre Saint ou par la Sunnah ne peut qu'être rejeté.

Le Seigneur, Très Haut, a blâmé les Juifs à ce propos, en disant que Son nom soit exalté, dans la sourate "la famille d'Imran" – Verset 78 –

> "Et il y a parmi eux certains qui roulent leurs langues en lisant le Livre pour vous faire croire que cela provient du Livre, alors qu'il n'est point du Livre; et ils disent: "Ceci vient d'Allah, alors qu'il ne vient point d'Allah. Ils disent sciemment des mensonges contre Allah."

Celui qui aura interprété les textes du Livre saint et de la Sunnah, selon ses désirs, et selon sa passion, fera partie de ceux qui roulent leurs langues au sujet du livre.

Et l'on sait certainement, ce que de nombreux livres de théologie contemporains comportent, comme pensées et avis, sans fondement ni preuves. Alors, on ne peut que se plaindre auprès du Seigneur, de l'assaut de la vanité, et de l'apathie de la vérité.

L'incrédulité quant au jour de la Résurrection
Question n°45:

L'incrédulité au jour de la résurrection, et le démenti de la rencontre avec le Seigneur, de ressucitation des âmes et de ce que les apôtres ont énoncé à propos du paradis et de l'enfer. Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "la caverne" - Versets 103 à 105:

> "Dis: "Voulez-vous que Nous vous apprenions lesquels sont les plus grands perdants, en œuvres?
> Ceux dont l'effort, dans la vie présente, s'est égaré, alors qu'ils s'imaginent faire le bien.
> Ceux-là qui ont nié les signes de leur Seigneur, ainsi que Sa rencontre. Leurs actions sont donc vaines."

dont on a parlé précédemment; et Il a dit pureté à Lui, dans la sourate "les abeilles" - Versets 38 et 39:

> "Et ils jurent par Allah en prononçant leurs serments les plus solennels: "Allah ne ressuscitera pas celui qui meurt". Bien au contraire! C'est une promesse véritable [de Sa part], mais la plupart des gens ne le savent pas.
> (Il les ressuscitera) afin qu'Il leur expose clairement ce en quoi ils divergeaient, et pour que ceux qui ont mécru sachent qu'ils ont été des menteurs."

Ainsi que d'autres textes traitant de ce sujet; beaucoup de gens de notre époque s'apparentent à cette conviction païenne et quiconque sera égaré par Allah n'aura pas de guide. Le Seigneur le laissera patauger dans la prévarication. Que le Seigneur nous aide vers la guidée!

Le reniement du verset “Maître du jour de la Rétribution”
Question n°46:

Le reniement de la parole du Très Haut: “Maître du jour de la Rétribution”, qui est le jour où Allah rétribue les esclaves en fonction de leurs actes; Il les récompensera alors pour les bienfaits et les châtiera pour les désobéissances et les méfaits. Le reniement de ce jour découle de la négation, de la résurrection, du jugement, du paradis, et de l'enfer.

Le reniement du verset: “Où il n'y aura plus ni marchandage ni amitié ni intercession.”
Question n°47:

Il s'agit du reniement de Sa parole, qu'Il soit très élevé, dans la sourate “la vache” – Verset 254:

“où il n'y aura ni rançon ni amitié ni intercession.”

dans le verset:

> “Ô les croyants! Dépensez de ce que Nous vous avons attribué, avant que vienne le jour où il n'y aura ni rançon ni amitié ni intercession. Et ce sont les mécréants qui sont les injustes.”

On entend par “l'amitié”, la sympathie et la camaraderie, et le sens de “ni intercession” est que personne ne peut intercéder en faveur de l'autre, sinon avec la permission du Très Miséricordieux accordée à celui qu'Il agrée et dont Il est satisfait. Il s'agit du jour de la résurrection. Sa description de la façon citée indique que personne ne peut, cependant, acquérir quelque profit en aucune façon; en règle générale, celui qui doit quelque chose à quelqu'un doit pour s'en

acquitter soit vendre un bien propre, soit compter sur l'aide d'un ami, soit opter pour l'intercession de quelqu'un en sa faveur. Or toutes ces solutions sont irréalisables ce jour-là et il n'y a d'aide que par le Seigneur, Très Grand et Glorifié.

L'erreur quant à l'interprétation du sens de l'intercession.
Question n°48:

Le démenti de Sa parole, qu'Il soit très élevé, dans la sourate "l'ornement" - Verset 86:

> "Et ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui n'ont aucun pouvoir d'intercession, à l'exception de ceux qui auront témoigné de la vérité en pleine connaissance de cause."

"Et ceux qu'ils invoquent en dehors de lui n'ont aucun pouvoir d'intercession", c'est-à-dire, leurs divinités qu'ils invoquent ne sont pas maîtres de l'intercession, en dehors de lui, contrairement à ce qu'ils prétendaient qu'ils étaient leurs intercesseurs auprès du Seigneur, Très Grand et Très Glorieux. "à l'exception de ceux qui auront témoigné de la vérité", qui est l'unicité, "en pleine connaissance de cause", c'est-à-dire, ils étaient conscients de celà. "Ils", ce sont les anges, Jésus, Ouzaîr et leurs semblables.

Et l'on voit les gens, aujourd'hui, adonnés à des idoles qu'ils invoquent, en dehors du Seigneur, en s'excusant, lorsqu'on les blâme, que ceux-ci sont leurs intercesseurs. Le Seigneur S'élève au dessus de ce qu'ils associent à Lui.

Donner la mort à ceux que le Seigneur a chargés de mission.
Question n°49:

C'est le fait de tuer ceux que le Seigneur a chargés de

messages et de ceux qui ordonnent la justice d'entre les gens. Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "la vache" – Verset 61:

"L'avilissement et la misère s'abattirent sur eux; ils encoururent la colère d'Allah. Cela est parce qu'ils reniaient les révélations d'Allah, et qu'ils tuaient sans droit les prophètes. Cela parce qu'ils désobéissaient et transgressaient."

et Il a dit dans la sourate "la famille d'Imran" – Verset 183:

"Dis: "Des messagers avant moi vous sont, certes, venus avec des preuves, et avec ce que vous avez dit [demandé]. Pourquoi donc les avez-vous tués, si vous êtes véridiques?"

ainsi que d'autres versets à ce propos, qui expriment, ce que les prophètes, les messagers, paix sur eux, leurs fidèles ainsi que tous ceux qui ont appelé à la vérité avaient enduré et supporté de la part des ennemis du Seigneur et des tyrans parmi les païens; ils avaient souffert tant qui ferait abaisser les ergots et blanchir les cheveux du front.

Mais les prophètes, prières d'Allah sur eux, ainsi que leurs adeptes les croyants, bien qu'ils aient été éprouvés en premiers, seront largement récompensés et la finale sera à eux, conformément à ce qu'à dit le Seigneur Très Elevé en racontant le récit de Noé, dans la sourate "Houd" – Verset 49:

"Voilà quelques nouvelles de l'Inconnaissable que Nous te révélons. Tu ne les savais pas, ni toi ni ton peuple, avant cela. Sois patient. La fin heureuse sera aux pieux."

Dans un hadith, approuvé par tous, on rapporte que le

prophète (P. et B. d'Allah s/l.) a envoyé un messager au roi des Byzantins du temps où les polythéistes étaient ses ennemis, et ne croyaient pas en lui. Le roi qui voulait en savoir plus sur Mohammed leur demanda: "Comment était la guerre entre vous et lui?"

Ils ont dit: "La guerre entre nous et lui était épisodique, une manche était pour lui et une manche était pour nous. Il dit: ainsi les messagers sont toujours éprouvés mais la finale sera à eux."

Et en effet, le jour de "Badr" vit la victoire des croyants par l'aide du Seigneur, puis le jour de "Ouhoud", les croyants furent éprouvés; mais après cette bataille et jusqu'au moment où le Seigneur avait fait valoir l'islam en succès, les mécréants ne remportèrent aucune victoire sur les fidèles.

Certes il y eut parmi les prophètes, certains qui avaient été tués ainsi que nous l'a enseigné le Seigneur Très Elevé, dans les versets précédents et les fils d'Israël avaient effectivement tué des prophètes injustement et sans raison; il a aussi existé parmi les pervers certains que le Seigneur a dotés de royauté et d'autorité et qui avaient exercé leur domination sur les gens pieux, tels le cas de Nabuchodonosor avec les enfants d'Israël et celui des païens et autres gens du livre avec les musulmans.

Mais tous ces prophètes qui avaient été tués sont des martyrs considérés au même titre que les croyants qui trouvent la mort, en luttant sur le sentier du Seigneur. A leur propos, le Tout Haut déclare dans la sourate "la famille d'Imran" - Versets 146 à 148:

"Combien de prophètes ont combattu, en compagnie de

beaucoup de disciples, ceux-ci ne fléchirent pas à cause de ce qui les atteignit dans le sentier d'Allah. Ils ne faiblirent pas et ils ne cédèrent point. Et Allah aime les endurants. Et ils n'eurent que cette parole: "Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans nos comportements, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur les gens mécréants".
Allah, donc, leur donna la récompense d'ici-bas, ainsi que la belle récompense de l'au-delà. Et Allah aime les gens bienfaisants."

Il est bien évident que tout croyant tué en martyr lors d'un combat jouit d'une bien meilleure situation que celui qui meurt "dans son lit". Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "la famille d'Imran" - Verset 169: :

"Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah, soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus"

C'est pour cette raison qu'Il a dit, pureté à Lui, dans la sourate "le désaveu" - Verset 52:

"Dis: "Qu'attendez-vous pour nous, sinon l'une des deux meilleures choses?"

C'est-à-dire soit la victoire et la réussite, soit la mort en martyr et le paradis. Certes la religion, pour laquelle les martyrs ont combattu, appraîtra et aura le dessus et ses partisans jouiront de bonheur ici-bas et dans l'au-delà. Celui qui aura été tué sera un martyr, et celui qui aura survécu, connaîtra la victoire et le bonheur et c'est là incontestablement la vraie victoire. Et du moment que la mort est inévitable,

celle qui favorisera le bonheur ici-bas et dans l'au-delà sera la meilleure contrairement à celle qui fera se consumer l'individu dans sa secte sans profit ni pour lui ni pour elle ni ici-bas ni dans l'au-delà.

Les martyrs, d'entre les croyants, ont combattu par libre choix, et ont agi selon ce qui aura causé leur mort, à savoir ordonner le bienfait et interdire le blâmable; ils avaient choisi délibérément cette fin, ayant pour visée soit la mort en martyrs soit la recherche de ce qui le leur permettrait, s'assurant par là le bonheur dans l'au-delà et ici-bas, grâce à la victoire de leurs adeptes et par la pérénnité de la langue de vérité sous forme de remerciement à leur égard et d'invocation pour eux.

Par contre, les mécréants qui sont tués le sont indépendamment de leur choix, d'une mort qui ne leur assure guère le bonheur de l'au-delà. En fin de compte ni eux ni leurs sectes n'auront tiré profit de quoi que ce soit quant au bonheur ici-bas.

Ils seront poursuivis par la malédiction dans ce bas-monde et le jour de la résurrection, ils seront répugnés. Ce sont eux dont parlent les versets 25 à 29 dans la sourate "la fumée":

"Que de jardins et de sources ils laissèrent [derrière eux]
que de champs et de superbes résidences,
que le délices au sein desquels ils se réjouissaient.
Il en fut ainsi et Nous fîmes qu'un autre peuple en hérita.
Ni le ciel ni la terre ne les pleurèrent et ils n'eurent aucun délai."

Le Seigneur, pureté à lui, nous a déjà informés que

plusieurs prophètes ont vu la mort de plusieurs milliers de rabbins, et pourtant ils n'ont pas faibli et n'ont guère cédé au désespoir; ils avaient plutôt demandé d'être pardonnés de leurs péchés qui étaient à l'origine du succès de l'ennemi; ainsi le Seigneur Très Elevé leur a accordé la récompense dans ce bas-monde et la meilleure part dans l'au-delà.

Si telle était la récompense des tués, parmi les croyants, alors que dire de celle des prophètes, qui comporte, pour eux comme pour leurs adeptes une très grande bonification leur assurant le bonheur ici bas et dans l'au-delà.

La victoire des mécréants sur les croyants dans certains cas ne peut être imputable qu'aux péchés mêmes des musulmans, telle la déroute de la bataille de "Ouhoud". Il leur avait suffit alors de désavouer leur conduite, pour vaincre les mécréants et avoir la finale; comme l'histoire l'a prouvée pour les musulmans au cours de leur épopée face aux mécréants. Ce sont là les signes de la prophétie et ses indices. Si les fidèles s'en tiennent aux engagements pris avec le prophète, (P. et B. d'Allah s/l.) et à ses recommandations, le Seigneur les aidera et leur garantira le succès sur ceux qui contreviennent à Lui, mais s'ils ne tiennent pas leurs engagements, le succès sera aux autres, à leurs dépens.

La victoire et l'échec se déterminent selon la relation de cause à effet et sont donc la conséquence logique de l'obéissance ou de l'insoumission du prophète.

Autrement dit, la victoire accordée par le Seigneur, et le succès par sa grâce sont les conséquences de l'obéissance au prophète car le Seigneur, pureté à Lui, veut prouver la suprématie de Sa parole et assurer Sa victoire et celle de Ses

adeptes aux dépens de ceux qui contreviennent à lui: et c'est qu'Allah désire réserver à Ses croyants le bonheur, et à leurs adversaires, le malheur. Ceci prouve bien la prophétie de Mohammed (P. et B. d'Allah s/l.) et cela implique que lorsqu'on lui obéit on sera heureux et lorsqu'on contrevient à ses recommandations, on sera malheureux.

Dans ce même ordre d'idées, on peut relever que le succès de "Nabuchodonosor" aux dépens des enfants d'Israël, n'est qu'un des indices de la prophétie de Moïse, car cette victoire de Nabuchodonosor n'était due qu'à l'altération des engagements pris envers Moïse et à l'écartement de sa guidée!

La défaite était donc la conséquence de leur comportement et l'on voit bien que, par la suite, lorsqu'ils ont obéi aux recommandations de Moïse, ils avaient été victorieux et confirmés à l'instar de ce qui s'est produit à l'époque de David, Salomon ainsi qui d'autres prophètes.

Le Seigneur, Très Haut, a dit, dans la sourate "Le voyage nocturne" – Versets 4 à 8:

> "Nous avions décrété pour les Enfants d'Israël, (et annoncé) dans le Livre: "Par deux fois vous sèmerez la corruption sur terre et vous allez transgresser d'une façon excessive". Lorsque vint l'accomplissement de la première de ces deux [predictions,] Nous envoyâmes contre vous certains de Nos serviteurs doués d'une force terrible, qui pénétrèrent à l'intérieur des demeures. Et la prédiction fut accomplie. Ensuite, Nous vous donnâmes la revanche sur eux; et Nous vous renforçâmes en biens et en enfants. Et Nous vous fimes [un peuple] plus nombreux:

"Si vous faites le bien, vous le faites à vous-mêmes; et si vous faites le mal, vous le faites à vous [aussi]". Puis, quand vint la dernière [prédiction,] ce fut pour qu'ils affligent vos visages et entrent dans la Mosquée comme ils y étaient entrés la première fois, et pour qu'ils détruisent complètement ce dont ils se sont emparés.
Il se peut que votre Seigneur vous fasse miséricorde. Mais si vous récidivez, Nous récidiverons."

Il y eut, tantôt, le succès des enfants d'Israël sur leurs ennemis et tantôt le succès de ces derniers sur eux; ce furent là des signes et indices de la prophétie de Moïse, paix sur lui. Il en est de même pour l'alternance du succès et de la défaite des adeptes de la religion de Mohammed (P. et B. d'Allah s/l.). Ce ne sont là que des indices attestant de sa prophétie et de la vérité de son message.

La victoire accordée par le Seigneur à Moïse et son peuple, aux dépens de leurs ennemis, que ce soit de son vivant ou après sa mort tel ce qui s'était produit avec "Youchâa" et d'autres; faisait partie de ces mêmes indices prouvant la prophétie de Moïse. Il en est de même pour les victoires remportées par les croyants avec Mohammed, (P. et B. d'Allah s/l.) de son vivant et après sa mort, sous la conduite des "Khalifes" qui lui ont succédé. Ceci est bien différent des cas où les mécréants avaient eu l'occasion de remporter la victoire sur les gens du Livre; car ces mécréants par définition, n'obéissaient pas à un prophète, ne combattaient pas les croyants selon une religion qu'ils avaient adoptée et ne leur demandaient pas de les suivre dans leur comportement et pourtant ils osaient déclarer: "Nous avons remporté la victoire

sur vous à cause de vos péchés" et "Si vous aviez suivi la guidée de votre religion, nous ne vous aurions pas vaincus!"

De plus leurs combattants ne visent point le bonheur après la mort puisqu'ils mécroient la ressuscitation et leur choix du combat n'est pas dans le but d'acceder à ce bonheur. Cet exemple, ainsi que d'autres, font partie de ce qui montre la différence entre la victoire remportée par les prophètes et leurs adeptes, et entre le succès de certains mécréants sur les croyants ou celui des mécréants sur d'autres mécréants.

Ceci démontre que le succès de Mohammed (P. et B. d'Allah s/l.) et de son peuple sur les gens du Livre, les Juifs et les Nazaréens était du même genre que leur succès aux dépens des polythéistes idolâtres; c'est là encore des preuves évidentes de la véracité de son message et de sa prophétie contrairement au succès de "Nabuchodonosor" sur les enfants d'Israël ou celui des mécréants sur les musulmans qui sont donc d'une toute autre nature. Ce verset fait partie de ce dont a informé Moïse, en ce sens que tout menteur qui prétend la prophétie ne pourra jamais avoir le dernier mot mais que c'est toujours le probe vertueux qui finira par l'emporter.

Certains parmi les Gens du Livre, disaient: "Mohammed et son peuple ont eu le dessus sur nous, à cause de nos péchés bien que notre religion soit vraie", comparant cela à ce qui s'était produit avec "Nabuchodonosor" et les autres rois. Ceci est par principe une comparaison défectueuse car "Nabuchodonosor" n'avait pas prétendu la prophétie et n'avait pas combattu pour quelque religion ni n'avait demandé aux enfants d'Israèl d'échanger la doctrine de Moïse contre la sienne. Son succès n'était donc pas le parachèvement de la

prophétie qu'il aurait prétendue ni celui de la religion à laquelle il aurait appelé; son succès était à comparer au combat des brigands qui s'attaquaient aux caravanes.

Ce cas est donc fort différent de celui qui se réclame comme prophète, appelle à une religion, promet aux fidèles le bonheur ici-bas et dans l'au-delà, menace ceux qui lui désobéissent du malheur dans ce bas-monde et dans l'au-delà et à qui le Seigneur accorde par la suite victoire et succés, en parachevant sa religion, élevant sa parole en lui assignant la finale et en avilissant ses ennemis.

Cela relève des faits extraordinaires liés à la vraie prophétie et qui en constituent la preuve, alors que l'exemple qu'on a cité relève des choses extraordinaires liées à une prétendue prophétie; et sont donc loin d'en établir la preuve.

Il peut arriver que de nombreux peuples se noient dans la mer sans que cela ne soit une preuve de la prophétie de quelque prophète, par contre, la noyade de Pharaon et de son peuple était, certes, le signe évident en faveur de Moïse. Cela est conforme à ce qu'a Moïse, paix sur lui, à savoir que le menteur n'aura jamais gain de cause, car le Seigneur est sage: Il ne Se permet pas d'approuver l'imposteur, en ce qu'il prétend et Il finit toujours par le démasquer et le faire apparaître sous son vrai visage. C'est pour cela que la plus grande sédition, est celle de l'imposteur-menteur, avec tout ce qu'elle comporte comme prétention de la divinité et de quelques aspects extraordinaires; cette prétention est infailliblement entachée de nombreux signes qui en établissent la fausseté; à savoir:

– Il se considère comme une divinité alors qu'il est borgne, et le Seigneur n'est pas borgne;

– Il porte entre les deux yeux l'inscription "mécréant" lisible par chaque croyant qu'il soit lettré ou illettré, alors que le Seigneur ne peut être visible pour une personne avant sa mort.

Le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) a d'ailleurs mentionné ces trois signes révélateurs dans plus d'un hadith authentique. Quant au soutien à l'imposteur, quant à sa victoire et au succès continu de son appel, cela ne s'est jamais produit et ne se produira jamais.

Allah, le Très Elevé, a dit dans la sourate "la victoire" – Versets 22 à 23:

"Et si ceux qui ont mécru vous combattent, ils se détourneront, certes; puis ils ne trouveront ni allié ni secoureur. Telle est la règle d'Allah appliquéé aux générations passées. Et tu ne trouveras jamais de changement à la règle d'Allah."

Il a informé que la conduite inamovible du Seigneur, c'est toujours la victoire accordée aux croyants sur les mécréants, et une telle conviction suppose dès le départ la soumission au Seigneur et l'obéissance à Son messager.

Lorsque la foi diminue, par la multiplication des péchés, le résultat ne peut être que ce que les musulmans avaient vécu le jour de "Ouhoud". Le Seigneur Très Elevé a dit, dans la sourate "le créateur ou les anges" – Versets 42 et 43:

"Et ils ont juré solennellement par Allah, que si un

avertisseur leur venait, ils seraient certes mieux guidés que n'importe quelle autre communauté. Puis, quand un avertisseur (Muhammad) leur est venu, cela n'a fait qu'accroîte leur répulsion,
par orgueil sur terre et par manœuvre perfide. Cependant, la manœuvre perfide n'enveloppe que ses propres auteurs. Attendent-ils donc un autre sort que celui des Anciens? Or, jamais tu ne trouveras de changement dans la règle d'Allah, et jamais tu ne trouveras de déviation dans la règle d'Allah."

Il a informé que les mécréants ne considéraient les choses qu'à travers la conduite de leurs ancêtres, et que la ligne de conduite du Seigneur ne connait pas de changement. Elle ne sera ni échangée contre une autre, ni déviée. Comment, donc, les mécréants peuvent-ils espérer être victorieux sur les croyants qui sont dignes de ce nom?

Allah a dit également, à propos des hypocrites, qui malgré leur apparence trompeuse sont au fond des incrédules, et à propos de ceux dont les coeurs sont entachés de quelque trace d'hypocrisie, dans la sourate "les coalisés" – Versets 60 à 62:

"Certes, si les hypocrites, ceux qui ont la maladie au cœur, et les alarmistes [semeurs d troubles] à Médine ne cessent pas, Nous t'inciterons contre eux, et alors, ils n'y resteront que peu de temps en ton voisinage.
Ce sont des maudits. Où qu'on les trouve, ils seront pris et tués impitoyablement:
Telle était la loi établie par Allah envers ceux qui ont vécu auparavant et tu ne trouveras pas de changement dans la loi d'Allah."

La "loi établie" ici, c'est l'habitude, et c'est donc la coutume inchangeable du comportement du Seigneur. Quand Allah accorde la victoire à celui qui revendique la prophétie et à ses adeptes, aux dépens de ceux qui désobéissent à lui, ouvertement, ou secrètement, quand cette victoire est constante, cela est bien la preuve qu'il s'agit d'un prophète sincère. Car ce qui est connu de la loi établie du Seigneur et de Sa coutume, c'est d'accorder la victoire aux adeptes des prophètes sincères, sur les mécréants et les hypocrites, comme il est de Sa loi établie de les confirmer par des signes explicites et révélateurs. Celui qui se dit prophète, alors qu'il est menteur, est le pire des mécréants, et le plus injuste des prévaricateurs. Le Seigneur Très Elevé a dit, dans la sourate "les bestiaux" - Verset 93:

> "Et quel pire injuste que celui qui fabrique un mensonge contre Allah ou qui dit: "Révélation m'a été faite", quand rien ne lui a été révélé. De même celui qui dit: "Je vais faire descendre quelque chose de semblable à ce qu'Allah a fait descendre."

et dans la sourate "les groupes" - Verset 32:

> "Quel pire injuste donc, que celui qui ment contre Allah et qui traite de mensonge la vérité quand elle lui vient?"

et dans la sourate "l'araignée" - Verset 68:

> "Et quel pire injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah, ou qui dément la Vérité quand elle lui parvient?"

et le Très Haut a dit, dans la sourate "les bestiaux" - Verset 144:

"Qui est donc plus injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah pour égarer les gens sans se baser sur aucun savoir? Allah ne guide pas les gens injustes."

Quiconque se met dans cet état, le Seigneur le hait, le déteste, le châtie et son sort sera de courte durée; il sera l'un des visés par les paroles du prophète (P. et B. d'Allah s/l.) qui a dit dans un hadith juste, rapporté par Abou Hourayrah: "Le Seigneur accorde un délai au prévaricateur, mais lorsqu'Il s'en saisit Il ne l'épargne pas", puis il a récité ce verset 102 de la sourate "Houd":

"Telle est la rigueur de la prise de ton Seigneur quand Il frappe les cités lorsqu'elles sont injustes. Son châtiment est bien douloureux et bien dur."

Il a rapporté aussi que, dans le hadith juste cité par Abou Moûssa, le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) a dit: "L'image du croyant est pareille à la tige (de blé) souple, secouée par le vent qui la redresse tantôt et l'incline tantôt. Cependant l'image de l'hypocrite est pareille au cèdre (rigide) qui demeure dressé sur ses racines jusqu'à ce qu'il soit arraché une fois pour toutes."

Il en est de même du menteur pervers qui, même s'il voit sa position renforcée, finira par disparaître complètement, et fera l'objet de la médisance et du blâme dans ce bas-monde. Il disparaîtra aussi vite qu'il n'est apparu, tel l'empire de "Al'ansi Al'aswad", celui de Mousaîlimah" le menteur, "Al Hâreth Addimashkî", "Babek Al Khourramî" et leurs semblables. Quant aux prophètes, ils étaient, certes éprouvés plusieurs fois, d'une épreuve qui leur servira de purification, car, vraiment, le Seigneur, Très Elevé, soutient l'esclave,

après l'avoir éprouvé, et lui assure le succès progressivement à l'exemple de la croissance de la plante.

Il a dit, qu'Il soit très élevé, dans la sourate "la victoire" – Verset 29:

> "Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est leur image dans la Thora. Et l'image que l'on donne d'eux dans l'Evangile est celle d'une semence qui sort sa pousse, puis se raffermit, s'épaissit, et ensuite se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. [Allah] par eux [les croyants] remplit de dépit les mécréants. Allah promet à ceux d'entre eux qui croient et font de bonnes œuvres, un pardon et une énorme récompense."

C'est pour cela que les dépourvus sont ceux qui les suivirent en premier lieu, conformément à la ligne de conduite inchangeable d'Allah, comme on l'a précisé dans ce qui a précédé, vis-à-vis de Ses prophètes et de leurs partisans sincères, et envers Ses ennemis et tous les imposteurs. Le Seigneur a déjà cité l'épreuve endurée par le prophète et les croyants et à précisé que la finale sera à eux, le moment venu. Il a dit, pureté à Lui, dans la sourate "les bestiaux" – Verset 34:

> "Certes, des messagers avant toi (Muhammad) ont été traités de menteurs. Ils endurèrent alors avec constance d'être traités de menteurs et d'être persécutés, jusqu'à ce

que Notre secours leur vînt. Et nul ne peut changer les paroles d'Allah, et il t'est déjà parvenu une partie de l'histoire des Envoyés."

et dans la sourate "la vache" - Verset 214:

"Pensez-vous entrer au Paradis alors que vous n'avez pas encore subi des épreuves semblables à celles que subirent ceux qui vécurent avant vous? Misère et maladie les avaient touchés; et ils furent secoués jusqu'à ce que le Messager, et avec lui, ceux qui avaient cru, se fussent écriés: "Quand viendra le secours d'Allah?" – Quoi! Le secours d'Allah est sûrement proche."

et dans la sourate "Joseph" - Versets 109 à 111:

"Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes originaires des cités, à qui Nous avons fait des révélations. [Ces gens là] n'ont-ils pas parcouru la terre et considéré quelle fut la fin de ceux qui ont vécu avant eux? La demeure de l'au-delà est assurément meilleure pour ceux qui craignent [Allah]. Ne raisonnerez-vous donc pas?
Quand les messagers faillirent perdre espoir (et que leurs adeptes) eurent pensé qu'ils étaient dupés voilà que vint à eux Notre secours. Et furent sauvés ceux que Nous voulûmes. Mais Notre rigueur ne saurait être détournée des gens criminels.
Dans leurs récits il y a certes une leçon pour les gens doués d'intelligence. Ce n'est point là un récit fabriqué. C'est au contraire la confirmation de ce qui existait déjà avant lui, un exposé détaillé de toute chose, un guide et une miséricorde pour des gens qui croient."

Cela signifie que le fait de nuire à ceux qui agissent selon la vérité, et à ceux qui la soutiennent, était de coutume chez les païens, et nombreux sont ceux de notre époque qui font de même. Que le Seigneur nous vienne en aide!

La croyance aux idoles et au rebelle.
Question n°50:

C'était la croyance aux idoles, au rebelle, et la surestimation des polythéistes par rapport aux musulmans. Le Seigneur, Très élevé, a dit dans la sourate "les femmes" - Verset 51:

> "N'as-tu pas vu ceux-là, à qui une partie du Livre a été donnée, ajouter foi à la magie (gibt) et au taghout, et dire en faveur de eux qui ne croient pas: "Ceux-là sont mieux guidés (sur le chemin) que ceux qui ont cru?"

Ce verset fut descendu, à propos de "Houyaî Ibnou Akhtab" et "Ka-ab Ibnoul Achraf", parmi un groupe de Juifs, et cela lorsqu'ils se sont dirigés vers la Mecque, après la bataille de "Ouhoud", pour signer un pacte avec Quoraîch, contre le messager d'Allah, (P. et B. d'Allah s/l.), et pour resilier le pacte qui régissait leurs relations avec lui. Ka'ab était descendu, en hôte, alors chez "Abou Soufiane" qui l'avait bien reçu, et les Juifs étaient descendus chez les Quoraîchites.

Les habitants de la Mecque ont alors dit: Vous êtes gens du Livre et Mohammed, (P. et B. d'Allah s/l.), possède un livre. Qu'est ce qui nous garantit qu'il ne s'agit pas là, d'une ruse de votre part? Si tu veux que nous combattions à tes côtés, prosterne-toi devant ces deux idoles et crois en elles! Il s'exécuta aussitôt.

Ensuite Ka'ab dit: "O habitants de la Mecque! Que trente d'entre vous et trente d'entre nous viennent afin que nous nous collions contre la Kaâba jusqu'au foie, et que nous prétions serment auprès du Dieu de la Maison, de déployer toutes nos forces au combat contre Mohammed." Ce fut aussitôt fait.

Puis Abou Soufiane dit à Ka'ab: Tu es un homme lettré doté de savoir, et nous sommes illettrés, sans science, alors précise-nous qui de nous ou de Mohammed, est sur la bonne voie, et est plus proche de la vérité?

Ka'ab répondit: "Exposez-moi votre conduite (religion)!" Abou Soufiane dit alors:

"Nous immôlons souvent, pour les pélerins, nous les abreuvons de lait, nous faison largesse avec notre hôte, nous aidons celui qui se trouve dans le besoin, nous préservons les liens de parenté, nous animons la maison de notre Seigneur, nous faisons la procession autour d'elle, et nous sommes les habitants des lieux sacrés; alors que Mohammed a renié la religion de ses ancêtres et a rompu les liens de parenté. Notre religion est la plus ancienne alors que celle de Mohammed est la plus récente." Ka'ab a dit: Par Dieu, vous êtes sur la bonne voie, plus que ne l'est Mohammed!"

Alors Allah fit descendre ces versets.

A l'origine, le rebelle était le nom d'une statue, puis on en fit le nom de tout ce qui est adoré à part Allah.

'Taghoût" est la dénomination de ce qui est adoré, en vain, comme les idoles et autres.

La croyance en ces deux (Taghoût et rebelle) signifie soit de croire que ce sont des divinités, de les associer au Seigneur lors de l'adoration, soit l'obéissance à eux, avec approbation, bien qu'ils appartiennent au domaine de la vanité, soit encore de leur attribuer une certaine grandeur. La première signification était cependant la plus répandue, car les païens croyaient en leurs divinités, les associaient quant à l'adoration du Seigneur, le vrai, et se prosternaient pour elles.

L'enrobement du vrai par le faux.

Question n°51:

Est qu'ils enrobaient, de faux, la vérité, et la cachaient. Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "la famille d'Imran" - Verset 71:

"Ô gens du Livre, pourquoi mêlez-vous le faux au vrai et cachez-vous sciemment la vérité?"

Il y a, dans ce verset, de nombreuses interprétations, à savoir:

– cela signifie l'altération du contenu de la Thora et de l'Evangile.

– cela signifie d'adopter l'Islam en apparence, et de cacher leur hypocrisie.

– cela signifie la croyance en Moïse et en Jésus, et la mécréance en Mohammed, paix sur eux.

– cela signifie, ce qu'ils savaient de coeur à propos de la véracité de son message, (P. et B. d'Allah s/l.) et l'incrédulité qu'ils montraient envers lui.

L'acceptation de la vérité pour pouvoir par la suite, la récuser.
Question n°52:

Le fanatisme pour la doctrine, et l'admission de la vérité pour pouvoir la refuser et l'infirmer, par la suite. Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "la famille d'Imran" - Versets 71 à 74:

> "Ô gens du Livre, pourquoi mêlez-vous le faux au vrai et cachez-vous sciemment la vérite?
> Ainsi dit une partie des ens du Livre: "Au début du jour, croyez à ce qui a été révélé aux Musulmans, mais, à la fin du jour, rejetez-le, afin qu'ils retournent (à leur ancienne religion).
> [Et les gens du Livre disent à leurs coreligionnaires]: "Ne croyez que ceux qui suivent votre religion. . ." Dis: "La vraie direction est la direction d'Allah" - [et ils disent encore: Vous ne devez ni approuver ni reconnaître que quelqu'un d'autre que vous puisse recevoir comme ce que vous avez reçu de sorte qu'ils (les musulmans) ne puissent argumenter contre vous auprès de votre Seigneur. Dis-[leur]: En vérité la grâce est en la main d'Allah. Il la donne à qui Il veut. La grâce d'Allah est immense et Il est Omniscent.
> Il réserve à qui Il veut sa miséricorde. Et Allah est Détenteur d'une grâce immense."

Al Hassan et Assaddi ont dit: Douze hommes, parmi les moines des Juifs de Khaïbar et des cités de "Arine" avaient organisé un complot et s'étaient dits: "– Entrez dans la religion de Mohammed en début du jour, en apparence non par conviction, ensuite, en fin de journée, mécroyez et dites:

Nous avons consulté nos livres, demandé l'avis de nos savants, et constaté que Mohammed n'est pas le prophète promis; de là il nous est apparu son mensonge, et la vanité de sa religion." En agissant ainsi, vous pousserez ses compagnons à douter de leur religion et à dire: ce sont des gens du Livre, et ils en savent plus que quiconque; alors ils se détourneront de leur religion vers la vôtre.

Prendre les prophètes pour des seigneurs.

Question n°53:

Les païens dénommaient la loi établie conformément à l'Islam, par "association". Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "la famille d'Imran" – Versets 79-80:

> "Il ne conviendrait pas à un être humain à qui Allah a donné le Livre, la Compréhension et la Prophétie, de dire ensuite aux gens: "Soyez mes adorateurs, à l'exclusion d'Allah; mais au contraire, [il devra dire]: "Devenez des savants, obéissant au Seigneur, puisque vous enseignez le Livre et vous l'étudiez".
> Et il ne va pas vous commander de prendre pour seigneurs anges et prophètes. Vous commanderait-il de rejeter la foi, vous qui êtes Musulmans?"

Ibnou Ishâq a dit par référence:

Lorsque les moines des Juifs et des Nazaréens de Najrâne étaient réunis chez le messager d'Allah, (P. et B. d'Allah s/l.) qui les avait appelés à se soumettre à l'Islam, ils ont dit: "O Mohammed, est-ce que tu veux que nous t'adorions comme les Nazaréens adorent Jésus fils de Marie? Alors un Nazaréen,

habitant Najrâne appelé le président a dit: Est-ce là ce que tu désires, O Mohammed ? Alors le messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) répondit: "Que le Seigneur nous garde d'adorer autre que Lui, ou d'ordonner l'adoration de quiconque à part Lui. Ce n'est guère avec cela, qu'Il m'a envoyé, et ce n'est pas cela qu'Il m'a ordonné de faire." Aussitôt, le Seigneur, Très Elevé, fit descendre le verset.

L'altération de la parole divine.
Question n°54:

La déformation de la parole par rapport au sens visé et le fait de rouler les langues par le Livre. Il a dit, pureté à Lui, dans la sourate "la famille d'Imran" - Verset 78:

> "Et il y a parmi eux certains qui roulent leurs langues en lisant le Livre pour vous faire croire que cela provient du Livre, alors qu'il n'est point du Livre; et ils disent: "Ceci vient d'Allah, alors qu'il ne vient point d'Allah. Ils disent sciemment des mensonges contre Allah."

On rapporte que le verset fut descendu concernant aussi bien les Juifs que les Nazaréens, et cela parce qu'ils avaient altéré la Thora et l'Evangile et avaient attribué au Livre Saint du Seigneur ce qui n'en faisait pas partie.

Les gens ne sont pas tous d'accord pour dire si l'altération concernée était écrite ou non dans la Thora?

Certains sont allés jusqu'à dire qu'il n'y avait rien dans la Thora à part la parole du Seigneur Très Elevé, et que la déformation faite par les Juifs n'était qu'un changement lors de la lecture et qu'une interprétation faussée des textes. Quant

au fait d'avoir écrit ce qu'ils désiraient dans la Thora, dans toutes ses copies, cela n'est pas prouvé. A cela on présente l'argumentation selon laquelle la Thora et l'Evangile existaient telles que le Seigneur les avait fait descendre, sans changement d'aucune lettre et qu'ils égaraient les gens avec la déformation du sens réel et par l'interprétation qu'ils donnaient à travers les livres qu'ils écrivaient eux-mêmes, tout en les attribuant à tort au Seigneur. Quant aux livres saints du Seigneur Très Elevé, ils sont préservés contre toute altération.

L'autre argument repose sur le fait que le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) avait dit aux Juifs, pour les défier: "Apportez la Thora, et récitez-la si vous étiez véridiques!"

Mais les Juifs avaient toujours refusé cela. Or s'elle était effectivement déformée, selon ce qu'ils désiraient, ils n'auraient pas refusé de la réciter.

D'autre part, et s'il en était comme ils le prétendaient, le prophète, (P. et B. d'Allah s/l.), ne leur aurait jamais demandé de le faire, sachant que cela risquait d'infirmer sa parole honorée. D'autres pensent qu'ils avaient opéré le changement et l'avaient écrit dans leur propre livre, et présentent comme argument plusieurs aspects, apparents du livre; cela est d'autant plus possible que ce n'est pas le grand nombre de copies qui les empêcheraient de le faire, surtout que des complicités probables n'étaient pas à exclure. Il y aurait eu aussi déformation de certaines copies alors que d'autres étaient restées intactes. Ainsi, la parole citée du messager ne peut se trouver en contradiction avec ce qu'il leur avait demandé puisqu'il savait qu'une des copies de la Thora lui permettrait de relever le défi, soit parce qu'ils ignoraient sa

vraie signification, soit que le Seigneur Très Elevé avait détourné leur attention quant à son altération.

Le dernier mot à ce propos peut-être recherché dans "l'esprit des significations" écrit par le grand-père de l'auteur ou dans la réponse adéquate" ouvrage écrit par le Cheîkh de l'Islam. Nombreux sont ceux, parmi la nation de Mohammed qui ont suivi l'exemple des gens du Livre, à savoir, la déformation, la fausse interprétation et la loi établie selon leurs désirs.

Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "les femmes" - Verset 46:

"Il en est parmi les Juifs qui détournent les mots de leur sens, et disent: "Nous avions entendu, mais nous avons désobéi", "Ecoute sans qu'il te soit donné d'entendre", et favorise nous "Rai'ina", tordant la langue et attaquant la religion. Si au contraire ils disaient: "Nous avons entendu et nous avons obéi", "Ecoute", et "Regarde-nous", ce serait meilleur pour eux, et plus droit. Mais Allah les a maudits à cause de leur mécréance; leur foi est donc bien médiocre."

Le commentaire de ce verset se trouve également dans l'ouvrage d'explication cité précédemment.

L'appellation par des qualificatifs étranges, des gens de la guidée.

Question n°55:

L'attribution aux gens de la bonne guidée des qualificatifs de Sabéens et de "hachouites".

Les païens attribuaient à celui qui n'adhérait pas à leur

religion le nom de sabéen; ainsi ils ont dénommé le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.), comme cela a été rapporté dans plusieurs hadiths dans le "Sahih" de Bokharî, de Muslim et les autres, avec l'intention de créer un phénomène de rejet chez les gens qui se conduiraient sur un sentier autre que le leur.

On trouve, malheureusement, de nos jours, beaucoup de gens parmi les musulmans qui attribuent à ceux qui contreviennent à leurs innovations et à leurs passions, des surnoms que tout un chacun déteste.

Les Sabéens étaient un peuple très ancien, croyant à des doctrines diverses, qui avait fait l'objet de nombreux articles, par d'autres auteurs. Quant aux hachouites, "bourristes", ce sont les gens qui pensaient qu'on trouverait dans le livre saint et dans la sunnah, des choses de trop n'ayant pas de signification, telles les lettres aux débuts des sourates. Ce sont ces gens à propos desquels Hassan Al Basrî a dit, lorsqu'il a constaté l'invalidité de leur pensée, quand ils s'asseyaient en face de lui, dans son cours donné en cercle: "Faites reculer ceux-ci jusqu'au bord du cercle".

Les adversaires des adeptes des devanciers "salafites" les appelaient par ce surnom pour que les gens rejettent leur conduite, et qu'ils n'attribuent aucun crédit à leurs paroles surtout lorsqu'ils disaient à propos de cas ambigüs de la législation: "Personne ne connait l'interprétation de telle ou telle chose à part Allah." Les devanciers "Salafites" n'admettaient cependant pas qu'il y ait dans le livre saint ou dans la Sunnah des choses dépourvues de sens. A titre d'exemple: "l'établissement du Seigneur sur le trône" n'était pas inconnu pour eux mais son comment était inconcevable, et l'admettre

fait partie de la foi alors que le nier relève de la mécréance. Le Cheikh de l'Islam Ibnou Taymiyah en a longuement parlé dans plusieurs de ses livres, et l'a traité en résumé dans son ouvrage "la réponse des gens de la foi" à propos de la préférence entre les versets du Coran.

Certains font la distinction entre la doctrine des devanciers "salafites" et celles des "hachouites", par le fait que cette dernière se fondait sur l'éventualité de ce qui est sans signification évidente ou de ce qui n'est point à la portée de l'esprit. L'établissement sur le trône par exemple, a pour eux, une signification à laquelle on accède rien que de par la prononciation du mot, surtout pour celui qui possède bien la linguistique.

Cependant, il ne s'agirait pas toujours de la signification vraie parce qu'elle diffèrerait de ce qui est requis par la preuve logique ou référentielle et serait d'un sens différent, plus digne et plus noble, connu uniquement par le Seigneu, pureté à Lui.

De toute façon, la doctrine des devanciers ne peut être la même que celles des "hachouites" du moment que Al-Hassan Al-Basrî l'un des plus éminents parmi les salafites, avait déjà constaté l'invalidité de la pensée des "hachouites" et avait empêché celui qui l'admettrait de s'asseoir en face de lui.

On en conclut que les innovateurs, dont l'effort est vain, ont aussi attribué à tort, aux adeptes de la "Sunnah" et du "hadith" des qualificatifs qu'ils ne méritaient guère.

Abou Mohammed 'Adboullah Ibnou Quoutaïbah a dit, dans "L'interprétation des divers hadiths": Ceux qui font des hérésies ont surnommé les adeptes du hadith de: plantés,

"hachouites", tyrans, fatalistes et "foin". Ce sont là des pseudonymes dont ils ne tiennent aucune information de la part du Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.); pour exemple, il suffit de méditer ce qui a été rapporté de lui au sujet des fatalistes: "Ce sont les mazdéistes (mages) de cette nation, alors s'ils tombent malades, ne leur rendez pas visite, et s'ils meurent, n'assistez pas à leurs funérailles", ou ce qu'il a dit des "refusants": "Il y aura un peuple, à la fin des temps, dénommé: "les refusants" qui refusent l'Islam et le rejettent, alors tuez-les car ce ne sont que associateurs." Le prophète a dit également au sujet des "reportants": "Il y aura deux catégories de ma nation qui ne seront pas englobées par mon intercession et qui ont été déjà maudites avant moi par soixante dix prophètes: ce sont les "reportants" et les "fatalistes".

Quant aux "Kharéjîtes", ils ont été évoqués en ces termes: "Ils jailliront hors de la religion comme la flèche jaillit de l'arc" et: "Ils seront les chiens des gens de l'enfer." Ce sont là des qualificatifs provenant du Messager d'Allah lui-même (P. et B. d'Allah s/l.) tandis que les précédents sont de pure invention.

Dans "Al Ghouniyah"(1) les "occultistes" surnomment les adeptes du hadith "hachouites" parce qu'ils s'en tenaient dans leur croyance à ce dont on les a informés et s'attachaient surtout aux "traces" de ceux qui les ont précédés. Dans "L'Argument péremptoire du Seigneur"(2) il est écrit: ces anarchistes ont étendu leurs langues jusqu'aux partisans du

(1) par le Cheîkh Abdoul Kâder Al Jîlanî.
(2) par Châh Waliyou Alah Addahlawî.

hadith et les ont appelés: "matérialisants", "comparants", et ceux qui s'évitent la recherche du "comment des choses". Et j'ai constaté par preuve que leurs dires n'étaient en aucune façon justifiés et qu'ils étaient dans l'erreur dans ce qu'ils avaient rapporté et encore plus lorsqu'ils avaient calomnié les imâms vertueux.

Le savant éminent, Ibnoul-Kayîm a dit dans son ouvrage "le suffisant et le guérissant" au chapitre concernant la dénomination des partisans de la Sunnah, par "hachouites": On disait: Qui des deux sectes, est plus digne de ce qualificatif péjoratif? Puis il a cité dans un long poême tout ce dont les hérétiques avaient surnommé les adeptes de la sunnah.

Il a indiqué entre autre que les ennemis de la vérité, les adversaires de la sunnah et les antagonistes au livre et à la sunnah surnommaient de "hachouites"; les devanciers, qui se conformaient au Livre saint et à la Sunnah. Les notables parmi eux estimaient que ceux qui en étaient qualifiés relevaient du superflu de cette existence et constituaient la "lie" parmi les gens; on ne devrait en conséquence leur accorder aucun intérêt puisque n'ayant aucun poids, du moment qu'ils n'avaient pas suivi leurs pensées vaines, et leurs idées vicieuses. Le restant de la population croyaient qu'on avait surnommé les "devanciers" par "hachouites" à cause de leur pensée qui est loin d'être la vraie plaçant le Seigneur au-dessus du trône et dans le ciel, c'est-à-dire, qu'ils croyaient que le Seigneur, Très Eleé, est à l'interieur de l'univers.

Que Le Seigneur s'elevé au-dessus de ce que disent les prévaricateurs, d'une grande élévation; ceci n'étant en fin de compte qu'un énorme mensonge à l'égard des partisans du

hadith, dont personne ne pensait comme ils le supposaient. Les ennemis de la vérité, à notre époque, sont sur le même sentier que les païens car ils attribuent à quiconque se conforme au livre saint, et à la Sunnah parmi les musulmans, toutes sortes de qualificatifs détestables. Que le Seigneur nous aide à repousser ce qu'ils décrivent.

L'incrédulité à la vérité.

Question n°56:

La calomnie et le mensonge sur le Seigneur, et l'incrédulité à la vérité, et il existe, dans le Livre saint et dans la sunnah, de nombreux témoignages à propos de cette question? Ainsi se conduisaient les contrevenants à la religion pure tels les Juifs et les Nazaréens. Ils prétendaient que leur foi était la vérité même, que le Seigneur leur avait ordonné de s'attacher à elle, que la religion claire (l'islam) n'était pas vériduque et que le Seigneur Très Elevé, leur avait ordonné de ne pas y croire. Tout cela était dû à leur conduite sur les traces de leurs ancêtres, sans chercher à considérer la preuve formelle. Il en est de même pour ceux qui font des hérésies, et des égarements tout en étant convaincus que leurs agissements faisaient partie de la vérité, que le Seigneur leur avait recommandé cela et que la croyance des gens de la vérité était de la calomnie à laquelle ils ne pouvaient croire.

Le poête a dit: "Tous prétendent avoir "rencontré" Leîlâ. Alors que Leîlâ n'admet pas cela de leur part."

La calomnie à l'égard des croyants.

Question n°57:

L'Accusation des croyants, de vouloir exceller sur terre. Le

Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "Jonas" – Verset 78:

"Ils dirent: "Est-ce pour nous écarter de ce sur quoi nous avons trouvé nos ancêtres que tu es venu à nous, et pour que la grandeur appartienne à vous deux sur la terre? Et nous ne croyons pas en vous!"

Ceci est cité pour montrer que lorsque Moïse, paix sur lui, les avait réduits au silence, ils avaient cessé de se référer à ce qui était en rapport avec ses paroles, paix sur lui; n'y pouvant plus trouver la réponse adéquate, il ne leur restait que de se cramponner aux séquelles du conformisme qui constitue l'apanage de tout incapable, réduit au silence par la preuve, et de coutume chez les polémistes intraitables.

Il s'agit donc de la réponse donnée à ce qu'a dit Moïse, paix sur lui. Autrement dit: Qu'avaient-ils répondu à Moïse, paix sur lui, lorsqu'ils leur disait cela?"

Leur réponse était: "Ils dirent: "Est-ce pour nous écarter de ce sur quoi nous avons trouvé nos ancêtres que tu es venu à nous, et pour que la grandeur appartienne à vous deux sur la terre?" La grandeur dans le sens la royauté, comme on le rapporte de Moujâhid. D'après Azzajjâj, il faut comprendre royauté par "grandeur" car c'est ce qu'il y a de plus grand à acquérir dans ce bas monde.

Ainsi quiconque appelle à la vérité est accusé par ceux qui sont sur le sentier du paganisme, de vouloir accéder à la royauté et à l'autorité, sans considérer ce vers quoi on les a appelés, ni ce sur quoi cela est fondé.

L'accusation des croyants d'instaurer le désordre sur terre.
Question n°58:

Etait l'accusation des croyants d'instaurer le désordre sur terre, comme en témoignent les nombreux versets, dont on déduit que ceux qui s'écartent de leur doctrine parmi les croyants sèment la pagaille dans ce monde. Ils prétendaient à ce propos tel que c'est mentionné dans la sourate "la vache" - Versets 11 et 12, qu'ils étaient des réformateurs; le Seigneur leur avait répondu:

"Certes, ce sont eux les véritables corrupteurs, mais ils ne s'en rendent pas compte."

Il en est de même pour tous ceux qui leur ressemblent, ceux-là qui se complaisent dans leur erreur, et dont les hérésies leur scellent le coeur.

"Quiconque dont la bouche est amère, par maladie, trouvera amère l'eau extrêmement douce."

Que le Seigneur Très Elevé, affirme nos coeurs sur Sa religion droite, et guide nos pas sur le droit chemin.

L'accusation des croyants d'avoir altéré la religion.
Question n°59

Était l'accusation des croyants d'avoir changé la religion. Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "le pardonneur" - Verset 26:

"Je crains qu'il ne change votre religion ou qu'il ne fasse apparaître la corruption sur terre."

Ils ont crû l'égarement dans lequel ils étaient, constituait la religion véridique et que quiconque voudrait les détourner de leur conviction languissante, les éloigner de leur état éronné, voulait alors les écarter du droit chemin et faire apparaître le désordre sur la terre. Telle est la situation des ennemis de la vérité à toute époque.

L'accusation des gens vertueux, d'être des fauteurs de désordre sur terre.

Question n°60:

Lorsqu'ils étaient confondus, par l'argument irréfutable, ils se précipitaient au combat armé, et se plaignaient auprès des rois, prétextant qu'on humiliait l'autorité, et qu'on détournait le peuple de sa religion. Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate, "les limbes" - Verset 127:

"Laisseras-tu Moïse et son peuple commetre du désordre sur la terre,"

Voilà comment le peuple du Pharaon s'était plaint à lui, en vue de le faire enrager et pour l'inciter à combattre Moïse. Et à la fin du verset, le Seigneur indique que leur état n'est digne que de mépris.

Le paradoxe dans leur doctrine par le fait de fuir la vérité.

Question n°61:

Était la contradiction dans leur doctrine à partir du moment où ils s'écartent de la vérité. Le Seigneur Très Elevé a dit dans la sourate "Câf" - Versets 4 et 5:

"Certes, Nous savons ce que la terre rongera d'eux [de leurs

corps]; et Nous avons un Livre où tout est conservé. Plutôt, ils traitent de mensonge la vérité qui leur est venue: les voilâ donc dans une situation confuse."

En disant "plutòt ils traitent de mensonge la vérité", il s'agit là d'une restriction venant après une autre exprimée précédemment pour démontrer qu'ils ont fourni la preuve de ce qui était encore plus étonnant que leur propre étonnement, à savoir l'incrédulité de prime abord et sans réflexion ni examen des preuves à la vérité qui consiste en la prophétie, affirmée par les miracles.

"les voilà donc dans une situation confuse." affaire inconstante à cause tantôt de la négation absolue de la prophétie assignée à un humain et tantôt à leur prétention que ceux qui détenaient l'autorité et la fortune en étaient plus dignes.

"Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre ce Coran sur un haut personnage de l'une de des deux cités?"

Sourate "l'ornement" - Verset 31.

Tantôt ils prétendaient que la prophétie n'était que magie, tantôt vocation de prêtrise; ils avaient dit que le prophète (P. et B. d'ALLAH s/l.), était tantôt magicien, tantôt devin. Cela confirme le caractère inconstant de leur état, allant de la manifestation de l'étonnement à l'égard du message jusqu'à l'incrédulité, le doute, et la considération du Coran comme étant de la poésie et de la magie.

Le Seigneur Très élevé a dit dans la sourate "qui éparpillent" - Versets 7 à 11:

"Par le ciel aux voies parfaitement tracées!

Vous divergez sur ce que vous dites.
Est détourné de lui quiconque a été détourné de la foi.
Maudits soient les menteurs,
qui sont plongés dans l'insouciance."

"parfaitement tracées!" signifient soit les voies matérialisées, suivies par les étoiles, soit les voies fictives, perçues intuitivement et qui démontrent l'unicité du créateur, Sa puissance, Sa science, et Sa sagesse, à partir du moment où on considère la situation avec clairvoyance; et en disant: "Vous divergez sur ce que vous dites." Cela signifie en divergence contradictoire avec l'ordre du Seigneur Très Elevé lorsque vous disiez d'une part que le Seigneur, Gloire à Lui, a créé les cieux et la terre, et que vous admettiez d'autre part que l'on puisse Lui associer des idoles et qu'on les adore. A propos du messager (P. et B. d'Allah s/l.) vous le considériez tantôt magicien, or le magicien dispose quand même de sa raison.

Quant à la résurrection tantôt vous disiez qu'il n'y a ni réssurection ni autre forme de vie après la mort, tantôt vous prétendiez que vous "idoles", intercèderaient pour vous auprès du Seigneur le jour de la réssurection; ainsi que tant d'autres affirmations contradictoires à propos de ce à quoi ils auraient dû croire.

"Est détourné de lui quiconque a été détourné de la foi." signifie, sera détourné de la croyance à l'égard de ce à quoi il aurait dû croire.

"Maudits soient les menteurs." signifie, les menteurs parmi ceux qui divergent en leur parole.

"qui sont plongés dans l'insouciance." noyés complètement

dans le paganisme à la manière de ceux que l'eau immerge totalement, dans l'oubli et la distraction.

Le Seigneur Très Elevé a dit dans la sourate "les bestiaux" - Verset 159:

"Ceux qui émiettent leur religion et se divisent en sectes, de ceux-là tu n'es responsable en rien: leur sort ne dépend que d'Allah. Puis Il les informera de ce qu'ils faisaient."

Ce verset poursuit la démonstration de la situation des gens des "deux" livres, après celle des polythéistes, et selon ce qu'on rapporte d'après Ibnou Abbas et de Quoûtâdah, ce verset serait descendu concernant les Juifs et les Nazaréens qui ont dispersé leur religion en en faisant plusieurs parties, chaque secte se réclamant d'une partie. "Et se divisent en sectes." signifie que chaque secte se constituait un chef et le suivait, le soutenait et portait haut sa valeur. Aboû Daoûd et Ettirmidhŷ rapportent d'après Abou Hourayrah qui a dit: "Le prophète d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) a dit: Les Juifs se sont divisés en 71 sectes toutes destinées au trou (dans le Feu) sauf une seule; les Nazaréens en 72 sectes toutes destinées à l'enfer, exceptée une, et ma nation se dispersera en 73 sectes, toutes dans le trou (de l'Enfer) à l'exception d'une seule." L'exception faite d'une de ces sectes des gens des "deux" Livres, l'est par rapport à l'époque ancienne, avant l'altération (du contenu des Livres); cependant les sectes qui viennent après seront toutes dans l'Enfer, même si les motifs de leur entrée étaient divers. "de ceux-là tu n'es responsable en rien," c'est-à-dire, tu n'es en rien responsable de leur affaire et de la question de leur dispersion ou de leur châtiment et tu en es entièrement innocent.

"leur sort ne dépend que d'Allah." comme justification de la négation énoncée, c'est-à-dire: Lui seul Se chargera de leur affaire, leur début et leur fin, et les sanctionnera conformément à Sa sagesse.

Certaines gens disaient: "les responsables de la dispersion étaient les gens coupables d'hérésies parmi cette nation."

Le Sage Attirmidhŷ, Ibnou Jarîr et Ettabarânŷ et d'autres ont rapporté d'après Abou Hourayrah, qui l'a rapporté du prophète, (P. et B. d'ALLAH s/l.) à propos de Sa parole, pureté à Lui: "Ceux qui émiettent leur religion." etc. . ., c'étaient les gens des hérésies et des passions, d'entre cette nation; ainsi la signification du verset serait la suite de la démonstration de la situation des faiseurs d'hérésies après celle des polythéistes, pour indiquer qu'ils n'en étaient pas très loin.

Cela signifie que les païens, qu'ils aient été ignorants ou qu'ils aient détenu un Livre, avaient opéré une dispersion dans leur religion et s'étaient montrés de convictions différentes; les idolâtres avaient une idole pour chaque peuple, qu'ils adoraient selon des rites diversifiés. Certains d'entre eux adoraient le Soleil etc. . . etc. . . Il en était de même pour les gens du Livre, comme indiqué précédemment. Ainsi la dispersion est due à l'ignorance.

Par contre la doctrine véridique, à toute époque est sans diversité ni pluralité. C'est pour celà que l'on constate, dans le Coran, l'unicité de la vérité, et la pluralité de tout ce qui était en vanité et s'en écartait. Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "la vache" – Verset 257:

"Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi: Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour défenseurs les Tagut, qui les font sortir de la lumière aux ténèbres."

Il est à noter que le Coran a formulé "la lumière" au singulier, qui désignait la vérité, alors que "les ténèbres" est au pluriel, allusion faite à la vanité et à l'erreur; ainsi donc la dispersion des avis, la diversité dans la conviction faisaient partie des caractères du paganisme et de la situation des gens de la vanité; quant à l'accord dans le sens de la foi juste (véridique), c'était de l'usage des adeptes des messagers, et de ceux qui s'en tenaient à ce que le Seigneur Très Elevé avait légiféré.

Leur prétention d'agir selon leur propre vérité.
Question n°62:

Leur prétention qu'ils agissaient selon la vérité qu'ils connaissaient, comme l'a dit le Seigneur, Très Elevé, dans la sourate "la vache" – Verset 91:

"Et quand on leur dit: "Croyez à ce qu'Allah a fait descendre", ils disent: "Nous croyons à ce qu'on a fait descendre à nous". Et ils rejettent le reste, alors qu'il est la vérité confirmant ce qu'il y avait déjà avec eux. – Dis: "Pourquoi donc avez-vous tué auparavant les prophètes d'Allah, si vous étiez croyants?."

Cela signifie: nous continuerons à croire à la Thora et aux prescriptions qu'elle contient ainsi que ce qui nous fut descendu, en vue d'appliquer ses lois, et "Nous" indique soit

les prophètes parmi les enfants d'Israël, allusion faite à leur mécréance du Coran, par injustice et jalousie du à cause de sa révélation à quelqu'un qui n'était pas des leurs, soit eux-mêmes qui étaient chargés de l'application des prescriptions de la Thora. Ils regrettèrent d'ailleurs cette citation par la suite, du fait qu'elle comportait une référence au Coran; inutile donc d'insister sur les combines des Juifs qui ne sont que trop connues, et le mot de la fin, à ce propos, se trouve dans l'explication (du Coran).

Les ajouts dans l'application du culte.
Question n°63:

Il s'agit du surplus en adoration, tel ce qu'ils faisaient comme rites le jour de l'Achourah (10ème jour du mois de Moharram).

L'omission d'une partie de l'adoration.
Question n°64:

Il s'agit de la réduction des rites, comme leur omission du stationnement (à Arafat). Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "la vache" – Verset 199:

"Ensuite déferlez par où les gens déferlèrent."

Cela signifie: de Arafah et non pas de Muzdalifah.

La prescription est ainsi formulée, pour invalider la manière d'agir des Koraychites idolâtres qui stationnaient à Mouzdalifah. Al Bokhâry et Muslim ont rapporté que Aîcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, avait dit: Quoraîch et ceux qui adhéraient à leur "religion" avaient l'habitude de stationner à Muzdalifah,

prouvant par là leur excès de zèle; alors que la plupart des arabes stationnaient à Arafah et lorsque l'Islam apparut, le Seigneur Très Haut ordonna à Son prophète (P. et B. d'Allah s/l.) de venir à Arafah, d'y stationner puis d'en sortir, conformément à Sa parole: "Ensuite déferlez par où les gens déferlèrent". C'est-à-dire, sortez, ô pélerins, de l'endroit par où sortent les gens depuis toujours et pour toujours, en l'occurence, de Arafah, et non pas de Muzdalifah.

Leur culte par la non-consommation des délices.
Question n°65:

Ils faisaient leur culte par la non-consommation des choses délicieuses, et par la non-utilisation de la parure que le Seigneur a destinée pour Ses esclaves. Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "les limbes" - Versets 31 et 32:

> "Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salat portez votre parure (vos habits). Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès.
> Dis: "Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures?" Dis: "Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie, et exclusivement à eux au Jour de la Résurrection." Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les gens qui savent."

Le motif de la descente de ces versets, selon ce qu'on rapporte de Ibnou 'Abbas, est que certains bédouins faisaient la procession autour de la Maison du Seigneur, complètement déshabillés, au point même que la femme évoluait nue,

accrochant autour de sa taille, des lacets semblables à ceux qu'on voyait sur la face des indiens peaux rouges, et qui leur servaient pour chasser les mouches. Elle disait alors:

"Aujourd'hui, il en apparait une partie, ou le tout et je n'autoriserai pas ce qui en est apparu."

Cependant, le Seigneur, Très Elevé, fit descendre ce verset: "Ô enfants d'Adam," etc. . .,

"Et mangez et buvez. . ." de ce que bon vous semble.

Al.Kalbŷ a dit: les païens n'avaient pour nourriture qu'un seul mets, ne mangeaient pas du gras, en période de pélerinage, pour plus de vénération de leur rite; alors les musulmans dirent: "O Messager d'Allah nous en sommes plus dignes!"

Allah fit descendre le verset concernant "manger et boire."

"Et ne Commettez pas d'excès." par l'interdiction de ce qui est licite, signification qui correspond le mieux au motif de sa révélation, ou bien par la consommation de ce qui est interdit.

"Dis: "Qui a interdit la parure d'Allah qu'Il a produite pour ses serviteurs", ce sont les vêtements et toute autre forme de parure. "Ainsi que les bonnes nourritures?", c'est-à-dire d'entre les choses délicieuses et licites que l'on mange et l'on boit, telle la viande d'ovin, sa graisse et son lait.

"Dis: "Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans

cette vie,", c'est-à-dire, qu'elles sont pour eux essentiellement, à cause de leur honorabilité auprès du Seigneur Très Elevé; quant aux mécréants s'ils s'associent à eux en cela, ce n'est que par voie de conséquence. "Et exclusivement à eux au Jour de la résurrection." Sans que quiconque ne leur soit associé.

Leur culte par sifflement et battement des mains.
Question n°66:

Ils faisaient leur culte avec des sifflements et des battements de mains. Allah, Très Elevé, a dit dans la sourate "les dépouilles" - Verset 35:

"Et leur prière, auprès de la Maison, n'est que sifflement et battements de mains: "Goûtez donc au châtiment, à cause de votre mécréance!"

La signification de ce verset est: "Et leur prière, auprès de la Maison" c'est-à-dire la Mosquée sacrée dont ils ont empêché l'accès aux Musulmans, appelée la Maison par abréviation, soit la Maison d'Allah, le Très Haut, qu'on doit vénérer par l'adoration.

Cependant, ils ne faisaient que siffler et battre des mains, l'une contre l'autre, de façon à produire un applaudissement. Le sens de "La prière" était soit l'invocation, soit d'autres actes qu'ils appelaient "priére". Cela a été qualifié par "sifflement et battement de mains" pour insinuer qu'il n'était d'aucune utilité ni d'aucune signification, comme le sifflement des oiseaux et les applaudissements pendant les jeux.

On peut penser également qu'ils considéraient le sifflement

et le battement des mains au même titre que l'office de prière digne d'être fait dans ces lieux.

On rapporte que lorsque le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) voulait faire l'office de prière les païens le gênaient en sifflant et en battant de leurs mains, prétendant qu'ils priaient aussi à leur façon.

On rapporte qu'ils avaient l'habitude d'évoluer nus autour de la Kaabah (hommes et femmes) s'entrecroisant les doigts, sifflant avec, et applaudissant.

La suite du verset est explicite, à savoir que de tels agissements ne peuvent être une forme d'adoration, ce n'étaient plutôt que des rites de paganisme. Ce que font, de nos jours, certains musulmans, ignorants, dans les mosquées, comme sifflement et battement de mains, prétendant par là invoquer le Seigneur, fait partie de ces rites de païens. Comme l'a si bien dit le poète: "Le Seigneur a-t-il: applaudis pour moi et chante et dis mécréance en appelant cela: rappel?"

Le bruit qui provient des lieux de distraction est déjà considéré par le législateur comme étant la voix du diable.

Le Seigneur Très Elevé a dit dans la sourate "le voyage nocturne" – Verset 64:

> "Excite, par ta voix, ceux d'entre eux que tu pourras, rassemble contre eux ta cavalerie et ton infanterie, associe-toi à eux dans leurs biens et leurs enfants et fais-leur des promesses". Or, le Diable ne leur fait des promesses qu'en tromperie."

L'hypocrisie dans la foi.
Question n°67:

Ils faisaient semblant d'être croyants en présence des croyants, mais dès qu'ils les quittaient, ils revenaient à leur mécréance antérieure.

L'appel inconscient à l'égarement.
Question n°68:

Ils appelaient les gens à l'égarement sans le savoir.

L'appel réfléchi à la mécréance.
Question n°69:

Ils appelaient les gens à la mécréance tout en sachant cela.

L'immense stratagème.
Question n°70:

A la manière des agissements du peuple de Noé, comme l'a précisé le Seigneur Très Elevé dans la sourate "Noé" paix sur lui, – Versets 22 à 24:

"Ils ont ourdi un immense stratagème,
et ils ont dit: "N'abandonnez jamais vos divinités et n'abandonnez jamais *Wadd, Suwa, Yagut, Ya'uq et Nasr'*.
Elles [les idoles] ont déjà égaré plusieurs."

L'immense stratagème signifie leur ruse en matière de religion et le fait d'avoir empêché les gens d'y accéder, leur incitation à la corruption des autres, en vue de nuire à Noé, paix sur lui. Ainsi agissent leurs successeurs, rénégats de la

religion, tributaires des passions, adorateurs du bas-monde, comme s'était comportée avec Noé, paix sur lui, la génération à laquelle il fut envoyé.

Que le Seigneur, Tout Elevé, préserve les gens de la Vérité contre le stratagème de ces prévaricateurs débauchés, et les garde contre leur ruse. Le poète a dit à ce propos: "Je les ai testés et j'ai constaté dans leur comportement de nombreuses malignités".

Que le Seigneur, Tout Puissant, nous garde et nous en préserve.

Le véritable visage de leurs savants-guides.
Question n°71:

Leurs guides étaient, soit un savant débauché, soit un adorateur illettré. Le Seigneur, Très Elevé, a dit dans la sourate "la vache" - Versets 75 à 79:

"- Eh bien, espérez-vous (Musulmans) que des pareils gens (les Juifs) vous parageront la foi? alors qu'un groupe d'entre eux, après avoir entendu et compris la parole d'Allah, la falsifièrent sciemment.
Et quand ils rencontrent des croyants, ils disent: "Nous croyons"; et, une fois seuls entre eux, ils disent: "Allez-vous confier aux musulmans ce qu'Allah vous a révélé pour leur fournir, ainsi, un argument contre vous devant votre Seigneur! Etes-vous donc dépourvus de raison?"
- Ne savent-ils pas qu'en vérité Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent?
Et il y a parmi eux des illettrés qui ne savent rien du Livre

hormis des prétentions et ils ne font que des conjectures. Malheur, donc, à ceux qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit! – Malheur à eux, donc, à cause de ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux à cause de ce qu'ils en profitent!"

Ce verset concerne un groupe de rabbins parmi les ancêtres des Juifs qui avaient l'habitude d'entendre la récitation de la Thora et l'interprétaient à tort, selon leurs passions et leurs visées, et ils l'altéraient même en changeant certains passages pour les remplacer par des paroles qu'ils inventaient eux-mêmes, tel ce qu'ils avaient fait pour qualifier et décrire le prophète, (P. et B. d'Allah s/l.). On rapporte qu'il y était décrit ainsi: trapu et de teint clair; ils avaient alors changé cette description par: grand de taille et brun. Ils avaient remplacé le verset comportant "la lapidation" par "le noircissement de la face". Comme l'a cité "Al-Boukharŷ".

"Et il y a parmi eux" une secte, "des illettrés qui ne savent rien du Livre" que des mensonges en ce sens qu'ils étaient d'ignorants imitateurs conformistes, sans conscience.

Et tous les détails à ce propos existent dans les ouvrages de l'Explication commentée du Coran.

Tout cela signifie que la corruption du discours, la conduite selon la passion, et la calomnie sur le Seigneur, sans aucune science, faisaient partie des signes du paganisme.

Et l'on connait la situation des moines de mauvais augure de nos jours, et des prêtres qui calomnient le Seigneur avec ignorance, outrepassant la limite quant à la conduite selon

leurs désirs propres et interprétant les textes à leur manière. Cela n'honore guère l'Islam, religion de la Vérité, et la décision finale revient en fin de compte au Seigneur, Pureté à Lui.

Leur prétention d'être des saints-hommes désignés par le Seigneur.

Question n°72:

Ils prétendaient être des saints hommes à l'exclusion des autres et la parole du Seigneur Très Elevé dans la sourate "Le Vendredi" – Versets 6 et 8 prouve cela:

> "Dis: "Ô vous qui pratiquez le judaïsme! Si vous prétendez être les bien-aimés d'Allah à l'exclusion des autres, souhaitez donc la mort, si vous êtes véridiques".
> Or, ils ne la souhaiteront jamais, à cause de ce que leurs mains ont préparé. Allah cependant connaît bien les injustes.
> Dis: "La mort que vous fuyez va certes vous rencontrer. Ensuite vous serez ramenés à Celui qui connaît parfaitement le monde Invisible et le monde visible et qui vous informera alors de ce que vous faisiez."

"Dis: "Ô vous qui pratiquez le judaïsme", c'est-à-dire qui êtes devenus Juifs.

"Si vous prétendez être les biern-aimés d'Allah", c'est-à-dire Ses préférés et élus, pureté à Lui, en insistant sur la différence qu'il y a entre celui qui prétend de la préférence, et celui qui en est vraiment doté.

"à l'exclusion des autres." c'est-à-dire, surpassant les gens en cela.

"souhaitez donc la mort", c'est-à-dire, souhaitez de la part du Seigneur qu'Il vous donne la mort, et vous transporte de ce lieu de calamité vers le domaine de la dignité.

"Si vous êtes véridiques" dans vos prétentions, assurés qu'il s'agit de la vérité, alors souhaitez la mort; car celui qui croit vraiment qu'il sera conduit au paradis, préfère y passer le plus tôt possible plutôt que de demeurer encore dans ce bas monde qui est le berceau de la négation et des malheurs. Allah a ordonné au prophète, (P. et B. d'Allah s/l.) de leur dire cela pour mettre leur mensonge à nu, puisqu'ils disaient:

"Nous sommes les fils d'Allah et ses préférés"

et prétendaient qu'il leur assignerait l'au-delà, exclusivement en disant:

"Nul n'entrera au Paradis que Juifs ou Chrétiens."

Ce sont là leurs paroles citées par le Seigneur, Très Elevé, dans la sourate "la vache" - Versets 111 et 112:

> "Et ils ont dit: "Nul n'entrera au Paradis que Juifs ou Chrétiens". Voilà leurs chimères. - Dis: "Donnez votre preuve, si vous êtes véridiques".
> Non, mais quiconque soumet à Allah son être tout en faisant le bien, aura sa rétribution auprès de son Seigneur. Pour eux, nulle crainte, et ils ne seront point attristés."

On rapporte que lorsque le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) fut envoyé, les Juifs de Médine écrirent aux Juifs de Khaîbar: "Si vous suivez Mohammed nous lui obéirons

aussi, et si vous le contredites nous agirons de même." Alors ils dirent: "Nous sommes les fils de l'Ami du Très Miséricordieux et Ouzaîr fils de Dieu est des nôtres, ainsi que les prophètes; en outre depuis quand la prophétie est-elle révélée parmi les arabes? Nous en sommes plus dignes que Mohammed, et il n'y a aucune raison de lui obéir." Alors le verset, dans la sourate "Le Vendredi" – Versets 6 et 7, fut descendu:

"Dis: "Ô vous qui pratiquez le judaïsme!"

et

"Or, ils ne la souhaiteront jamais,"

Il y a là une prédiction sur leur décision à venir, qui se caractérisera par le non-souhait de la mort, de la part de ceux qui sont interpelés par le verset exclusivement. On rapporte que le messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) leur a dit: "Par celui qui détient mon âme en sa main aucun d'entre vous ne souhaitera la mort sans qu'il l'obtienne sur le champ suite à un étranglement par sa salive". Aucun d'entre eux ne l'a bien sûr souhaitée car ils étaient convaincus qu'il disait vrai (P. et B. d'Allah s/l.), et savaient que s'ils la souhaitaient ils mourraient sur l'heure, et qu'ils seraient victimes de leur témérité. Cela est à ajouter aux nombreux miracles.

"à cause de ce que leurs mains ont préparé", c'est-à-dire, à cause de la mécréance et des désobéissances qu'ils avaient préparées, de leurs mains, qui justifient leur entrée dans le Feu, puisque de tout temps la main a été l'un des organes vitaux de l'homme qui définit ses actes, exprimant tantôt l'individu lui-même tantôt sa capacité d'agir.

"Allah cependant connaît bien les injustes. . .", c'est-à-dire, qu'Allah les connait bien et a choisi ouvertement de les médire et d'affirmer qu'ils étaient des prévaricateurs en tout ce qu'ils commettaient et en ce qu'ils s'interdisaient. Le Seigneur est donc tout à fait au courant de leur prévarication et de leurs désobéissances variées ainsi que de tout ce qu'ils feront à l'avenir; de ce fait Il les châtiera pour ce qu'ils auront commis.

"Dis: "La mort que vous fuyez." que vous n'osez guère souhaiter par crainte d'être punis de par vos actes.

"va certes vous rencontrer." irrémédiablement, sans possibilité d'être détournée ni prise d'affection qui la ferait plier.

"Ensuite vous serez ramenés à Celui qui connaît parfaitement le monde Invisible et le monde visible." qui est au courant de tout.

"Puis Il vous informera de ce que vous oeuvriez" de la mécréance et des désobéissances, en vous sanctionnant en fonction de vos oeuvres.

Le Seigneur Très Elevé, a dit à propos des Juifs: "les Juifs et les Chrétiens ont dit: "Nous sommes les fils d'Allah et Ses préférés." Dis: "Pourquoi donc vous châtie-t-Il pour vos péchés?" Sourate "la table servie" – Verset 18. Ces caractères sont le lot de nombreuses gens qui se réclament de dynastie islamique, et de toutes les sectes qui se permettent de prétendre: "nous sommes des saints hommes du Seigneur", bien que le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) ait précisé, dans son hadith, la secte qui sera sauvegardée et a dit: "Ce sont ceux-là qui se conforment à ma guidée et à celle de mes

compagnons."

Prétendre aimer le Seigneur, tout en désobéissant à Sa loi.
Question n°73:

Ils prétendaient aimer le Seigneur, alors qu'ils désobéissent à Ses lois. Le Seigneur, pureté à Lui, leur a déclaré par Sa parole dans la sourate "la famille d'Imran" - Verset 31:

"Dis: "Si vous aimez vraiment Allah, suviez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux."

Al Hassan et Ibnou Jourayj ont dit: Certaines peuplades, à l'époque du Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.), prétendaient qu'elles aimaient le Seigneur et disaient: "O Mohammed, nous avons toujours aimé notre Seigneur" alors le Seigneur, Très Elevé, fit descendre ce verset.

Addahâk rapporte d'après Ibnou'Abbas: "Le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) a stationné dans la Mosquée Sacrée, alors que des gens de Quoraîch, élevaient leurs idoles, leur accrochant des oeufs d'autruche et des pendants sur les parties supérieures des oreilles et se prosternaient pour elles. Il leur dit: "O peuple de Quoraîch, vous avez contrevenu à la tradition de vos ancêtres Abraham et Ismaël, or tous deux étaient des Soumis!"

Les Quoraîchites répondirent: "O Mohammed, nous adorons ces idoles pour qu'elles puissent nous rapprocher encore plus du Seigneur!" alors le Seigneur fit descendre le Verset:

"Dis: "Si vous aimez vraiment Allah. . ."

D'après ce qu'a rapporté Aboû Sâlah, ce fut lorsque les Juifs avaient dit: "Nous sommes les fils du Seigneur et ses préférés" que le verset fut révélé. Aussitôt, le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) le récita aux Juifs qui refusèrent de l'admettre. Mohammed Ibnou Ishâk rapporte d'après Mohammed Ibnou Jaâfar Ibnouz-zoubeîr ceci: Ce verset fut révélé concernant les Nazaréens de Najrâne, parce qu'ils avaient dit: nous glorifions le Messie "Jésus Christ" et nous l'adorons par amour du Seigneur et par glorification envers Lui; Alors Allah, pureté à Lui, leur a répondu ainsi.

En somme celui qui désobéit de manière si flagrante, ne peut prétendre aimer le Seigneur comme l'expriment, si bien les vers de celui qui a dit:

"Tu désobéis au Seigneur en faisant semblant de l'aimer,
Cela est vraiment inoui quant à la logique,
Si ton amour pour Lui était véridique, tu lui aurais obéi,
Car celui qui aime est toujours obéissant à son bien-aimé."

Se nourrir de faux espoirs auprès du Seigneur.
Question n°74:

Le Seigneur, Très Elevé, a dit à ce propos dans la sourate "la famille d'Imran" - Versets 23 et 24:

"N'as-tu pas vu comment agissent ceux qui ont reçu une part du Livre, et qui sont maintenant invités au Livre d'Allah pour trancher leurs différends; comment un groupe des leurs tourne le dos et s'esquive?
C'est parce qu'ils disent: "Le Feu ne nous touchera que pour un nombre de jours déterminés. Et leurs mensonges les trompent en religion."

Ibnou Ishâk et d'autres rapportent qu'Ibnou 'Abbas a dit: Le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) est entré dans un lieu d'études d'un groupe de Juifs, et les a "invités" à se soumettre au Seigneur, Très Haut, alors An-Nou'mâne Ibnou'Amr et Al Hâreth Ibnou Zaïd ont dit: "Quelle est ta religion O Mohammed?", il répondit: "Celle d'Abraham et de sa ligne de conduite". Ils dirent: "Certes, mais Abraham était Juif!" Le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.), leur proposa: "Prenons la Thora pour juge, pour voir qui de nous est sur la bonne voie." Alors le Seigneur Très Elevé, fit descendre le verset en question.

Et dans "Al Bahr" on relève: "un Juif commit le délit d'adultère avec une femme; alors que l'ordre de lapider n'était pas encore donné aux musulmans. Les Juifs portèrent l'affaire auprès du Messager d'Allah, (P. et B. d'Allah s/l.) dans le but d'atténuer la sanction réservée aux deux coupables, qui étaient issus de famille noble. Le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.), leur a dit: "Je prononcerai le verdict conformément à votre Livre!" Comme ils reniaient dans leur religion l'existence du châtiment par "lapidation", on consulta la Thora.

Jourhoum Ibnou Soûriâ trouva le passage comportant la mention de la lapidation mais ne s'y arrêta point. Alors Abdoullah Ibnou Salâm s'écria: "Il l'a dépassé, O Messager d'Allah! "Aussitôt le verset fut mis en évidence et les deux coupables durent se soumettre au jugement par lapidation. Cela mécontenta les Juifs, et le verset relatif à ce sujet fut révélé.

La signification de "C'est parce qu'ils disent: "le Feu ne

nous touchera que pour un nombre de jour déterminés." est que ce faux espoir a été de nature à les encourager à tourner le dos à la vérité et à continuer de commettre des turpitudes.

Quant aux "un nombre de jour déterminés", c'était la période durant laquelle ils avaient adoré le "veau".

"Et leurs mensonges les trompent en religion." c'est-à-dire leur calomnie et leur mensonge les a trompés, comme lorsqu'ils disaient "le Feu ne nous touchera que" ou bien "Nous sommes les fils d'Allah et ses préférés" et les autres dires pareils qui leur sont attribués, à savoir: "Nos ancêtres les apôtres intercèderont certainement en notre faveur et le Seigneur aurait promis à Jacob de ne châtier ses enfants que juste pour tenir sa promesse (par souci de fidélité à son sermon); alors le Seigneur, pureté à Lui, leur a répondu: "Eh bien, comment sera-ce quand Nous les aurons rassemblés. . ." On rapporte que la première banderole à paraître le jour du Jugement parmi celles des mécréants, sera celle des Juifs; alors le Seigneur Très Elevé, les invectivera ouvertement devant Ses créatures puis ordonnera qu'ils soient jetés au Feu.

Et à notre époque nous constatons aussi que nombreux sont ceux qui accomplissent des méfaits espérant se faire pardonner grâce à la noblesse de leur titre et à la respectabilité de leur origine qui intercéderaient en leur faveur auprès du Seigneur.

Qu'Allah nous préserve de toutes ces tentations.

Et dans la sourate "la Vache" – Versets 80 et 81:

"Et ils ont dit: "Le Feu ne nous touchera que pour quelques jours comptés!"

Dis: "Auriez-vous pris un engagement avec Allah – car Allah ne manque jamais à Son engagement; – non, mais vous dites sur Allah ce que vous ne savez pas".
Bien au contraire! Ceux qui font le mal et qui se font cerner par leurs péchés, ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement."

La considération des tombeaux des saints-hommes comme lieux de prière.

Question n°75:

C'est là l'une des caractéristiques des gens du Livre dans la période de l'anté-islam.

A ce sujet on rapporte dans le hadith authentique: "Le Seigneur a maudit les Juifs et les Nazaréens car ils avaient fait, des tombes de leurs prophètes, des lieux de prière. "Puis il a dit: "N'en faites jamais des lieux de prière!" dans As-sahîhayn, Abou Houraîrah rapporte que le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) a dit: "Le Seigneur combat les Juifs et les Nazaréens qui font des tombes de leurs apôtres des lieux de prière" et selon le texte rapporté par Muslim: "Le Seigneur a maudit les Juifs et les Nazaréens car ils avaient pris les tombes de leurs apôtres pour des lieux de prière." Dans As-sahîhayn, d'après 'Aîcha et Ibnou'Abbas: "Lorsque le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) a été atteint de la maladie qui entraîna sa mort, il étala un foulard sur son visage et à chaque fois qu'il suffoquait, il l'enlevait en disant: "Que le Seigneur maudisse les Juifs et les Nazaréens qui font des tombes de leurs apôtres des lieux de prière", tout cela pour prévenir contre les agissements pareils."

Dans As-sahîhayn d'après 'Aîcha: Oummou Salamah et Oum-Houbaybah firent part au Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) de l'existence d'une église, qu'elles avaient vue en terre d'Abyssinie appelées "Mâriah" et lui décrirent la beauté de ses décorations; alors le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) dit: Ce sont là des gens qui élèvent sur les tombeaux de leurs hommes pieux des lieux de prière et qui y font de telles décorations. Ce sont pour le Seigneur les pires créatures.

Ibnou 'Abbas a rapporté: "Le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) a maudit celles qui visitent les tombes, qui en font des lieux de prière et qui y allument des cierges", hadith réunissant l'accord des quatre grands savants adeptes de la "Sunnah". Cette misse en garde d'une manière aussi explicite contre de tels actes, cette malédiction de ceux qui agissent à la manière des gens du Livre, à savoir, la construction des lieux de prière sur les tombes des gens vertueux ont pour but de prévenir voire d'interdire de pareils agissements. Cela prouve qu'il est nécessaire d'être toujours vigilant afin de ne pas commettre de tels actes. Et l'on sait aussi que nombreux sont ceux de cette génération qui ont élévé des mosquées sur des tombes, ou qui ont pris les tombeaux pour des lieux de prière alors que ce sont-là deux choses proscrites et celui qui les commet est maudit par l'ensemble des adeptes de la Sunnah. Il ne s'agit pas d'énumérer en cette circonstance les hadiths et les preuves à ce sujet et il suffit de noter que nos devanciers les avaient interdites avec insistance.

La considération des traces des apôtres comme dex lieux de priére.

Question n°76:

Ils constituaient, sur les traces de leurs apôtres des lieux de priéres, comme on l'a rapporté de 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui. Cette question est l'une des hérésies du paganisme des gens du Livre qui élevaient des lieux de prière sur les traces de leurs apôtres, et les ignorants de cette génération leur ont malheureusement succédé en cela; ainsi on les voit construire sur un lieu où le prophète (P. et B. d'Allah s/I.) s'était isolé pour se recueillir, ou là où son pied honorable avait touché le sol ou bien là où il avait adoré le Seigneur.

Or ceci n'est pas louable par la législation parce que l'on risque de tomber dans l'abus et l'excès. En Irak il existe plusieurs endroits dans lesquels on avait élevé des temples comme celui où le Cheîk Al kîlânŷ se recueillait selon leur prétention, ainsi que la trace de la main que les Chîïtes considéraient comme étant celle de l'Imam Alŷ qu'il aurait imprimée sur le rocher et sur laquelle ils ont construit une mosquée. Il y a également de nombreux endroits où "Al Khedhr" aurait été vu, selon leur prétention, par ailleurs sans fondement, ainsi que d'autres endroits qu'il n'est pas opportun de citer ici. . .

Il est du devoir de tout musulman d'éviter cette conduite et d'interdire qu'on y assiste même au risque de se voir renié, et d'être victime de l'adversité des malfaiteurs et du stratagème des rénégats débauchés.

– Commentant cette question en détail le Cheîk de l'Islam a dit:

– Quant aux lieux accoutumés par les apôtres, et les saints-hommes, là où ils avaient vécu, ou s'étaient recueillis pour adorer le Seigneur, pureté à Lui, sans pour cela qu'ils en aient fait des lieux de priére, je ne citerais que deux avis qui émanent de savants éminents: – le premier consiste à interdire celà par répugnance car il n'est pas louable de se diriger vers un endroit en vue de s'y recueillir sauf s'il s'agit d'accomplir un rite conformément aux impératifs de la loi islamique. A titre d'exemple les cas où il s'avère que le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) était allé à tel ou tel endroit pour y accomplir un rite comme lorsqu'il allait fair l'office de prière à la station d'Abraham ou bien lorsqu'il cherchait à prier à proximité de cette station ou bien lorsqu'on se dirige vers la mosquée pour l'office et le fait de vouloir être au premier rang, etc. . .

Le second avis consiste à dire qu'il n'y a pas d'inconvénient à suivre les traces des pieux et des vertueux, mais sans abus ni excès, à la manière d'Ibnou 'Omar qui cherchait les endroits par où le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) était passé même par coïncidence.

On demanda à l'Imam Ahmad son avis à propos de l'homme qui viendrait à ces lieux témoins du passage des apôtres ou qui prendrait la peine d'y aller intentionnellement. Il répondit: "Selon le hadith de Ibnou oum-Maktoum qui avait proposé au prophète qu'on vienne célébrer l'office de prière dans sa maison, afin d'en faire un lieu de priére et selon ce que faisait Ibnou 'Omar qui suivait les traces du prophète (P. et B. d'Allah s/l.), il n'est pas blâmable que l'on conserve de pareils témoignages; cependant les gens avaient exagéré en cela, et l'avaient de beaucoup outrepassé. Ainsi on rapporte d'après

Ahmad Ibnoul-Kassim auquel on demanda ce qu'il pensait de l'homme qui suivait les traces des apôtres à Médine, où ailleurs, et qui se déplaçait pour s'y rendre en visite; il répondit: à propos de la demande faite par Ibnou Ommi-Maktoum au prophète (P. et B. d'Allah s/l.) afin qu'il vienne accomplir l'office de prière chez lui pour en faire un lieu de priére et au sujet d'Ibnou 'Omar qui suivait les traces des pas du prophète (P. et B. d'Allah s/l.) au point qu'une fois il a été vu en train de verser de l'eau dans quelque endroit et qui interrogé à ce propos répondit: j'ai vu le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) verser de l'eau ici; on estime qu'il n'y a aucun inconvénient quant à cela et on dit même qu'il l'a autorisé; puis il a dit: Cependant les gens ont beaucoup exagéré en ce sens et il suffit de citer à titre d'exemple le tombeau d'Al Houssayn ainsi que tout ce que les gens ont pu faire ou font encore à proximité.

Ces hadiths ont été rapportés par Al Khallâl dans "le livre de la bonne conduite".

Abou'Abdullah a cité en détail des lieux qui comportent des traces des apôtres et des saints hommes, sans qu'ils constituent pour autant des lieux de prière pour eux; ce ne sont que quelques endroits à Médine parmi les rares qui ont pu être préservés contre la vénération rituelle. A ce propos, Al Bokhâry rapporte dans son "Sahîh" selon Moûssâ Ibnou 'Okbah qui a dit: "J'ai vu Sâlim Ibnou 'Abdillah à la recherche de certains endroits sur la route pour y accomplir l'office de priére en disant que son père avait l'habitude d'en faire de même et qu'il avait vu le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) accomplissant l'office de prière dans ces mêmes lieux. Cela est de même nature que ce qu'avait autorisé l'Imam Ahmad.

Quant au cas où cela est blâmable, Saîd Ibnou Mansour rapporte dans son ouvrage "les sunan": "Abou Mou'âwiyah nous a raconté citant Al A'amach d'après Al-Ma'aroûr Ibnou Souwaîd de 'Omar: Nous étions en pélerinage avec lui lorsqu'il récita la sourate "L'éléphant" à la première rakaa de l'office de prière du "Fajr" et la sourate "Quoraîch" à la seconde raka'a. A son retour à Medine, il vit les gens se hâter vers un endroit. Il s'enquît: Qu'est-ce que c'est? On répondit: un lieu de prière où le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) avait fait l'office. Il dit: c'est ainsi que les gens du Livre causèrent leur perte, avant vous car ils avaient pris les traces de leurs apôtres pour. des temples. Que celui qui y passe au moment de la priére y fasse l'office, et que celui qui y passe en d'autre circonstance continue sa route!"

On constante que 'Omar n'avait pas admis qu'on fasse de ce lieu de prière du prophète (P. et B. d'Allah s/l.) un rituel célébré et avait précisé que les gens du Livre avaient causé leur perte en agissant de la sorte car ils avaient suivi les traces de leurs apôtres faisant de cela des églises et des temples.

Mohammed Ibnou 'Ouaddhâh et d'autres rapportent que 'Omar Ibnoul-Khattab avait ordonné qu'on abatte l'arbre sous lequel on avait prêté serment d'allégeance au prophète (P. et B. d'Allah s/l.) parce que les gens avaient pris l'habitude de rendre visite à ce lieu et 'Omar avait alors craint la sédition.

L'attitude d'Omar à ce propos est digne d'être suivie et cela de l'avis de l'ensemble des compagnons excepté son propre fils.

Les cierges sur les tombes.
Question n°77:

Il s'agit d'allumer les cierges sur les tombes; et la preuve de sa proscription se trouve dans les hadiths cités précédemment, que l'on a rapportés du Messager d'Allah, (P. et B. d'Allah s/l.), qui a maudit celui qui faisait cela.

Et combien sont nombreux ceux qui aujourd'hui allument des cierges, sur les tombes des membres de la famille du prophète, et dans d'autres lieux semblables surtout les nuits du mois de Ramadan et les nuits bénies, croyant par là bien faire.

La célébation des tombeaux par des visites rituelles.
Question n°78:

Il s'agit de rendre visite aux tombeaux collectivement et de façon périodique comme s'il s'agissait de célébrer les fêtes communes tels l'Aîd el Fitr ou la prière du Vendredi et de se réunir en pareilles circonstances pour accomplir les rites et suivre des habitudes auxquelles on s'adonne généralement en assemblée. Les musulmans de l'Irak consacraient à chaque tombeau de saint-homme, un jour déterminé pour s'y rendre en assemblée, comme la visie d'"Al Ghadîr" et de "Maradd Arrâs". Ils assignaient à chacun un jour de la semaine: soit le vendredit pour untel, le mardi pour tel autre, etc. . . y compris certains jours bénis et certaines nuits comme la "nuit du Destin" et les jours de fêtes "Aîds", la mi-Châ'abâne et d'autres circonstances. Il est certain que de tels agissements sont à écarter de ce que le Seigneur avait ordonné.

L'immolation auprès des tombes.

Question n°79:

Le Seigneur Très Elevé a dit dans la sourate "les bestiaux" – Versets 162 et 163:

"Dis: "En vérité, ma Salat, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers. A Lui nul associé! Et voilà ce qu'il m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre."

Le Seigneur lui a ordonné d'informer les polythéistes qui adoraient d'autre qu'Allah et immolaient pour ce qu'ils vénéraient, qu'il a voué exclusivement au Seigneur sa prière et son immolation, car les polythéistes se recueillaient auprès des idoles et immolaient pour elles. Le Seigneur lui a ordonné de contrevenir à ces agissements de s'écarter de leur voie, et de se soumettre par la finalité de ses actes, par l'intention et par la volonté, sincèrement au Seigneur Très Elevé.

Quiconque aura cherché à se rapprocher en le glorifiant à d'autre que le Seigneur, en vue de le préserver contre quelque mal, ou pour lui attribuer quelque faveur, tombe dans la mécréance et dans le polythéisme qui caractérisait ses devanciers.

La meilleure voie à suivre est donc d'assigner tout acte d'adoration important exclusivement au Seigneur le Vrai, l'Adoré, le Tout-Savant. De ce fait l'immolation destinée à autre que Lui mérite d'être interdite.

– On atteste que le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) avait demandé, avant de se prononcer, à celui qui était venu

chercher la permission d'immôler dans un lieu appelé "Bouwânah" et pour lequel il aurait fait un voeu.

– "Est-ce qu'il y avait là une idole?" – Non, répondit l'homme.

– "Est-ce qu'on y tenait une fête célébrée par les polythéistes?" – Non, ajouta l'homme.

– "Alors, honore ton voeu!" conclua le prophète, hadith rapporté par Aboû Daoûd dans ses "Sunan". Cet homme qui avait demandé la permission était certes croyant en l'Unicité d'Allah; il immôlait exclusivement pour le Seigneur, pureté à Lui; cependant, l'endroit qui abritait une idôle, ou l'aurait abritée, ou qui serait un lieu de réunion des polythéistes, aurait été un motif d'interdiction. Et lorsque le prophète (P. et B. d'Allah s/l.), s'était assuré qu'il n'y avait rien de tout cela, il lui avait accordé la permission d'immoler. Par contre, s'il s'était avéré que cet endroit aurait déjà servi pour un culte aux idoles le prophète l'aurait certainement interdit, afin de préserver l'Unification et de couper court aux supputations et à toute forme d'association.

On atteste également, que le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) a dit: "un homme est entré au paradis pour une mouche, un autre est entré dans le Feu pour une mouche." Les personnes présentent demandèrent: Comment cela, O Messager d'Allah? – Il dit: Deux hommes sont passés par une cité dont les habitants adoraient une idole et qui ne laissaient personne la dépasser sans lui avoir présenté quelque offrande. Les gens de cette cité ont dit à l'un des deux hommes: présente-lui quelque chose, même une mouche suffirait. Ainsi fut fait et il obtint

l'autorisation de passer – à cause de celà il fut destiné au Feu. Les citoyens de cette ville ont demandé la même chose au second, qui répondit: "Je n'ai guère l'habitude d'immôler à quiconque, à part le Seigneur Tout puissant!" Ils le décapitèrent et aussitôt il est entré au paradis." On en déduit que celui qui a présenté une offrande a été désigné au Feu, bien qu'il n'ait pas eu l'intention d'immoler; ce qu'il avait fait était juste pour se soustraire à leurs méfaits et il était en plus musulman tout à fait soumis, autrement on n'aurait pas dit de lui qu'il est entré dans le Feu. A travers cete anecdote on relève l'intérêt qu'on doit accorder aux actes qu'on accomplit et aux intentions qui les dictent mais aussi aux conséquences qu'ils peuvent entraîner. Il faut considérer tout cela et s'interroger profondément avant de décider de quelque action et méditer tout ce qui vient d'être cité afin de se frayer un chemin vers la vérité et de s'éloigner de tout ce qui est vain et inutile.

Il est évident que ces actes irréfléchis de l'anté-islam, et même d'après, doivent nous conduire à considérer la situation de plusieurs musulmans qui, de nos jours, s'adonnent à des pratiques dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont loin d'obtenir l'agrément du Seigneur. Qu'Allah nous en préserve et nous vienne en aide!

La recherche de la bénédiction par l'intermédiaire des traces des grands de leur communauté.

Question n°80:

Ils cherchaient la bénédiction à travers les traces et les vestiges de leurs hauts personnages, comme par exemple la "Maison de Réunion" qui constituait une source de fierté pour

ceux qui la détenaient. A la manière de Alhakîm Ibnou Hizâm auquel on avait dit: "Tu as acheté le titre de noblesse de Quoraîch", et qui a répondu: "Toutes les noblesses disparaissent sauf la piété."

Les racines de ce signe d'égarement se sont ramifiées jusqu'à toucher les coeurs de certains musulmans ignorants, qui en abusèrent plus encore que les païens d'entre les arabes et des gens du Livre. Il n'est pas étonnant d'avoir entendu, Al Hakîm Ibnou Hizâm Al-Quoraîchi Al Assadî répondre ainsi à celui qui lui avait dit: "Tu as acheté le titre de noblesse de Quoraîch" à propos de ce qu'il avait acheté de Mouâwiyah pour Cent mille Dirhams en disant "Toutes les noblesses s'en vont sauf la piété." Et Ibnou Hizam pensait ce qu'il disait puisqu'il était un notable sage, riche et maître par sa fortune.

– Il a libéré une centaine d'esclaves dans l'anté-Islam, a transporté des pauvres sur cent chameaux, a fait en islam le pélerinage avec cent chamelles couvertes de tissu yéménite de valeur qu'il a immolées et offertes, pour l'amour du Seigneur.

Il a stationné à Arafat en compagnie de cent esclaves portant au cou des colliers en argent, avec l'inscription: "libérés au nom du Seigneur par Al Hakîm Ibnou Hizam"; a offert aux pauvres mille brebis et c'est lui qui, natif de la Kaaba, a vécu soixante ans dans l'anté-islam et soixante ans en Islam.

La fierté par la noblesse.
Question n°81:

La demande de la pluie auprès des astres.
Question n°82:

La récusation des origines.
Question n°83:

Les lamentations suite au décès.
Question n°84:

Ces quatre questions sont invalidées par le même hadith rapporté par Al Bokhâri et Muslim à qui revient le texte par référence à Abou Mâlek Al ach'arî auquel le prophète, (P. et B. d'Allah s/l.) avait dit: "Il y a quatre aspects relevant du paganisme qui existent encore chez mon peuple et qu'on n'abandonnera pas:

- la fierté par la noblesse et par la haute naissance;
- la récusation des origines;
- la demande de pluie auprès des astres;
- et la femme pleureuse qui se lamente.

Et cette dernière s'elle ne se désavoue pas de son vivant, elle sera ressuscitée, le jour de la résurrection, vêtue d'une robe en goudron et d'une cuirasse de gâle."

La fierté par la noblesse dans le sens où les païens se vantaient par référence aux titres de noblesse de leurs ancêtres.

La récusation des origines par l'instauration du doute dans les origines des gens pour humilier leurs ancêtres et considérer

leurs propres ancêtres comme supérieurs à ceux des autres.

La demande de la pluie auprès des astres par le fait qu'ils étaient convaincus qu'il ne pouvait pleuvoir que lorsqu'un astre tombait en occident à l'aube et au moment où un autre apparaissait en Orient. Ils disaient alors: "Nous avons eu de la pluie grâce à tel ou tel astre."

Le Seigneur Très Elevé a dit dans la sourate "l'évenement" - Verset 82:

"Et est-ce pour vous [une façon d'être reconnaissant] â votre subsistance que de traiter (le Coran) de mensonge?"

La femme pleureuse qui se lamente "vêtue d'une robe en goudron", allusion au châtiment que le Seigneur lui infligera en lui assignant un habit de goudron, parce qu'elle s'habillait toujours en noir et "d'une cuirasse de gâle" du fait que son corps sera soumis aux démangeaisons et à la gâle, au point de devenir recouvert comme par une cuirasse, parce qu'elle blessait par ses pleurs et ses propos ardents les coeurs des affligés à la suite d'un décès. Ce hadith démontre la vanité des gens du paganisme avec tous ses piètres aspects.

De nos jours une secte de la nation (musulmane) leur succède dans cet "héritage" et dépasse même les prédécesseurs en ajoutant d'autres notes à la gamme. Ainsi on les voit se vanter par les mérites de leurs ancêtres, alors qu'ils en sont très loin: L'un dit: Mon ancêtres est le Cheïk Untel, . . . L'autre dit: mon ancêtre est l'éminent Savant tel. . . etc. . .

De même qu'on récuse les origines des autres en disant: les ancêtres de "X" n'étaient pas de pure race ou bien les ancêtres

de "Y" n'étaient pas d'une famille noble.

Plusieurs personnes ne sont pas encore convaincues que la pluie n'est que la volonté du Seigneur de la Terre et des Cieux: et beaucoup pensent, à tort, que les lamentations sur les morts sont une acte méritoire et un moyen d'accéder à la satisfaction du Seigneur Tout Puissant. Il suffit pour cela de méditer sur ceux qui célèbrent chaque année les funérailles de "Al'Houssein".

Il existe aussi d'autres innovations créés de toutes pièces et que la plume ne saurait rapporter. Cette affaire est confiée au Seigneur, et il n'y a de puissance ni de force que par Allah!

Le reproche fait à l'individu, à propos de ce que faisaient ses parents.

Question n°85:

Ils reprochaient à l'individu ce que faisaient les autres surtout son père et sa mère; alors le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) contrevenait à eux et disait: "Est-ce que tu lui reproches ce que faisait sa mère? Tu es, certes un individu qui agit en païen!" Ce hadith est rapporté dans le "Sahîh" de l'Imam Al Bokhâry dans le chapitre relatif aux désobéissances des païens, et celui qui s'en rend coupable est qualifié de polythéiste conformément à la déclaration du prophète (P. et B. d'Allah s/l.): "Tu es certes un individu qui agit en païen"; conformément à la parole du Seigneur Très Elevé, dans la sourate "les femmes" - Versets 84 et 116:

"Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut."

Dans le "Sahih" et notamment dans la partie consacrée à la croyance il y a tout un chapitre qui traite de ce sujet. On y relève aussi: Souleymâne Ibnou Harb nous a dit: "Chou'bah nous a dit d'après Ouâsil d'après Al-Ma'roûr qui a dit: J'ai rencontré Abou-Dharr dans "Arrabadhah" portant un costume pareil à celui de son serviteur. Alors je l'ai interrogé à propos de ce geste noble à l'égard de son servant. Il a répondu: J'avais invectivé un homme en lui reprochant ce qui faisait sa mère, alors le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) m'a dit: "O Abou Dharr tu lui reproches ce que faisait sa mère? Tu es un individu qui agit en païen. Ceux qui sont autour de vous sont vos frères, le Seigneur Très Elevé, les a mis à votre service. Quiconque dispose d'un frère à son service, qu'il le nourrisse de ce dont il mange et qu'il l'habille de ce dont il s'habille. Ne les chargez donc pas de ce qui est au-dessus de leurs possibilités, et s'il vous arrive de la faire et bien aidez-les!" Les commentateurs du hadith l'ont expliqué de façon détaillée qu'il ne serait pas opportun d'étaler ici.

En somme, il n'est pas de l'usage du sage et du parfait croyant de faire des reproches à quelqu'un à propos de ce qu'il n'a pas accompli. Cependant Abou Dharr, que le Seigneur Très Elevé soit satisfait de lui, avant d'atteindre un haut degré de sagesse, s'était disputé avec Bilâl Al Habachî qui faisait les appels à la prière, et lui avait dit: "O fils de la Négresse" lorsque celui-ci s'était plaint de lui auprès du Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) il lui a dit: "Tu as injurié Bilâl et tu lui as reproché la couleur de sa mère?" – "Oui" répondit-il. Il lui dit: "J'ai de la peine à croire qu'il est demeuré en toi, un reste d'orgueil du paganisme!" Alors Abou Dharr posa sa joue contre le sol et dit: "Je ne relèverai ma joue qu'après que Bilâl

l'ait foulée!" Or de nos jours on relève de nombreux signes du paganisme chez les gens que l'on voit reprocher à toute une cité parfois ce qui aurait émané de l'un d'entre eux.

La fierté d'être les patrons de la Maison.
Question n°86:

Ils tiraient vanité du patronnat de la Maison du Seigneur. Cependant le Seigneur Très Elevé les a médits en disant dans la sourate "les croyants" - Versets 66 et 67:

> "Mes versets vous étaient récités auparavant; mais vous vous [en] détourniez,
> enflant d'orgueil, et vous les dénigriez au cours de vos veillées."
> - voir le sens de ce verset dans l'explication du Coran.

"Mes versets vous étaient récités auparavant;" il s'agit de la justification de ce qui est cité dans le verset 65:

> "Ne criez pas aujourd'hui. Nul ne vous protêgera contre Nous."

c'est-à-dire, abandonnez les cris qui ne vous sauveront pas de Nous, et ne vous seront d'aucune utilité, car vous avez entrepris une affaire très grave et commis un énorme péché, qui consiste en l'incrédulité aux versets; donc il n'est plus question de l'éviter par les cris; et lors de la récitation des versets: "vous vous [en] détourniez," c'est-à-dire vous évitiez de les écouter et les méprisiez. Que dire alors du fait de les considérer comme non véridiques et de ne pas agir conformément à leur contenu?

L'individu qui "tourne sur ses talons" revient sur son

chemin initial. "enflant d'orgueil" d'avoir main mise sur la Maison sacrée bien qu'elle n'ait pas été nommément citée, car leur orgueil et leur fierté d'être les serviteurs de la Maison et d'en être les patrons responsables sont très connus. "Au cours de vous veillées." c'est-à-dire vous discutiez du Coran en veillées, pour le récuser; et c'est vrai qu'il avaient pris l'habitude de se réunir autor de la Kâabah et de conter en veillées, et leur discussion portait généralement sur le Coran qu'ils qualifiaient de magie ou de poésie. "Et vous les dénigriez" c'est-à-dire en vous éloignant de la vérité, du Coran et du prophète (P. et B. d'Allah s/l.).

Le Seigneur Très Elevé, les a défiés en disant dans la même sourate – Verset 68:

"Ne méditent-ils donc pas sur la parole (le Coran)?"

afin d'y relever les aspects miraculeux qui les amèneront à y croire du moment qu'il s'agit de la vérité de la part du Seigneur.

"Ou est-ce que leur est venu ce qui n'est jamais venu à leurs premiers ancêtres?"

Cela signifie que le fait de tirer orgueil de leur patronnat sur les lieux saints était le propre du paganisme et il existe de nos jours, plusieurs de leurs semblables qui se réclament un titre d'honneur à cause de cela.

Certains prétendent la supériorité vis-à-vis des autres musulmans de par leur responsabilité de la Mecque et de Médine, ou parce qu'ils sont chargés de s'occuper des lieux témoignant des traces des saints hommes et de leurs lieux de recueillement.

D'autres prétendent que leur origine remonte à Abdelkâder Al Jili à Baghdad et par conséquent ils s'attribuent la responsabilité du tombeau de 'Abdelkâder, en font un honneur et disposent à leur guise des offrandes, des aumônes, des immolations et des sacrifices de nature polythéiste que les ignorants des musulmans parmi les hindous, les kurdes et assimilés présentent rituellement.

Ce ne sont que des créatures parmi les plus débauchées dont les âmes sont viles et dont la conduite est répugnante. D'autre part cela ne leur sera d'aucun profit auprès du Seigneur et ne les sauvera guère de Sa colère et de Son châtiment même si beaucoup de gens pensent autrement. Ils seront aux yeux du Seigneur et de Ses pieux esclaves plus méprisables que la poussière, et seront écartés de Sa Miséricorde le jour de la réssurection.

La vantardise par le fait d'être les descendants des apôtres.
Question n°87:

Ils se vantaient d'être les descendants des prophètes paix sur eux. Le Seigneur leur a répondu, à la fin de la première partie de la sourate "la vache" par les Versets 134 et 141:

> "Voilà une génération bel et bien révolue. A elle ce qu'elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis. On ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient."

dont la signification est:

> "Voilà une génération bel et bien révolue"

allusion faite à Abraham, paix sur lui, et à ses fils dans le

Verset 130:

"Qui donc aura en aversion la religion d'Abraham, sinon celui qui sème son âme dans la sottise? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien." etc.

La "génération" ici signifie un groupe réuni autour de quelque chose de commun par exemple ayant la même religion ou vivant à la même époque et au même lieu avec des traits de caractère communs et une visée commune.

"bel et bien révolue" c'est-à-dire, dépassée, unique dans ses caractéristiques.

"A elle ce qu'elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis." Cela signifie que votre origine qui remonte jusqu'à eux n'implique pas que vous bénéficiez de leurs actions mais que vous serez sûrement gagnants en approuvant leur ligne de conduite, grâce à votre comportement selon la voie qu'ils ont tracée comme l'a déclaré le prophète (P. et B. d'Allah s/l.): "O peuple de Quoraîch les plus dignes pour le prophète ce sont certainement les pieux. Soyez donc sur leur sentier, et méditez de sorte que les gens ne viennent pas à ma rencontre chargés du mérite de leurs actions alors que vous serrez chargés de pêchés et que je me détourne de vous."

Ce hadith est du même sens que ce qu'a dit le Seigneur Très Elevé dans la sourate: "les appartements" – Verset 13:

"Ô hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entreconnaissiez. Le plus noble d'entre

vous, auprès d'Allah, est le plus pieux."

"On ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient" signifie vous ne sauriez être responsables de leurs péchés et ne pourrez être rétribués de leurs bienfaits.

On retrouve aujourd'hui cette caractéristique chez de nombreux musulmans dont le seul capital est leur fierté de leurs ancêtres.

Certains d'entre eux disent: Je suis un descendant d'Abdulkâder Al kîlânî, et d'autres prétendent: Je suis un descendant de Ahmad Ar-rifâ'i, ou bien je suis Bakrî (descendant d'Abou Bakr) ou 'Omarî (descendant de 'Omar) ou 'Alaouî (descendant de 'Alŷ) ou Hasanî ou Houssaînî (respectivement descendants de Hassan et de Houssaîn). Ils se vantent de cela, alors que dans leur comportement on ne relève aucun mérite ni aucune piété, tout cela ne leur profitera point le "jour où ni les biens ni les enfants ne profiteront sauf à quiconque vient à Dieu avec un coeur saint". Sourate "les poètes" – Versets 88 et 89.

Le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) disait à Fâtimah: "O Fâtimah fille de Mohammed je ne te serai d'aucun profit en rien auprès du Seigneur".

Le but de ces vantards fiers de leurs ancêtres alors qu'ils sont dénués de toute vertu était seulement de s'approprier les biens d'autrui par vanité et mensonge. Le proverbe dit: "Il vaut mieux être fier par ses oeuvres, que d'être fier par sa noblesse" et le poète dit: "– le gaillard est certes celui qui dit: me voici et non celui qui dit: mon père était. . ."

Que le Seigneur bénisse le poète qui disait répondant à celui qui tire vanité de son origine:

> "Je dis à celui qui tous les jours se vante par de nobles ancêtres: – Te suffis-tu des ossements des nobles alors que tu sais que seul le chien se suffit des os?"

Un autre poète a dit: "Il n'est pas question d'être fier de l'os décompose; la fierté pour qui la désire, ne peut provenir que de son propre mérite."

La vantardise par la profession exercée.
Question n°88:

Ils tiraient vanité de leurs métiers à la manière de ceux qui étaient fiers des "deux voyages" au devant "des laboureurs". Ces deux voyages sont celui de l'hiver vers le Yémen et celui de l'été vers la Syrie comme il était de coutume dans la communauté Quoraîchite et selon ce qui était mentionné dans la sourate "Quoraîch". Cela signifie qu'il ne faut pas que le commerçant se vante par son commerce, face aux agriculteurs, ou à l'égard de ceux qui exercent un métier quelconque en les narguant par sa propre profession parce que soit-disant, elle est meilleure. Tout cela est relatif aux acquis de ce bas monde, qui doivent être de nature à mener à l'adoration du Seigneur, à l'obéissance à Lui, en vue d'exécuter Ses impératifs et d'éviter Ses interdits. De cette manière on accèdera à la réussite éternelle qui est vraiment l'orbite de la fierté. En dehors de cela tout n'est qu'ombre disparate et jouissance éphémère, dont le sage ne doit point tirer vanité. Ce sont là des ornements de ce bas-monde et on ignore le jour où bon gré mal gré on sera tenu de le quitter. Nous demandons assistance

au Seigneur Très Elevé ainsi que les bonnes oeuvres qui puissent Le satisfaire!

L'importance accordée dans leur coeur à ce bas-monde.
Question n°89:

Ce bas monde était d'une grande importance dans leurs coeurs; à ce propos ils disaient:

> "Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre ce Coran sur un haut personnage de l'une des deux cités?"

Il était du caractère des païens d'accorder une grande importance au bas-monde et à ses acquis, comme l'a déclaré le Seigneur à leur propos, dans la sourate "l'Ornement" - Versets 30 à 32:

> "Et quand la Vérité leur vint, ils dirent: "C'est de la magie et nous n'y croyons pas".
> Et ils dirent: "Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre ce Coran sur un haut personnage de l'une des deux cités?" (la Mecque et Ta'if).
> Est-ce eux qui distribuent la miséricorde de ton Seigner? C'est Nous qui avons réparti entre eux leur subsistance dans la vie présente et qui les avons élevés en grades les uns sur les autres, afin que les uns prennent les autres à leur service. La miséricorde de ton Seigneur vaut mieux, cependant, que ce qu'ils amassent."

La Mecque et Et-Tâ'îef sont les deux cités auxquelles il est fait allusion.

Ibnou 'Abbas a dit: le "haut personnage" de la Mecque

était Al.walîd Ibnoul-Moughîrah Al Makhzoûmî et celui d'Ettâîef était Habîb Ibnou'Amr Ibnou 'Oumaîr At-thakâfî; chacun des deux était noble et doté d'autorité et de fortune.

Al-Walîd Ibnoul Moughîrah était surnommé "le platane de Quoraîch". Il disait: "Si ce que dit Mohammed était vrai, il serait descendu sur moi ou sur Abî Mass'aoud", surnom attribué à Ourwah Ibnou Mass'aoud. Ceci est un autre aspect de leur négation de la prophétie car ils avaient d'abord nié que le prophète soit un humain, ensuite, lorsqu'ils furent confondus par les multiples preuves, et qu'ils n'avaient plus moyen de propager leur prétention, ils présentèrent le reniement d'une autre façon et ils jugèrent que le Seigneur pureté à Lui, aurait dû choisir comme messager l'une de ces deux personnes. En disant "ce Coran", on constate de leur part un certain mépris quant à la façon de le citer car ils n'y étaient pas soumis et ils le reniaient. C'est une façon de dire: "Ce mensonge qu'il prétend vérité." or s'il était vérité, un haut personnage de l'une des deux cités en aurait été plus digne.

Cela révèle l'ignorance de leur part, que le message requiert surtout une grandeur d'âme, un personnage probe, évitant les bassesses de la vie présente, et s'octroyant les vertus de la sainteté et les hautes valeurs morales, sans se soucier des ornements de ce bas-monde.

Le Seigneur Très Elevé leur a reproché cela en disant:

"Est-ce eux qui distribuent la miséricorde de ton Seigneur?"

On y relève la confirmation de leur paganisme et l'étonnement à l'égard de leur prise de position quant à souhaiter la descente du Saint Coran sur ceux qu'ils préféraient.

"C'est Nous qui avons réparti entre eux leur subsistance dans la vie présente."

selon notre propre volonté fondée sur la sagesse et les intérêts réels et si nous n'avons pas daigné les laisser en disposer, c'est que nous savons qu'ils sont totalement incapables de les gérer pour le bien de l'humanité.

"Et qui les avons élevés en grades les uns sur les autres," dans la portion aux vivres et aux nécessités élémentaires de la vie.

"en grades" variables selon ce qui est dicté par la sagesse: Il y a un faible et un fort, un riche et un pauvre, un maître et un serviteur, un gouvernant et un gouverné.

"Afin que les uns prennent les autres à leur service." Pour que les uns se servent des autres selon leurs intérêts mutuels, et qu'ils les chargent d'exécuter leurs travaux, afin qu'ils puissent vivre ensemble, s'entraider et subvenir à leurs besoins respectifs. Non par le fait que celui qui se trouve au large est parfait ni que, celui dont la portion est trop comptée est indigne. Si on leur accordait la distribution des vivres selon leur mesure ils s'égareraient et causeraient leur propre perte.

Si telle était leur situation dans leur façon de régir leurs affaires minimes et ce qui les concernait des biens de la vie présente qui est si parfaitement régie (par le Seigneur) alors que dire et que penser s'ils venaient à disposer d'eux-mêmes et de ce qui concerne la religion dont ils étaient si éloignés. Comment pouvaient-ils se permettre de s'enquérir à propos de la prophétie et se prononcer sur celui qui en serait plus digne et qui lui assurerait le succès? Dans la parole du Seigneur Très

Elevé "C'est Nous qui avons réparti . . ." il y a là, rappel que la vie d'ici bas ne peut constituer la raison d'être de l'individu mais qu'il faut surtout se confier au Seigneur Puissant et Exalté et se vouer à Son adoration, pureté à Lui.

Le poète a dit à ce propos:

"Considère bien "C'est Nous qui avons réparti. . ." Tu verras qu'il s'agit de vérité et qu'il fut descendu avec la Vérite".

"La miséricorde de ton Seigneur vaut mieux cependant, que ce qu'ils amassent", c'est-à-dire la prophétie et ce qui s'en suit, du bonheur ici bas et dans l'au-delà, valent mieux que ce qu'ils amassent parmi les débris de ce bas-monde. Donc le haut personnage est certes celui à qui est assignée cette miséricorde, non pas ces débris méprisables et éphémères.

Et l'on sait que de nombreuses gens aujourd'hui vivent une situation semblable à celle des païens. Ainsi on ne les voit pas s'intéresser au savoir ni à la sagesse qui proviennent d'un pauvre alors qu'ils considèrent bien le riche et obéissent à ce qu'il dit même s'il est ignorant. Béni soit celui qui a dit: "Il se peut que l'intelligence passe inaperçue par pauvreté et que l'ignorance soit camouflée par la fortune."

Le mépris des pauvres.
Question n°90:

Les païens méprisaient les pauvres, alors le Seigneur Très Elevé fit descendre le verset 52 dans la sourate "les bestiaux":

"Et ne repousse pas ceux qui, matin et soir, implorent leur Seigneur, cherchant Sa Face *"Wajh"*."

dont le sens se trouve lié à celui qui le précède (51) qui est:

"Et avertis par ceci (le Coran), ceux qui craignent d'être rassemblés devant leur Seigneur, qu'ils n'auront hors d'Allah ni allié ni intercesseur. Peut-être deviendraient-ils pieux!

Et ne repousse pas ceux qui, matin et soir, implorent leur Seigneur, cherchant Sa Face "*Wajh*". leur demander compte ne t'incombe en rien, et te demander compte ne leur incombe en rien. En les repoussant donc, tu serais du nombre des injustes."

Quand le Seigneur a ordonné au prophète (P. et B. d'Allah s/l.) d'avertir ceux-ci espérant qu'ils se joignent aux rangs des gens pieux, Il a interdit que cela puisse conduire jusqu'à chasser les dépourvus (de fortune).

Certains rapportent que ces deux versets furent révélés à propos du même fait; d'autres le conçoivent autrement.

D'après la citation par l'Imam Ahmad et At-tabârânŷ, ainsi que d'autres, selon Ibnou Mass'oud que le Seigneur soit satisfait de lui qui a dit:

"La cohorte des grands de Quoraîch passa près du prophète (P. et B. d'ALLAH s/l.) alors qu'il était en compagnie de Souhayb, 'Ammar, Bilâl et Khabbâb ainsi que d'autres, parmi les dépourvus des musulmans, Ils lui dirent: "O Mohammed tu t'es satisfait de ceux-ci, aux dépens des tiens? Ceux-ci ont-ils été mis au large par le Seigneur, parmi nous. Serions-nous les pendants de ceux-ci? Chasse-les de ton entourage! Peut-être te suivrions-nous si tu les chassais." Alors le Seigneur fit descendre à leur propos le Coran: "Et

avertis par ceci (le Coran), ceux qui. . ." "tu serais du nombre des injustes."

Ibnou Jarîr, Abouch-Chaîkh et Al baîhakŷ citent dans "Ad-dalâ il" "les preuves" ce qu'avait dit Khabbâb: "Al Akra'ou Ibnou Hâbiss At-tamîmy et 'Ouyaînah Ibnou Hisn Al Fazâry sont arrivés chez le prophète (P. et B. d'Allah s/l.) qu'ils trouvèrent en compagnie de Bilâl, Souhaîb 'Ammar et Khabbâb avec d'autres gens pauvres mais croyants. En les voyant autour de lui, ils les méprisèrent s'approchèrent de lui et puis lui dirent isolément: "Nous voudrions constituer avec toi une assemblée qui fasse apparaître notre haute valeur auprès des arabes car vraiment lorsque tu reçois des délégations envoyées par les arabes nous avons honte d'être vus en compagnie de ces esclaves. Fais-les donc partir, lorsque nous arrivons chez toi; puis, lorsque nous aurons fini, tu pourras leur tenir compagnie, si tu le veux!" : – D'accord" répondit-il. Alors, ils dirent: "Fais-en nous un pacte écrit!" Il demanda du papier et appela Alŷ pour le rédiger. Nous étions assis à l'écart. Cependant l'Ange Gabriel descendit avec ce verset: "Et ne repousse pas ceux qui. . " Ensuite il nous appela vers lui, en disant:

"Que la paix soit sur vous! Votre Seigneur S'est prescrit à Lui-même la miséricorde."

Sourate "les bestiaux" – Verset 54.

Nous nous assoyions en sa compagnie et lorsqu'il voulait se lever il le faisait en nous laissant seuls. Alors le Seigneur Très Elevé fit descendre le Verset 28 de la sourate "la caverne":

"Fais preuve de patience [en restant] avec ceux qui

invoquent leur Seigneur matin et soir, désirant Sa Face. Et que tes yeux ne se détachent point d'eux, en cherchant (le faux) brillant de la vie sur terre. Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel, qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier."

Le Messager d'Allah (P. et B. d'Allah s/l.) s'asseyait avec nous, et lorsqu'on sentait que c'était le moment pour lui de nous quitter, nous nous levions et lui donnions ainsi l'occasion de partir."

Ibnoul Mondhir ainsi que d'autres citent d'après 'Ikrimah: 'Outbah, et Chaïbah, tous les deux fils de Rabî'ah, Kardhah Ibnou 'Abdi'Amr Ibni Nawfel, Al Hâreth Ibnou 'Amer Ibni Nawfel, Mot'am Ibnou 'Ady sont allés chez Abî Tâleb avec les mécréants d'entre les nobles de 'Abdi Manâf et ont dit: "Si ton neveu chassait ces esclaves-là et ses alliés nous lui saurions gré et nous serions plus aptes à le suivre et à le croire véridique."

Abou Taleb rapporta cela au prophète (P. et B. d'Allah s/l.) alors 'Oumar Ibnoul Khattâb a dit: "Si tu le faisais O Messager d'Allah afin que nous voyions ce qu'ils voulaient en disant cela et ce qu'il adviendrait de leur affaire." Alors le Seigneur pureté à Lui révéla: "Et avertis par ceci (le Coran), ceux qui . . ." ". . . n'est-ce pas Dieu qui sait le mieux lesquels sont reconnaissants." Il s'agissait de Bilâl, 'Ammar Ibnou Yâssir, Sâlem qui était alors sous tutelle de Houdhaïfah, Sabîh sous tutelle de Ousayd.

Et les alliés étaient Ibnou Mass'oûd, Al Moukdad, Ibnou 'Amr, Ouâked Ibnou 'Abdillâh Al Handhalŷ, 'Amr Ibni 'Abdi

'Amr et Marthad Ibnou Abî Marthad ainsi que d'autres. Il fut révélé à propos des leaders des mécréants de Kouraîch et de leurs alliés: "Ainsi, éprouvons-Nous (les gens) les uns par les autres."

C'est alors que 'Oumar arriva pour s'excuser de sa proposition, et le Seigneur Très Elevé fit descendre:

"Et lorsque viennent vers toi ceux qui croient à nos versets (le Coran)."

et

"Et te demander compte ne leur incombe en rien."

Cette expression est insérée entre le verset de l'interdiction et la réponse qui lui est fournie pour confirmer cette interdiction et repousser ce qui laisserait croire qu'il fallait chasser les hommes pieux également, comme l'avaient interprété ceux qui dénigraient leur religion, à la manière du peuple de Noé, lorsqu' ils avaient dit: "Et nous voyons que ce sont seulement les vils parmi nous qui te suivent sans réflechir." la signification est: le compte de leur croyance ne te pèse en rien ainsi que leurs actions secrètes; tu ne dois pas prescrire des lois selon ton bon vouloir. Ta fonction consiste plutôt comme la nature du message le présuppose, à considérer l'apparence des choses et de prononcer les jugements relativement à cet aspects, laissant le soin au Seigneur bien informé, de sanctionner l'aspect interne (les intentions); et ce qui était apparent chez ceux qui insistaient à rester avec toi, n'est autre que le désir du rappel de leur Seigneur matin et soir.

On rapporte selon Ibnou Zayd que le sens de "le compte de leur portion ne te pèse en rien est "leur pauvreté" ne te fera mal en rien qui justifierait l'accomplissement de ce que les polythéistes t'avaient demandé de faire à leur sujet.

"Et te demander compe ne leur incombe en rien." en complément à la partie précédente pour bien préciser que son compte ne leur pèse nullement en rien, et que chacun est responsable de ce qu'il fait. Ceci selon une opinion est analogue à la parole du Seigneur, pureté à Lui dans la sourate "les limbes" - Verset 34 et "les abeilles" - Verset 61:

"Quand leur terme vient, ils ne peuvent le retarder d'une heure et ils ne peuvent le hâter non plus."

Az-Zamakhcharŷ a dit: les deux propositions n'en font certes qu'une seule ayant la même signification que ce verset qu'on retrouve dans les sourates suivantes: "les bestiaux" - Verset 61, "le voyage nocturne" - Verset 15, "le créateur ou les anges" - Verset 18, "les groupes" - Verset 78:

"Or, personne ne portera le fardeau d'autrui,"

Comme si l'on eut dit: Tu ne seras pas blâmé ni eux non plus à cause de vos comptes respectifs. Il était donc indispensable de citer les deux propositions. Quant à Sa parole: "Tu serais alors du nombre des injustes", cela est la conséquence de la mise en garde.

Leur reniement des anges, de la révélation, du message et de la résurrection.

Question n°91:

Ils ne croyaient pas aux anges du Seigneur en Ses livres en

Ses apôtres et au jour de Résurrection. Tout cela est traité en détail dans les ouvrages d'explication du Coran, les livres du Hadith et de la foi; les versets relatifs à ce sujet sont nombreux, dont la parole du Seigneur Très Elevé, dans la sourate "la duperie mutuelle" - Verset 7:

"Ceux qui mécru prétendent qu'ils ne seront point ressuscités. Dis: "Mais si! Par mon Seigneur! Vous serez très certainement ressuscités; puis vous serez certes informés de ce que vous faisiez. Et cela est facile pour Allah."

Dans la poésie de l'anté-islam on trouve à propos du reniement de la résurrection:

"Vie puis mort, puis résurrection, ce n'est qu'un Conte ô mère de Amr!"

Parmi les versets qui démontrent cela, ce que déclare le Seigneur Très Elevé, dans la sourate "les rangés" - Versets 16 et 17 et dans la sourate "l'échéant" - Versets 47 et 48:

"Lorsque nous serons morts et que nous deviendrons poussière et ossements, serons-nous ressuscités?
ainsi que nos premiers ancêtres?"

et nous avons parlé ailleurs des convictions religieuses et des croyances de l'anté-islam.

Leur croyance à la magie et au Rebelle.
Question n°92:

Ils ajoutaient foi à la magie et au Rebelle, et préféraient la croyance des polythéistes à la religion des musulmans.

Le Seigneur Très Elevé dit dans la sourate "les femmes" - Verset 51:

"N'as-tu pas vu ceux-là, à qui une partie du Livre a été donnée, ajouter foi à la magie (gibt) et au taghout, et dire en faveur de ceux qui ne croient pas: Ceux-là sont mieux guidés (sur le chemin) que ceux qui ont cru"?

Ce sujet a été déjâ soulevé précédemment. Cela signifie que les païens d'entre les gens du Livre, en l'occurence les Juifs, disaient aux polythéistes:

"Vous êtes mieux guidés que les musulmans, et ce que vous détenez est meilleur que l'histoire de Mohammed et de ses compagnons." De nos jours, on voit les mystiques et ceux qui veulent en rajouter, se conduire sur le même sentier et dire: ceux qui invoquent les morts et qui en absuent, sont mieux considérés que ceux qui interdisent ces agissements, à savoir les vrais unificateurs et les conservateurs de la Sunnah.

L'étouffement de la vérité tout en la sachant.
Question n°93:

Ainsi que le raconte le Seigneur à propos des moines des enfants d'Israël d'entre les Juifs et des Nazaréens qui avaient déjà étouffé ce qui était annoncé dans leurs livres, à propos des signes révélateurs de Mohammed alors qu'ils en étaient bien au courant. Voir le détail de cette affaire dans "La réponse adéquate", un livre sans pareil écrit par le Cheîkh de l'Islam.

La calomnie sur le Seigneur sans science aucune.
Question n°94:

Il s'agit là des fondements de la débauche, et de l'origine de l'égarement. Ceux qui ont hérité de ce caractère de paganisme, parmi les gens, sont les théologiens innovateurs. Ceux-là ont évoqué les qualificatifs attribués au Seigneur, par ce dont le Seigneur n'a fait descendre aucune autorité. Ils ont interprété les textes de la loi, selon leurs propres désirs; comme l'a fait Ar-râzî dans son ouvrage: "les fondements de la sainteté". Que le Seigneur Très Elevé rétribue le Cheîkh de l'Islam avec largesse, pour la réponse qu'il a apportée à ce sujet.

"Et si Allah ne neutralisait pas une partie des hommes par une autre, la terre serait certainement corrompue."

"la vache" - Verset 251.

La contradiction et le paradoxe.
Question n°95:

Leur contradiction est flagrante comme l'a dit le Seigneur Très Elevé dans la sourate "Caf" - Verset 5:

"Plutôt, ils traitent de mensonge la vérité qui leur est venue: les voilà donc dans une situation confuse."

De même que ceux qui font des hérésies, ceux qui pêchent par excès ainsi que d'autres qui se réclament de l'Islam, et qui font des oeuvres qui vont à l'encontre de leur foi en la religion.

La prédiction et actions similaires.
Questions n°96 - 97 - 98 - 99 - 100:

La superstition – la voyance – la prédiction et l'obéissance à la magie et au Rebelle, etc. . . Nous avons traité ce sujet dans notre ouvrage "l'atteinte des objectifs concernant les affaires des arabes" de façon très détaillée et nous y avons mentionné leur mythologie et la plupart de leurs égarements.

Tout cela fait partie des oeuvres des ignorants parmi les musulmans de nos jours qui en plus croient bien faire en agissant de la sorte.

La majorité des questions évoquées, constituent des têtes de chapitres dans l'ouvrage "Ce qu'implique le droit chemin"; à consulter si l'on désire plus de détails.

Ceci est ce que nous avons voulu expliquer en dernier lieu quant aux questions, rendues vaines par l'Islam.

Louange au Seigneur, patron des grâces, et prière et paix sur la meilleure des créatures, la lanterne de l'obscurité, et sur sa famille, ses compagnons, et ceux qui les auront suivis par des bienfaits.

Fait de 5 Dhoul Hijja, le Jeudi après-midi, de l'année 1325 de l'Hégire.

SOMMAIRE

King Fahd National Library Cataloging-in-Publication Data

Ibn Suliman, Muhamed ibn Abdulwahab

Qucstions du paganisme de I'Ante Islam\traduit par Mahmoud Mujahid.-Riyadh.

192 p., 12x17 cm

ISBN: 9960-29-407-2

1- Islam, Polemics against I- Mujahid, Mahoud (trans.) II- Title

216 dc 4287/22

Legal Deposit no. 4287/22

ISBN : 9960-29-407-2

مسائل الجاهلية

تأليف

الإمام المجدد محمد بن عبد الوهاب

رحمه الله

وتوسّع فيها العلامة العراقي

الأستاذ/ محمود شكري الالوسي

ترجمه إلى اللغة الفرنسية

محمود مجاهد

يهدى ولا يباع

اللغة الفرنسية

إدارة أوقـاف
ح عبدالعزيز الراجحي

مسائل الجاهلية

تأليف

الإمام المجدد محمد بن عبد الوهاب
رحمه الله

وتوسع فيها العلامة العراقي
الأستاذ/ محمود شكري الالوسي
ترجمه إلى اللغة الفرنسية
محمود مجاهد

طبع على نفقة
إدارة أوقاف صالح عبدالعزيز الراجحي
غفر الله له ولوالديه ولذريته ولجميع المسلمين